

Assurance & Protection
Épargne & Retraite



Rapport investissement responsable et durable

Article 29 de la loi
énergie-climat

JUIN 2022



Sommaire

Édito

Qui sommes-nous ?

L'intégration des enjeux RSE au cœur de notre stratégie

Pourquoi s'engager ?

Clés de lecture du rapport

Renforcer notre transparence

1 Gouvernance et stratégie d'investissement

2 Gestion des risques et opportunités liées aux facteurs de durabilité

3 Alignement et contribution : impact de nos investissements sur les enjeux de durabilité

4 Étendre la démarche d'investisseur responsable

5 Perspectives

Annexes

p. 3

p. 4

p. 5

p. 7

p. 10

p. 11

p. 12

p. 22

p. 38

p. 56

p. 60

p. 62



Édito



Philippe Michel Labrosse

Directeur général
d'Abeille Assurances

Le 30 septembre 2021, Aéma Groupe a finalisé l'acquisition d'Aviva France

Cette opération d'envergure place Aéma Groupe au 5^e rang des acteurs de l'assurance en France avec 11 millions d'assurés et 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires (chiffres au 31 décembre 2021, considérant le chiffre d'affaires Abeille Assurances en année pleine). Né en janvier 2021 du rapprochement entre Macif et Aésio Mutuelle, Aéma Groupe imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

Un héritage au service de la communauté

L'histoire d'Abeille Assurances s'inscrit dans un héritage ancien, ancré dans les territoires, au service de la communauté et porté par des valeurs fortes telles que la réponse aux besoins des personnes et la qualité du service rendu. Déjà en 1856, au tout début de notre histoire, l'Abeille Bourguignonne avait pour mission de protéger les agriculteurs contre les aléas climatiques, la grêle en l'occurrence. 166 ans plus tard, alors qu'Abeille Assurances intègre un groupe mutualiste et que la fréquence de ces mêmes aléas climatiques augmente et que leurs impacts s'intensifient années après années, nos valeurs perdurent et animent toujours plus notre compagnie.

Que ce soit au travers de ses réseaux de distribution, de ses partenaires et avec l'engagement de ses collaborateurs, Abeille Assurances agit avec conviction et s'appuie sur ses valeurs d'engagement, de solidarité et de responsabilité pour adapter ses offres de produits et ses services dans un monde en pleine mutation, au service de ses clients et indirectement de la société.

Je suis très heureux de diriger Abeille Assurances depuis le 30 septembre 2021 et de contribuer ainsi à bâtir cette nouvelle histoire commune avec Aéma Groupe. Les fondations d'Abeille Assurances sont solides. Au professionnalisme de ses collaborateurs et de ses distributeurs, s'ajoutent un engagement historique sur la durabilité, la responsabilité sociétale et environnementale. Dans un contexte de défis inédits tant au niveau sanitaire, géopolitique, social qu'économique, ces atouts sont essentiels. Mon ambition pour Abeille Assurances, en tant qu'assureur, investisseur, employeur, est d'être à l'écoute et au service de nos parties prenantes et construire une trajectoire de croissance durable et rentable, respectueuse de la société et de l'environnement.

Un engagement ISR au service du climat et de la biodiversité

L'appartenance désormais à un Groupe mutualiste français de premier plan est un privilège, une opportunité mais aussi une responsabilité. Un privilège et une opportunité car en tant que pilier d'un Groupe qui protège un français sur six, nous pouvons nous faire entendre sur les valeurs qui nous animent, nous avons une capacité d'action renforcée et nous pouvons influencer les positions sur les thématiques de durabilité. Une responsabilité car, en tant qu'acteur citoyen, engagé et solidaire, nos actions doivent s'inscrire dans la continuité de notre histoire, en cohérence avec notre ambition et les attentes de nos clients, partenaires et collaborateurs.

Aujourd'hui, cette ambition se construit autour d'un engagement ISR (Investissement Socialement Responsable) fort, en cohérence avec la démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) d'Abeille Assurances et d'Aéma Groupe. Jour après jour, nous travaillons sans relâche afin de faire vivre cette ambition à travers une intégration des facteurs de durabilité dans notre modèle d'affaires et en particulier dans nos investissements, avec un engagement significatif en faveur de la transition climatique, de la préservation de la biodiversité et d'une transition juste et pérenne.

Nous nous sommes fixés des objectifs en matière de performance extra-financière qui reposent sur quatre piliers : l'amélioration de

la performance ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des portefeuilles, la réduction de l'empreinte carbone de notre entreprise et de nos investissements, le financement de la transition énergétique et l'engagement actionnarial. Ces objectifs ont été remplis en 2021 puisque nous avons substantiellement diminué l'intensité carbone de notre portefeuille d'investissements ainsi que son score ESG tout en continuant à investir de manière très importante dans la transition énergétique. À ce jour, Abeille Assurances a investi 6,4 milliards dans des actifs verts.

Nous nous sommes également engagés à développer les pratiques d'investissement à impact en co-signant la déclaration de soutien au développement de la finance à impact, dévoilée dans le cadre de la journée de la finance de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP26¹). Enfin, nous avons continué à faire entendre notre voix sur les sujets de la finance responsable à travers nos partenaires Mouvement Impact France et l'Institut de l'Économie Positive.

Agir en faveur d'une transition juste

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat confirme l'ambition forte de la France en matière de finance durable. Le présent rapport détaille la manière dont Abeille Assurances compte jouer un rôle moteur dans cette ambition en verdissant son portefeuille d'investissement, en utilisant sa capacité d'influence pour inciter les entreprises dans lesquelles elle investit à œuvrer en faveur d'une transition juste et en incitant ses clients à orienter leur épargne dans des investissements responsables.

Ce rapport ESG Climat, au titre de l'année 2021, s'inscrit dans une nouvelle page qui s'est ouverte pour Abeille Assurances avec l'intégration dans Aéma Groupe. Celle de l'appartenance à un groupe mutualiste qui œuvre pour les mêmes combats depuis de nombreuses années, qui pense que la transition écologique est non seulement une nécessité mais aussi une opportunité et qu'elle peut être un formidable levier pour une relance économique responsable et durable. Aux côtés de nos principaux actionnaires que sont Macif, Aésio Mutuelle et Apivia Macif Mutuelle, notre modèle d'assureur et d'investisseur vise à contribuer à un monde plus juste et plus soutenable pour notre planète. Il est plus que jamais nécessaire de protéger le présent et de garantir notre avenir. Tous ensemble, ce sera notre défi.

¹ COP : Conférence des parties

Qui sommes-nous ?

Compagnie majeure de l'assurance en France et forte de ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances anciennement Aviva France dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3 millions de clients.

Plus d'informations sur **abeille-assurances.fr**

Le 30 septembre 2021, Aviva France a rejoint le groupe mutualiste de protection Aéma Groupe, qui se positionne ainsi dans le Top 5 des acteurs de l'assurance en France avec 11 millions d'assurés couverts et 14,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En changeant d'actionnaire, la marque Aviva France devient Abeille Assurances.

Description des métiers

- Assurance : assurances professionnelles / habitation / auto / emprunteur
- Protection : protection de la famille / santé
- Épargne : gestion financière / assurance vie
- Retraite : retraite individuelle / retraite collective / épargne salariale

Abeille Assurances met son expertise et son influence d'assureur, d'investisseur, d'employeur, au service de la création d'une société d'acteurs responsables :

- En proposant à ses clients des offres et services responsables
- En agissant pour le climat et le développement durable
- En accompagnant les initiatives à impact positif

Le groupe AEMA



Abeille Assurances



Propositions axées clients

Pôle Direct

spécialiste de l'assurance en Direct Auto, Santé, MRH, Obsèques

Pôle Proximité

Proximité des conseillers en assurance sur toute la France. Près de **1 000 agents généraux**. Plus de **1 700 courtiers actifs** (vie et dommage)

Pôle Patrimoine

Des conseillers experts en gestion de patrimoine. **1 258 collaborateurs UFF** dont **813 dédiés au conseil**. **80 conseillers EA**

Pôle Partenaires

Un savoir-faire historique au profit de partenariats à succès. **753 804 adhérents**. **54 Mds € encours**

Nos engagements durables

L'intégration des enjeux RSE au cœur de notre stratégie

Notre stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est au cœur de nos chantiers de transformation et de développement en faveur d'un modèle d'assurance durable. Dans ce cadre, nous nous efforçons d'intégrer dans nos prises de décision les enjeux de durabilité pertinents pour les métiers de l'assurance et pour nos clients. Nous collaborons également avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux de durabilité et les inciter à mieux maîtriser les risques liés à ces enjeux et à développer des solutions concrètes pour agir en faveur de l'environnement. Cette démarche est guidée par notre ambition d'améliorer notre contribution à la transition énergétique et à une société juste et inclusive.

NOTRE VISION

Nous sommes convaincus que les problématiques de durabilité, de lutte contre le changement climatique et de préservation de l'environnement sont des enjeux majeurs des années à venir, à la fois pour l'économie et la société. Ainsi, les défis économiques, sociaux, technologiques et environnementaux auxquels nous faisons face requièrent d'agir avec détermination en tant que société d'assurance que ce soit au travers de nos investissements, de nos produits et services, que de nos actions sociétales.

Parce que l'avenir de notre planète, des générations futures, de notre économie et de notre entreprise se construit aujourd'hui, Abeille Assurances a fait le choix d'être un



**Elisabeth
AUBINEAU**

**Secrétaire Générale,
Directrice de la RSE et du Mécénat**

« Abeille Assurances est doublement concernée par la transition climatique. Par nature en tant qu'assureur, et par sa responsabilité en tant qu'investisseur. Être acteur et moteur d'une transition écologique et sociale juste, agir pour la biodiversité et globalement l'ensemble des facteurs de durabilité est une évidence. Ce rapport investissement responsable et durable s'inscrit dans la continuité et le renforcement de ses engagements en matière de durabilité et d'investisseur responsable. »



acteur engagé sur ces thématiques afin d'apporter, à notre échelle, des solutions appropriées et innovantes. Notre entreprise met ainsi son expertise et son influence d'assureur, d'investisseur et d'employeur au service de la création d'une société qui incite toutes ses parties prenantes à agir de manière durable et engagée pour la préservation de notre bien commun. Les acteurs de la transformation durable, ce sont tous ceux – collaborateurs, clients, distributeurs, acteurs économiques, entrepreneurs, citoyens et ONG – qui prennent au quotidien des décisions responsables et engagées. C'est de la somme de ces actions que seront érigées les fondations d'un avenir positif et d'un monde durable qui reste assurable.



Proposer à nos clients des produits et services responsables



Agir pour une société durable, inclusive et éthique



Accompagner les initiatives à impact positif

L'intégration des enjeux du développement durable est la « colonne vertébrale » de notre stratégie RSE. C'est pourquoi nous travaillons avec Abeille Asset Management, dont la stratégie d'investissement de certains produits reprend les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD). L'atteinte de ces ODD est mesurée grâce à des indicateurs idoines.

QUELQUES ACTIONS EMBLÉMATIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Promouvoir des produits d'assurance dommage positifs

En 2021, Abeille Assurances est devenue le premier assureur à recevoir le Label Positive Assurance, lancé par L'Institut de l'Économie Positive, pour 9 produits d'assurance dommages et assurances de personnes qui ont vocation à être socialement responsables et écologiquement durables.

Proposer une gamme d'épargne responsable

Conscients de l'intérêt grandissant de ses clients pour les produits d'épargne responsable, Abeille Assurances propose à ses clients l'une des gammes les plus complètes du marché avec 15 fonds labellisés ISR (encours de 1,9 Md € pour les Unités de Compte au 31/12/2021).

Financer des projets à impact

Nous finançons des projets à impact à travers trois fonds d'investissement (Abeille Impact Investing France, Abeille Impact la Fabrique ISR et Alliance for Impact) alliant performance et impact sociétal pour répondre aux aspirations croissantes de nos clients qui souhaitent donner du sens à leur épargne.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



UNE GOUVERNANCE QUI S'IMPLIQUE

Portée par la Direction Générale, la politique RSE constitue un enjeu stratégique pour Abeille Assurances. Elle se traduit par la volonté de conjuguer performance, responsabilité, éthique et transparence. Fin 2020, il a été décidé d'inclure les sujets RSE directement dans les instances de gouvernance comme le Comité Marketing Opérationnel.

NOTRE DPEF

Les actions que nous présentons dans la Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) reflètent la manière dont nous répondons à chaque enjeu RSE selon les spécificités de nos métiers, les besoins de nos clients, ceux de nos collaborateurs et les impacts environnementaux. C'est une liste non exhaustive mais représentative de ce que nous mettons en place pour contribuer de façon responsable au développement durable de notre activité tout en engageant nos parties prenantes. Chaque enjeu/risque correspond à un des axes de notre stratégie.

Pourquoi s'engager ?

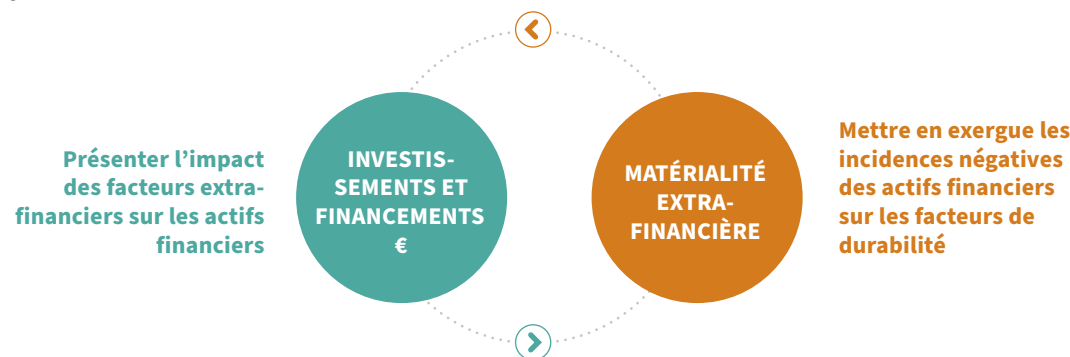
GÉRER AU MIEUX L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR NOS ACTIVITÉS

Le concept de double matérialité ancré dans le règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) a pour ambition de réconcilier les attentes de l'ensemble des parties prenantes d'une entreprise avec la société civile, **en reliant la performance extra-financière à l'évaluation financière**. Elle permet notamment de stimuler l'action collective en faveur des Objectifs de Développement Durable.

En tant qu'assureur et investisseur, Abeille Assurances et ses filiales sont triplement exposées aux risques de durabilité à la fois sur leurs actifs, leurs passifs et leurs modèles d'affaires. **Des instruments d'identification et de pilotage des risques de durabilité continueront d'être progressivement intégrés aux processus d'investissement afin de préserver la performance financière de notre portefeuille d'investissement.**

Au-delà de ces risques, nos investissements sont susceptibles de financer des activités qui ont des incidences négatives sur les facteurs de durabilité si les entreprises ne pilotent pas correctement l'impact de leur modèle d'activité. Pour cela, les Principales Incidences Négatives doivent être identifiées et gérées conformément à nos politiques. Nos stratégies peuvent également contribuer positivement aux facteurs de durabilité. Afin de le mesurer, un cadre méthodologique robuste d'analyse d'impact est mis en place.

Le détail de notre démarche est disponible dans notre politique de diligence raisonnable sur les principales incidences négatives ainsi que dans la politique d'intégration des risques en matière de durabilité disponibles sur notre site internet.



CONTRIBUER FORTEMENT À LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le consensus scientifique sur le changement climatique

Il n'y a aujourd'hui aucun doute sur le fait que l'activité de l'homme augmente la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les pluies torrentielles et les sécheresses. C'est ce que souligne le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dans la première partie de son 6^e rapport publié en août 2021, huit ans après le précédent rapport similaire².

² | Intitulé « Changements climatiques 2021 : les bases scientifiques », ce document a été approuvé par les 195 gouvernements membres du GIEC.

Selon ce rapport, la température sur Terre devrait probablement augmenter d'1,5 °C dès 2030, une décennie plus tôt qu'envisagé en 2018. Le GIEC précise également que 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans un contexte de vulnérabilité élevée face au réchauffement climatique. **Les conclusions techniques issues des rapports du GIEC constituent une de nos principales motivations pour agir en faveur du climat.**

La 26e Conférence des Parties sur les changements climatiques, qui s'est tenue en novembre 2021 à Glasgow, trois mois après la publication du rapport du GIEC, s'est achevée avec l'adoption d'un nouvel accord pour accélérer la lutte contre le réchauffement climatique. Le « Pacte de Glasgow pour le Climat » comporte des avancées notables notamment l'intensification des efforts vers la réduction du charbon sans système de capture et la sortie des subventions inefficaces aux énergies fossiles. Plus de 40 % de l'actif d'Abeille Assurances (hors Unités de Compte) étant investi en obligations souveraines, **il relève de notre responsabilité d'analyser avec précision les contributions des États aux objectifs de l'Accord de Paris.**



United Nations Climate Change
Global Climate Action

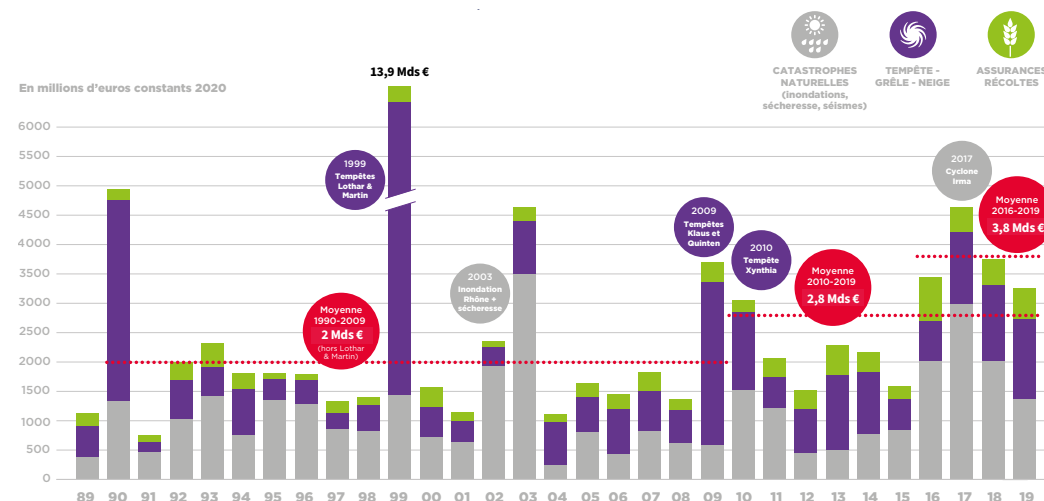
Maîtriser l'impact de ces risques sur notre bilan et sur nos clients

En 2021, de nombreux records de température ont été atteints, notamment dans le pourtour méditerranéen et en Amérique du Nord. Combinées à des périodes d'intense sécheresse, ces températures extrêmes ont été à l'origine d'incendies dévastateurs notamment dans le sud de l'Europe. L'ouragan Ida a causé des dégâts sans précédent dans l'est américain et de nombreux épisodes pluvieux ont été à l'origine d'inondations destructrices en Allemagne, Belgique et en Chine.

Ces risques apparaissent comme un enjeu majeur pour les assureurs, d'autant plus qu'ils touchent à la fois leur actif et leur passif, et que certaines

conséquences sont d'ores et déjà perceptibles. En 2021, les inondations de juillet en Allemagne et Belgique ont fait 43 milliards de dollars de pertes. L'ACPR (autorité de contrôle prudentiel et de résolution), dans son exercice de stress test climatique mené de juillet 2020 à avril 2021, indique que le coût des sinistres pourrait être multiplié par 5 à 6 dans certains départements français entre 2020 et 2050. **En tant qu'assureur, il nous est nécessaire d'anticiper et de maîtriser ces risques et d'accompagner nos clients dans cette transition climatique afin de continuer à leur proposer des solutions d'assurance à tarif abordable.**

► **Figure 1** | Historique des indemnisations des sinistres : une inflation de la sinistralité assurantielle depuis 1989. Étude France Assureurs 2021



Contribuer au financement de la transition climatique

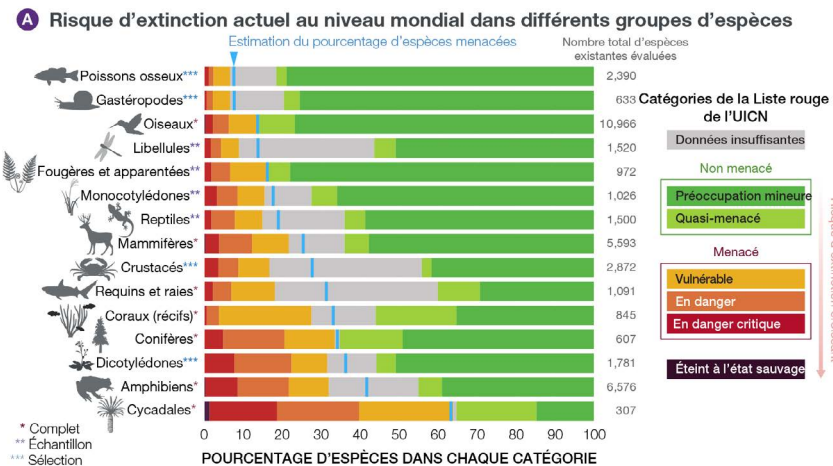
Les investissements publics ne sont pas encore suffisants aujourd'hui pour atteindre les objectifs fixés lors de l'Accord de Paris. En tant que financeurs de l'économie, il relève de notre **responsabilité sociale et économique de participer de manière forte à ces**

efforts d'investissement afin d'allouer nos actifs vers des entreprises et projets engagés dans leur transition climatique ou apportant une contribution substantielle à la lutte contre le réchauffement climatique.

LUTTER CONTRE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

Réduire les risques liés à notre dépendance au capital naturel

La crise sanitaire a mis en exergue notre dépendance fondamentale au monde naturel. Son déclin pourrait annoncer le nôtre car l'extinction de masse de la biodiversité menace directement l'ensemble de nos modes de vie.



Source: UICN Red List

Dans son rapport « The Global Risks Report 2022³ », le World Economic Forum classe la biodiversité comme troisième risque majeur pour les sociétés humaines à un horizon de 10 ans. L'effondrement de la biodiversité, accentuée par le réchauffement climatique⁴ ne cesse de s'accélérer sous l'effet des activités humaines, conduisant la communauté internationale à réagir.

Les banques centrales et autorités de surveillance reconnaissent de plus en plus la matérialité financière de la perte de biodiversité. **La Banque de France a ainsi publié en 2021 un papier de recherche indiquant que « 42 % du montant des actions et obligations détenues par des institutions financières françaises est émis par des entreprises qui sont fortement ou très fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique⁵ ».** Maîtriser ces risques est donc nécessaire pour garantir notre performance financière sur le long terme. Dans ce contexte, nous avons accueilli très favorablement la première version du cadre TNFD⁶ sorti en mars 2022 pour accompagner les entreprises et investisseurs à mesurer et gérer ces risques liés à la biodiversité.

Contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité

Nous avons rapidement pris conscience du manque de standardisation des engagements et du perfectionnement nécessaire des outils d'analyse pour mesurer correctement notre empreinte biodiversité. **Afin de réduire l'empreinte biodiversité de nos investissements, nous considérons comme essentiel de normaliser les pratiques des acteurs financiers.** C'est dans ce cadre que l'article 29 de la loi Énergie-climat impose aux investisseurs d'élaborer une stratégie d'alignement à la biodiversité dès 2022 (ou d'expliquer pourquoi ils ne le font pas), et d'intégrer les risques biodiversité dans leur gestion des risques financiers à horizon 2023.

La COP15 biodiversité prévue en 2022 est particulièrement attendue alors que la communauté internationale a déjà échoué à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés pour protéger la biodiversité entre 2010 et 2020⁷. Ce travail devrait permettre aux gouvernements de mieux comprendre le lien entre les objectifs à horizon 2050 et les jalons à horizon 2030.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DE NOS CLIENTS

D'après l'enquête IFOP publiée en septembre 2021⁸ pour le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), la demande des Français pour des produits financiers responsables continue d'augmenter. 43 % des Français(es) seraient prêts à solliciter un produit ISR (Investissement socialement responsable) auprès de leur conseiller en 2021 contre 38 % l'année précédente. Malgré cette évolution, l'ISR reste mal connu. Seulement 41 % des Français déclarent avoir entendu parler de l'ISR en 2021 contre 35 % en 2020. Au sein d'Abeille Assurances, nous cherchons à identifier de manière de plus en plus précise les préférences de durabilité des clients et continuerons de leur proposer les produits adaptés.

³ | https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2022.pdf

⁴ | 14 % d'espèces pourraient disparaître dans le cadre d'un scénario 1,5 °C (Eurasia Group)

⁵ | <https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/wp826.pdf>

⁶ | Task Force on Nature-related Disclosure

⁷ | Objectif d'Aichi

⁸ | <https://www.lecourrierfinancier.fr/actualites/dessin/semaine-de-la-finance-responsable-isr-les-francais-encore-peu-investis-76695>

Clés de lecture du rapport

Les parties introductives permettent au lecteur de comprendre la déclinaison des activités d'Abeille Assurances et le rationnel de sa démarche d'investisseur responsable.



➤ Partie 1

La **partie 1** décrit notre démarche globale d'investisseur responsable ainsi que les grandes lignes de notre positionnement stratégique (démarche ISR, stratégie d'alignement à l'Accord de Paris et à la protection de la biodiversité). Elle définit également l'articulation de notre gouvernance autour des sujets de durabilité ainsi que les actions de la compagnie pour mobiliser l'ensemble de ses collaborateurs en 2021.

➤ Partie 2

La **partie 2** détaille les processus mis en place au sein d'Abeille Assurances pour piloter les risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité⁹.

➤ Partie 3

La **partie 3** présente l'impact de nos activités d'investisseur sur les enjeux de durabilité (stratégies d'investissement et processus de gestion, engagement actionnarial et mesure de notre impact).

➤ Partie 4

La **partie 4** introduit nos actions pour étendre notre démarche d'assureur responsable (promotion de la finance durable, sensibilisation des clients, investissements à impact, commercialisation de produits d'assurance verts hors Vie).

➤ Partie 5

La **partie 5** donne des clés sur les perspectives d'Abeille Assurances, notamment sur la nécessité de financer une transition juste qui ne laisse aucun acteur sur le côté.

➤ Partie 6

Les **annexes** fournissent des informations méthodologiques sur les indicateurs utilisés par Abeille Assurances ainsi que des tables de correspondance avec des référentiels nationaux et internationaux de reporting extra-financier (Article 29 de la Loi Énergie Climat, Ademe Climate Transparency Hub, TCFD¹⁰).

⁹ | Le terme durabilité est attribuable aux enjeux, facteurs et risques. Le terme ESG est attribuable aux critères, à l'évaluation, à l'intégration et à la performance (via les scores ESG).

¹⁰ | Task Force for Climate related Financial Disclosures

Renforcer notre transparence

AVEC UN COMITÉ D'EXPERTS EN FINANCE DURABLE

Conscients de la portée technique de ces sujets et leur évolution rapide, nous avons souhaité soumettre le présent rapport à la consultation de trois experts indépendants :



Julie Evain

chercheuse à l'I4CE



Michel Cardona

conseiller senior à l'I4CE



Julie Raynaud

spécialiste investissement responsable (ex-Kepler Cheuvreux, Trucost)

Leur avis a été fourni à titre consultatif et ils n'ont en aucun cas participé à la validation du présent rapport, dont la responsabilité échoit à Abeille Assurances.



Abeille Assurances a également fait appel à **Marc de Joussineau**, Agent Général d'Assurances afin d'avoir la vision d'un expert de la relation client. Ses retours ont permis d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité du rapport au grand public.



1.

Gouvernance et stratégie d'investissement

1.1	Structure de gouvernance d'Abeille Assurances	p. 13
1.2	Intégration de la durabilité dans la gouvernance	p. 13
1.2.1	Dispositifs de supervision et de suivi	p. 13
1.2.2	Gestion des risques de durabilité	p. 14
1.2.3	Mise en œuvre opérationnelle	p. 15
1.2.4	Impact sur les politiques de rémunération	p. 15
1.3	Mobiliser les collaborateurs pour viser une ambition collective	p. 15
1.4	Accélérer notre démarche d'investisseur responsable	p. 16
1.5	S'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris	p. 17
1.6	Renforcer notre compréhension des enjeux de biodiversité	p. 19

1. Gouvernance et stratégie d'investissement

1.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE D'ABEILLE ASSURANCES

La gouvernance d'Abeille Assurances a été progressivement redéfinie depuis octobre 2021 dans le cadre de l'intégration dans Aéma Groupe.

Afin de garantir une intégration des sujets de durabilité à tous les niveaux, Abeille Assurances a instauré un système de gouvernance doté de contrôles efficaces et robustes, proportionné à la nature et à la complexité des opérations. Ce système permet en particulier au conseil d'administration, aux comités de gestion en charge de ces questions et à la direction générale d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans les processus décisionnels et les processus métiers.

Le directeur des risques, le directeur juridique et la secrétaire générale d'Abeille Assurances sont les sponsors exécutifs qui supervisent le système de gouvernance du Groupe et s'assurent de la mise en place opérationnelle des différentes politiques du Groupe relatives aux problématiques de durabilité et au changement climatique. Au niveau du conseil d'administration du Groupe, le comité des risques et le comité de gouvernance supervisent la gestion des risques et des opportunités liés au climat.

La direction des investissements ainsi que la direction des risques d'Abeille Assurances travaillent en étroite collaboration avec la société de gestion du Groupe notamment sur l'intégration des critères ESG dans la gestion et l'alignement des portefeuilles d'investissements à nos objectifs de décarbonation à horizon 2025. Cette collaboration quotidienne est formalisée par la tenue d'un comité ESG-Climat trimestriel commun à la société d'assurance et à la société de gestion qui réunit une quinzaine de personnes et qui valide la correcte intégration des facteurs ESG-Climat dans la gestion des facteurs ESG-Climat.

1.2 INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ DANS LA GOUVERNANCE

1.2.1 Dispositifs de supervision et de suivi

Le conseil d'administration d'Abeille Assurances, épaulé par son comité des risques, le comité de gestion et le directoire d'Abeille Asset Management, valide la stratégie d'Abeille Assurances dans ce domaine. De nombreuses directions (Investissements, RSE, risques, techniques, affaires publiques) collaborent chez Abeille Assurances afin d'identifier, gérer et réduire l'impact des risques climatiques et de durabilité. La direction des investissements se focalise sur l'actif de la société d'assurance et les directions techniques gèrent les risques de passif. Ces deux directions collaborent afin de définir des approches ESG cohérentes à la fois sur l'actif et le passif.

Début 2021, un module de formation spécifique à l'ESG-Climat a été déployé pour les membres du conseil d'administration d'Abeille Assurances. Cette formation aborde les sujets suivants :

- Présentation des critères ESG
- Focus sur l'actualité et l'évolution de la réglementation
- Identification, analyse et gestion des risques de durabilité
- Présentation des outils et méthodologies utilisés en interne.

1.2.2 Gestion des risques de durabilité

En tant qu'assureur et investisseur, Abeille Assurances et ses filiales sont triplement exposées aux risques de durabilité (environnement, social et gouvernance) à la fois sur leurs actifs, leurs passifs (produits d'assurance) et leurs modèles d'affaires. À l'actif, ces risques peuvent donner naissance à des risques financiers (crédit, marché ou liquidité) qui peuvent avoir un fort impact sur la valeur des actifs en portefeuille. Au passif, les risques associés sont liés par exemple à l'augmentation de la fréquence et du coût des événements climatiques extrêmes, qui ont des conséquences directes sur la tarification des polices d'assurance et ont des impacts financiers mais aussi sociaux importants. Sur le

modèle d'affaires de l'assurance, c'est la capacité du secteur à assurer l'ensemble des biens des clients sur la totalité du territoire qui peut être à risque, faisant porter ainsi un risque financier important sur le secteur public et la population en cas de multiplication de sinistres climatiques graves.

Au total, ces risques peuvent avoir un effet négatif sur la rentabilité ou la réputation d'Abeille Assurances et ses filiales, mais ils remettent surtout en cause le rôle du secteur de l'assurance de protéger nos assurés face aux aléas de la vie.

La matérialité des enjeux du développement durable sur notre modèle d'assureur nous conduit à les intégrer naturellement dans notre cadre commun de gestion des risques. Celui-ci

s'appuie sur une gouvernance structurée qui permet d'intégrer le développement durable et les enjeux extra-financiers dans les processus de décision de gestion des risques afin de mieux les identifier, les mesurer et les atténuer.

- ▶ Le conseil d'administration valide annuellement la stratégie en matière de gestion des risques et l'appétence au risque d'Abeille Assurances.
- ▶ Le comité des risques assiste le conseil d'administration dans la réalisation de ses activités. Il est également en charge de suivre le respect de l'appétence au risque et de valider les approches méthodologiques présentées par chaque direction sur le suivi des risques.

▶ Gouvernance Abeille Assurances



Le comité de direction générale a établi des sous-comités jouant un rôle primordial dans la gestion des risques :

- **L'ALCO ou comité actif-passif** pilote les risques financiers et assurantiels d'Abeille Assurances. Il s'assure de l'optimisation des investissements au regard du rendement espéré et de l'appétence au risque. Des sujets ESG Climat sont présentés au comité de manière ad hoc. Un sous-comité a été mis en place et est spécifiquement dédié au suivi des risques de durabilité.
- **L'ORC ou comité des risques opérationnels** est chargé d'assurer la supervision globale des risques opérationnels liés aux activités d'Abeille Assurances, de ses filiales et des sociétés apparentées.
- **Le comité capital** suit les questions relatives au pilotage du capital et ses impacts sur les entités légales. Il est également en charge de valider les scénarios climatiques, les modèles utilisés pour calculer leurs impacts, les résultats des impacts des stress-test climatiques ainsi que leur prise en compte dans le plan stratégique.
- **Les comités excellence technique Vie et non-Vie** ont la charge d'identifier, mesurer et assurer le suivi des impacts des risques physiques sur les activités Vie et non-Vie.

1.2.3 Mise en œuvre opérationnelle

La mise en œuvre opérationnelle des enjeux de durabilité est coordonnée au sein du comité ESG-Climat, qui réunit les représentants des équipes de gestion d'Abeille Asset Management et des directions d'Abeille Assurances (Investissements, RSE, risques et direction financière), et se réunit à une fréquence trimestrielle. Abeille Asset Management bénéficie de 22 analystes ESG dédiés en charge de produire les analyses ESG et d'entrer en contact avec les entreprises sur ces sujets ESG. Au sein d'Abeille Assurances, 2 ressources sont dédiées à l'intégration des facteurs de durabilité dans la gestion des portefeuilles d'investissement.

1.2.4 Impact sur les politiques de rémunération

L'alignement des intérêts des parties prenantes est indispensable à la réussite d'une transition durable. Dans le cadre de l'intégration d'Abeille Assurances au sein d'Aéma Groupe, nous avons entamé des travaux pour redéfinir les politiques de rémunération de nos équipes dirigeantes. À fin 2022, la part des encours des organismes de placements collectifs articles 8 et 9, selon SFDR, dans la somme totale des encours sous gestion du Groupe sera intégrée comme composante à part entière de la rémunération du Directeur général d'Aéma Groupe. L'objectif sera d'augmenter graduellement la part de ces encours articles 8 et 9 dans les portefeuilles d'investissement. Le Directeur général d'Abeille Assurances contribuera pleinement à l'atteinte de cet objectif.

Nous continuerons à développer des incitations financières pour les fonctions exécutives notamment pour renforcer notre transition sur les sujets climatiques.

1.3 MOBILISER LES COLLABORATEURS POUR VISER UNE AMBITION COLLECTIVE

Au sein d'Abeille Assurances, nous sommes convaincus que la création de valeur ne peut être durable que lorsqu'elle est partagée par l'ensemble de nos collaborateurs.

Nous avons formalisé une gouvernance d'entreprise visant à promouvoir la diffusion de la connaissance en interne sur les sujets ESG-Climat. Cette transmission via la communication et la formation se fait sur l'ensemble de nos équipes, des directions d'Abeille Assurances jusqu'aux réseaux de distribution, en passant par les équipes d'Abeille Asset Management.

Les équipes d'Abeille Asset Management ont été formées en 2021 à la finance durable par Novethic, organisme certifié, filiale de la Caisse des Dépôts. L'objectif de cette formation : leur permettre de maîtriser les notions clés, le vocabulaire consacré et les pratiques dominantes de la finance durable ; connaître le cadre politique et les évolutions réglementaires européennes ainsi que comprendre les enjeux et les défis du secteur financier sur le sujet de la durabilité.

Les nouveaux arrivants sont également formés sur les sujets ESG-Climat lors d'une session de formation dédiée. Une newsletter mensuelle interne est également transmise à toutes les équipes pour faire le point sur des sujets d'actualité, de réglementation et de développement commercial sur les sujets ESG. Les collaborateurs d'Abeille Asset Management et de la direction des investissements sont également incités à obtenir la certification ESG du CFA Institute.

Chaque année, les Rendez-vous de l'investissement rassemblent nos courtiers, agents généraux, agents vie, courtiers Afer et collaborateurs Épargne Actuelle et intègrent de plus en plus d'aspects ESG. Cet événement nous permet d'apporter à nos réseaux les informations nécessaires pour **accompagner les clients à choisir des produits compatibles avec des objectifs de durabilité, notamment dans le cadre de l'objectif d'alignement à l'accord de Paris. Cet événement permet également à nos réseaux de distribution de mieux faire concorder les besoins et attentes de nos clients avec nos produits.**

En 2021, nous avons également préparé 3 modules obligatoires de formation sur les risques climatiques pour nos agents. Cette formation, créée avec notre partenaire Mayane¹¹ sera dispensée fin 2022 sous format digital.

Nous avons créé un groupe de travail d'inspecteurs référents RSE chargés de relayer nos actions RSE auprès des agents généraux.

Nous avons également envoyé à nos agents un questionnaire pour évaluer leur appétence aux sujets RSE : risques climatiques, connaissances des fonds ISR, utilisation des réseaux sociaux sur les sujets RSE, labellisation RSE de leur agence, besoin d'informations et d'accompagnement. Les résultats de cette étude ont démontré la forte demande d'informations de la

part des agents généraux sur ces sujets, ce qui a amené à une réflexion sur la création d'une formation à la RSE, qui sera dispensée à nos agents en 2023.

Enfin, la Fabrique Abeille Assurances¹² accompagne depuis plus de 5 ans maintenant des porteurs de projets innovants dans l'économie sociale et solidaire. Nous avons mis en place en 2021 des jurys régionaux « digitaux » composés d'entrepreneurs, d'experts locaux, d'agents et de collaborateurs. **Cette initiative est un moyen pour Abeille Assurances de rassembler ses réseaux d'agents et d'impliquer l'ensemble de ses collaborateurs en faveur du développement durable.**

Plan d'amélioration continue

Améliorer progressivement notre démarche de formation à l'attention des collaborateurs et des différents membres des comités de direction en intégrant de nouveaux programmes, notamment sur les enjeux liés à la préservation de la biodiversité et à l'évolution du cadre réglementaire de la finance durable.

¹¹ | Structure de recherche dédiée au développement de solutions innovantes visant à lutter contre les effets du réchauffement climatique et ses conséquences territoriales.

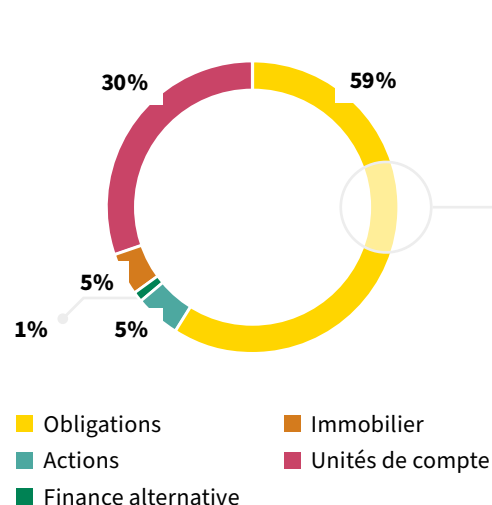
¹² | La Fabrique Abeille Assurances est un concours national annuel de l'entrepreneuriat social et solidaire créé en 2016 par Aviva France et doté d'un million d'euros de dons

1.4 ACCÉLÉRER NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

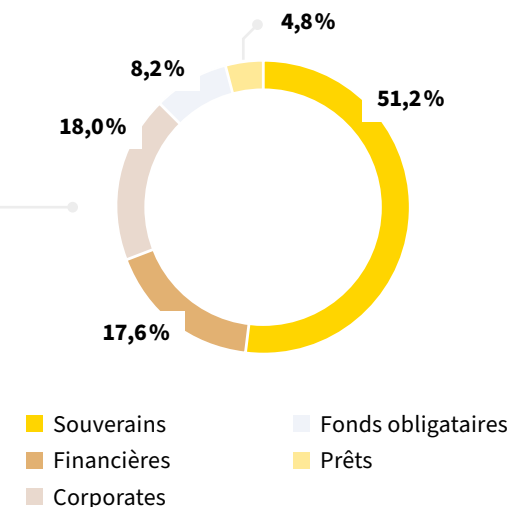
Abeille Assurances est un acteur de référence de l'investissement responsable en France de par son positionnement historique, son rôle de modèle et ses actions pour développer la finance durable.

Vue d'ensemble du portefeuille d'actifs

► **Figure 2** | Répartition des actifs du portefeuille Abeille Assurances à fin 2021



► **Figure 3** | Décomposition des actifs obligataires du portefeuille Abeille Assurances à fin 2021



Sur un total de **95 milliards d'euros d'encours sous gestion au 31/12/2021**, 30 % (29 Mds d'euros) sont gérés en Unités de Compte, et 70 % (66 Mds d'euros) sont gérés sous forme de mandats.

100 % des encours sous mandat de gestion d'Abeille Assurances (66 Mds d'euros) sont classifiés article 8 SFDR, comme le mandat ARP PACTE Euro qui est labellisé ISR (300 M€ d'encours). La majeure partie de l'actif géré sous mandat concerne des classes d'actifs obligataires (59 %) principalement investies en obligations souveraines (51 % du portefeuille obligataire).

Démarche d'investisseur responsable d'Abeille Assurances

Abeille Assurances a déployé une démarche d'investisseur responsable sur l'ensemble de son portefeuille d'actifs, et entamé des travaux sur l'intégration ESG au passif de son bilan.

► La gestion des mandats

Abeille Assurances dispose d'une expertise en gestion d'actifs par le biais de sa filiale Abeille Asset Management qui gère 95% de ses mandats d'investissement. Cette proximité nous permet de piloter de près notre performance ESG à la fois sur les stratégies d'investissement et le suivi de nos objectifs. **L'ensemble des mandats de gestion actions et obligations d'Abeille Asset Management est géré en Article 8 SFDR**, et les gérants veillent à respecter nos objectifs, notamment climatiques. L'attribution de nouveaux mandats de gestion hors Abeille Asset Management est conditionnée par des diligences renforcées sur l'intégration des critères ESG. Les fonds sélectionnés sont préférablement article 8 ou 9 SFDR, et nous cherchons au maximum à sélectionner des fonds labellisés (Greenfin, ISR, Finansol). La performance ESG des mandats est régulièrement suivie à travers des reportings ESG détaillés.

► Les Unités de Compte

Abeille Assurances a fait le choix d'orienter son offre Unités de Compte vers des supports responsables en proposant notamment un large éventail de produits disposant d'un label. L'intégration des enjeux de durabilité et climat se fait à un rythme soutenu et à deux niveaux: celui des assurés et des sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons. **Nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer une large gamme d'UC responsables à nos clients et de les inciter à investir durablement.**

Notre démarche de prise en compte des critères ESG s'inscrit autour de deux axes:

- Cartographier et suivre la performance ESG de nos investissements en Unités de Compte afin de déterminer nos leviers d'actions et de valider la bonne mise en place des critères ESG;
- Prioriser le processus de sélection des fonds (article 8, article 9, fonds avec label, fonds alignés sur nos objectifs climat...).

1.5 S'ALIGNER SUR LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

Aviva plc avait rejoint la Net Zero Asset Owner Alliance en 2019¹³ et fixé des objectifs de réduction des émissions de GES de notre portefeuille d'investissement en 2020 à horizon 2024. L'intégration d'Abeille Assurances (ex Aviva France) dans Aéma Groupe en 2021 ne remet pas en cause nos objectifs de réduction des émissions de GES à 2024 et nous permettra de définir une ambition commune dans nos objectifs climatiques.

Stratégie climat

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, nous souhaitons minimiser les risques et capturer les opportunités climatiques autour de trois blocs:

01 Une ambition et des objectifs

Nous nous sommes engagés à réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'investissement de 25 % à l'horizon 2024 par rapport à 2019. Notre ambition ne se limite pas au profil de décarbonation de notre portefeuille mais à l'impact de notre démarche sur la décarbonation de l'industrie financière, des secteurs les plus carbonés, des entreprises et de nos clients afin que nos actions aient un impact véritable sur la réduction des émissions de GES dans l'économie réelle.

02 Des leviers d'action climat

Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour respecter nos engagements. Afin de réduire les émissions de notre portefeuille, nous continuerons d'optimiser nos décisions d'investissement, et notamment d'investir dans des solutions favorisant la transition climatique et environnementale. Nous renforcerons progressivement notre démarche d'engagement auprès des entreprises des secteurs les plus fortement carbonés, à mesure que celles-ci ne répondent pas aux objectifs de l'Accord de Paris. Pour cela, nous déploierons les meilleures métriques et méthodologies d'analyse. Une accélération des programmes de formation interne sur le climat et des actions de sensibilisation toujours plus importantes en externes nous permettra d'inclure l'ensemble de nos parties prenantes dans la transition.

03 La gestion des risques climat

Nous continuerons d'identifier, analyser et gérer les risques matériels du climat à la fois sur notre portefeuille d'investissement et sur notre passif.

¹³ Aviva France (désormais Abeille Assurances) était engagé dans la Net Zero Asset Owner Alliance en 2019 à travers le groupe Aviva PLC, ce qui a conduit à la formulation d'objectifs climatiques en 2020. Malgré l'intégration d'Abeille Assurances (ex Aviva France) dans le groupe Aéma, les objectifs climatiques fixés en 2020 à horizon 2024 restent les mêmes au niveau d'Abeille Assurances.

L'objectif est fixé à -25 % de réduction d'intensité carbone depuis les niveaux de fin 2019 à fin 2024. Cet objectif répond à l'exigence de la NZAOA « Les objectifs des signataires doivent viser des réductions de carbone de 16 % à 29 % d'ici 2025 ». Cette fourchette a été fixée par l'alliance à partir d'un travail de construction de trajectoire sur les scénarios 1,5 °C du GIEC.

L'objectif de réduction d'intensité carbone à horizon 2025 s'inscrit dans les exigences du protocole de la Net Zero Asset Owner Alliance. Il couvre les investissements en actions et obligations d'entreprises du portefeuille d'investissements d'Abeille Assurances, hors Unités de Compte, ainsi que les investissements immobiliers détenus en direct. L'indicateur utilisé est l'intensité carbone en tCO₂eq/M\$ de chiffre d'affaires. Il prend en compte les émissions scope 1 et 2 ¹⁴.

À ce jour, nous reconnaissons que notre démarche de fixation d'objectifs de réduction carbone comporte plusieurs limites :

- ▶ Le scope 3 n'est pas encore pris en compte en raison du manque de données réelles scope 3 actuellement divulguées par les entreprises
- ▶ Nous nous reposons sur des objectifs formulés en intensité carbone plutôt qu'en émissions absolues
- ▶ Nos objectifs n'ont pas été déclinés au niveau des secteurs d'activité économique
- ▶ Nous devons développer notre capacité à analyser la crédibilité des trajectoires nettes zéro des entreprises
- ▶ Les scénarios et projections utilisés reposent sur des hypothèses ayant plusieurs limites intrinsèques, notamment liées aux contraintes sur les modélisations des données

Plans d'actions sur le climat

Améliorer nos processus d'investissement pour décarboner le portefeuille

En 2021

- ▶ Inscription des objectifs de décarbonation dans les mandats liquides d'Abeille Asset Management et les mandats immobilier
- ▶ Amélioration de l'intégration et de la modélisation des métriques quantitatives (température, part verte) et qualitatives
- ▶ Désinvestissement sur 9 % de notre exposition au charbon

Priorités 2022

- ▶ Fixer un objectif de réduction d'intensité carbone à horizon 2030
- ▶ Intégrer d'autres classes d'actifs (souverains) dans nos objectifs d'alignement net zéro
- ▶ Développer une politique de sortie progressive du financement des hydrocarbures non-conventionnels

Investir dans des solutions pour la transition environnementale (au minimum 500 millions d'euros en actifs verts par an)

En 2021

- ▶ 6,4 Mds€ investis dans des actifs verts au 31/12/2021 sur plusieurs classes d'actifs côtés et non côtés
- ▶ Nous avons investi 1,4 Md€ dans des actifs verts sur 2021 soit 280 % de notre objectif de 500 M€

Priorités 2022

- ▶ Continuer notre programme d'investissements verts pour apporter notre part au financement de la transition et de l'adaptation
- ▶ Travailler sur l'intégration de la taxonomie verte européenne comme cadre de référence des investissements verts

Déployer les meilleures méthodologies et métriques climat

En 2021

- ▶ Travailler sur la projection et la modélisation de l'intensité carbone du portefeuille d'investissement jusqu'en 2030

Priorités 2022

- ▶ Améliorer la projection et la modélisation de nos investissements sous contrainte net zéro et ESG
- ▶ Augmenter le périmètre de couverture de nos métriques
- ▶ Intégrer le scope 3 et réaliser les analyses en valeur absolue et en intensité

Renforcer nos politiques de vote et d'engagement sur le climat

En 2021

- ▶ 82 % de support aux résolutions climatiques proposées par le management
- ▶ 3017 actions d'engagements sur des sujets ESG
- ▶ 78 % des actions d'engagement sur des sujets ESG

Priorités 2022

- ▶ Renforcer nos actions d'engagement sur les sujets liés à la biodiversité
- ▶ Renforcer l'engagement sur le climat

Au niveau de la société de gestion Abeille Asset Management gérant 95 % de l'actif Abeille Assurances hors part UC



Jean-François COPPENOLLE

Directeur du pôle ISR,
Abeille Assurances

« Nos objectifs de réduction d'intensité carbone à horizon 2030 sont en cours d'élaboration. Nous prévoyons de fixer un objectif de réduction en lien avec les scénarios scientifiques du GIEC et de couvrir l'intégralité de nos actifs dans notre objectif d'ici quelques années. Nous veillerons tout particulièrement à ce que la manière dont nous décarbonons les portefeuilles d'investissement ait un impact direct sur les émissions absolues à travers la mise en place d'une approche sectorielle en lien avec notre approche d'engagement ».



Plan d'amélioration continue

- ▶ **Élaborer des objectifs de réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille d'investissements global à horizon 2030**
- ▶ **Développer et optimiser notre outil interne de projection de la trajectoire de réduction carbone**
- ▶ **Publier la feuille de route de notre stratégie climat**
- ▶ **Travailler sur l'intégration du scope 3 et des émissions carbone en valeur absolue dans nos objectifs climatiques**
- ▶ **Travailler sur l'intégration de la taxonomie verte européenne comme référentiel des activités vertes au cours de l'année 2022**

1.6 RENFORCER NOTRE COMPRÉHENSION DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

L'érosion de la biodiversité met en danger les services écosystémiques, menaçant à la fois les individus et les entreprises dont la dépendance à l'exploitation directe ou indirecte du capital naturel est importante. L'impact financier qui en découle se répercute sur les investisseurs et assureurs. L'engagement d'Abeille Assurances pour la protection de la biodiversité vient donc dans le prolongement naturel de sa stratégie climat :

- ▶ **Maîtriser les risques et opportunités liés à la biodiversité de nos investissements,** à la fois en matière de dépendance aux services écosystémiques et aux risques émanant de l'empreinte biodiversité causée par les choix d'investissement. Il s'agit donc de renforcer notre mesure des risques liés à la biodiversité afin d'éclairer nos décisions d'investissement.
- ▶ **Maîtriser l'empreinte biodiversité de nos investissements.** Cela passe tout d'abord par l'utilisation des meilleures métriques quantitatives et qualitatives d'impact sur la biodiversité. Au-delà de la mesure d'impact, un enjeu majeur sera de construire des trajectoires de réduction de l'empreinte biodiversité alignées avec les objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité biologique, dans la même logique que les trajectoires climatiques. Il s'agit à la fois d'éviter le financement d'entreprises dont l'activité est intrinsèquement nocive et de financer des entreprises contributrices à la restauration et la conservation de la biodiversité. L'objectif final étant d'avoir une empreinte biodiversité positive.

Quels objectifs d'alignement biodiversité ?

Signée au sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) est fondée sur trois piliers : conservation de la biodiversité, utilisation durable de ses éléments et partage équitable des avantages de l'exploitation des ressources. En 2010, les Parties à la CDB avaient adopté un plan stratégique (2011-2020) constitué de 20 objectifs (Objectifs d'Aichi) visant à sauvegarder et protéger la diversité ainsi que les acteurs et écosystèmes qui l'entourent. La deuxième partie de la COP 15 Biodiversité devrait faire émerger de nouveaux objectifs biodiversité, dans le but de « mettre un terme aux pertes de biodiversité d'ici 2030 et parvenir à la restauration des écosystèmes d'ici 2050 ».

Dans ce cadre, Abeille Assurances désire structurer sa démarche biodiversité sur cinq leviers d'actions principaux :

- ▶ **Comprendre** les enjeux liés à la biodiversité
- ▶ **Identifier et quantifier** les risques liés à la biodiversité
- ▶ **Mesurer et cartographier** notre empreinte biodiversité
- ▶ **S'engager** sur des objectifs d'alignement biodiversité
- ▶ **Faire évoluer** les processus d'investissement en faveur d'une meilleure intégration de la biodiversité

5 causes de perte de la biodiversité

- ▶ Changements dans l'utilisation des terres (par exemple, la déforestation, la monoculture intensive, l'urbanisation)
- ▶ La surexploitation directe de certaines espèces à travers la surpêche
- ▶ Changement climatique
- ▶ Pollution
- ▶ Espèces exotiques envahissantes

5 leviers d'action

- ▶ Mesurer et publier notre empreinte
- ▶ Prise en compte des risques liés à la biodiversité notamment dans notre gouvernance et notre gestion des risques
- ▶ Réduire nos impacts négatifs et accroître nos impacts positifs
- ▶ Soutenir la préservation de la biodiversité et du capital naturel à travers des investissements et notre politique produit
- ▶ S'engager auprès de nos parties prenantes (clients, collaborateurs et société dans lesquelles nous investissons) sur la restauration et la préservation de la biodiversité



Thomas RIVRON

Directeur des Investissements d'Abeille Assurances

Au sein d'Abeille Assurances, nous sommes convaincus que l'érosion de la biodiversité est un risque majeur pour les années à venir. La disparition dramatique de certaines espèces n'est que la partie visible de l'effondrement plus global des populations. De ce fait, les enjeux liés à la biodiversité sont à nos yeux tout aussi importants que les enjeux climatiques, et 2022 sera pour Abeille Assurances l'année de la formalisation de sa politique biodiversité.

Le fait que de nombreuses entreprises commencent à s'impliquer fortement sur le sujet, notamment sous l'impulsion des réglementations française et européenne, est un point encourageant. La Task-Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) qui, à l'instar de la TCFD pour le climat, sera également une étape structurante pour accompagner les acteurs économiques dans leur démarche pour identifier et rendre compte des risques liés à la nature dans un langage commun.



En 2021, Abeille Assurances a largement renforcé sa compréhension des enjeux liés à la biodiversité et a notamment participé à des groupes de travail de Finance for Tomorrow sur le sujet. Après plusieurs tests sur nos portefeuilles, notre société de gestion a choisi d'utiliser la base de données BIA-GBS de Carbon4 Finance, alimentée par le Global Biodiversity Score™ qui mesure l'impact de nos investissements sur la biodiversité. En 2022, nous prévoyons tout d'abord d'étudier la contribution de notre portefeuille à la réduction des pressions sur la biodiversité et d'agir sur les contributeurs les plus négatifs à l'empreinte biodiversité. Dans un second temps, nous serons en mesure de travailler sur l'intégration de cette métrique ou d'autres métriques dans nos processus

d'investissements afin de fixer des objectifs d'alignement biodiversité à horizon 2030. Pour cela, nous nous baserons en partie sur les objectifs définitifs de la COP 15 Biodiversité.

Nous avons conscience que la prise en compte des problématiques de biodiversité est un enjeu complexe tant les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les impacts de la perte de biodiversité sont difficiles à modéliser et donc à piloter. Notre démarche s'insère dans une dynamique d'apprentissage à travers notamment des partenariats académiques, des formations, des développements d'outils de mesure et notre adhésion à des initiatives de place.

Plan d'amélioration continue

PRIORITÉS 2022

- ▶ Publier une analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définie par l'IPBES
- ▶ Rejoindre une initiative de place sur le sujet biodiversité

PRIORITÉS 2023

- ▶ Publier une méthodologie et une stratégie d'alignement avec des objectifs chiffrés à l'horizon 2030
- ▶ Déployer la mesure de l'alignement aux engagements biodiversité

2.

Gestion des risques et opportunités liées aux facteurs de durabilité

2.1	Identifier les risques et opportunités de durabilité	p. 23
2.2	Analyser l'exposition d'Abeille Assurances	p. 27
2.3	Utiliser l'analyse de scénario pour estimer l'impact financier des risques climatiques	p. 33
2.4	Gérer les risques de durabilité	p. 35

2. Gestion des risques et opportunités liées aux facteurs de durabilité

Le système de gestion des risques d'Abeille Assurances s'appuie sur :

- ▶ Une stratégie de gestion des risques et la définition d'un niveau d'appétence aux risques
- ▶ Une structure de gouvernance des risques (décrite en 1.2.2)

La stratégie et le niveau d'appétence aux risques sont définis dans la politique de gestion des risques et validés annuellement par le conseil d'administration d'Abeille Assurances. La politique se base notamment sur notre processus IMGSR (Identifier, Mesurer, Gérer, Suivre et Reporter).

La matérialité des enjeux liés au développement durable sur notre modèle d'assureur nous conduit à les intégrer naturellement dans notre cadre commun de gestion des risques.

2.1 IDENTIFIER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE DURABILITÉ

Dans un premier temps, notre démarche consiste à identifier et cartographier les risques extra-financiers ayant un potentiel impact financier sur une ou plusieurs de nos activités. Un inventaire cartographiant les risques, notamment de durabilité, est réalisé et alimenté annuellement par toutes les directions concernées.

Le changement climatique

Nous identifions trois types de risques qui apparaissent comme un enjeu majeur pour Abeille Assurances, d'autant plus qu'ils touchent à la fois l'actif et le passif et que certaines conséquences sont déjà perceptibles :

- ▶ **Les risques physiques** sont les pertes économiques subies suite aux événements chroniques et extrêmes amplifiés par le réchauffement climatique. Les 3 risques physiques majeurs pour Abeille Assurances sont les risques d'inondation (incluant le risque de submersion marine), de sécheresse et de tempêtes ;
- ▶ **Les risques de transition** sont les coûts subis par les agents économiques liés à la mise en place d'un modèle économique bas carbone ou aux changements d'habitude de consommation ;
- ▶ **Les risques de litige** sont les coûts liés à la responsabilité juridique des entreprises dans leur lutte contre le réchauffement climatique.

► **Figure 4** | Impact de chaque risque climatique sur l'actif et le passif

Type de risque climatique	Impact sur l'actif			Impact sur le passif
RISQUES PHYSIQUES (événements chroniques et extrêmes)	Entreprises ► Perte de valeur des entreprises exposées et n'ayant pas construit une résilience au réchauffement climatique COURT-MOYEN TERME	Infrastructure et immobilier ► Dommages sur les installations, impact sur la productivité des salariés et augmentation des coûts d'exploitation MOYEN-LONG TERME	Souverains ► Risque de défaut ou de détérioration du risque de crédit des états les plus exposés aux conséquences du changement climatique MOYEN-LONG TERME	► Augmentation du montant des sinistres et des dommages santé. Impact sur la longévité MOYEN-LONG TERME ► Changement de la tarification COURT-MOYEN TERME
RISQUES DE TRANSITION	Entreprises ► Coûts subis par les entreprises investies liés à la mise en place d'un modèle bas-carbone (exigences de la réglementation climatique, évolution du prix des matières premières, comportements des consommateurs, substitution et développement de technologies bas carbone, stigmatisation de certains acteurs) COURT-MOYEN TERME ► Pertes de revenus liés aux actifs échoués MOYEN-LONG TERME		Souverains ► Risque de défaut des états les plus en retard dans la mise en place de leur transition climatique ou dépendant des ressources fossiles pour le financement de leur budget et leur activité économique locale MOYEN-LONG TERME	► Perte d'activité suite au changement de comportement des assurés en lien avec les enjeux climatiques (ex: diminution de l'activité d'assurance auto lié à la baisse du nombre de véhicules par habitant) MOYEN-LONG TERME ► Risque inflationniste sur les autos et l'assurance habitation COURT-MOYEN TERME
RISQUES DE LITIGE	Entreprises et souverains ► Pertes de valeur des entreprises investies et des états subissant des coûts additionnels liés à des procédures juridiques (Court-moyen terme)			► Coûts additionnels liés à des procédures juridiques sur nos émetteurs en portefeuille et à l'impact négatif sur l'image d'Abeille Assurances MOYEN-LONG TERME

Le changement climatique fait également naître des opportunités

► Le rendement espéré des entreprises dont l'activité contribue fortement à la lutte contre le réchauffement climatique (Court-Moyen terme) et qui bénéficient d'une latitude pour répercuter leurs coûts sur le consommateur final.

► Le rendement espéré des investissements immobiliers, infrastructures nécessaires à la transition, à l'adaptation (Court-Moyen terme) et résilients (Moyen-Long terme).

► Le développement de nouveaux produits d'assurance liés à la transition climatique (assurance des dispositifs d'énergies renouvelables) et favorisant le comportement vertueux des assurés (Court-Moyen terme).



Des risques mais aussi des opportunités

Jean-François COPPENOLLE

**Directeur du pôle ISR,
Abeille Assurances**

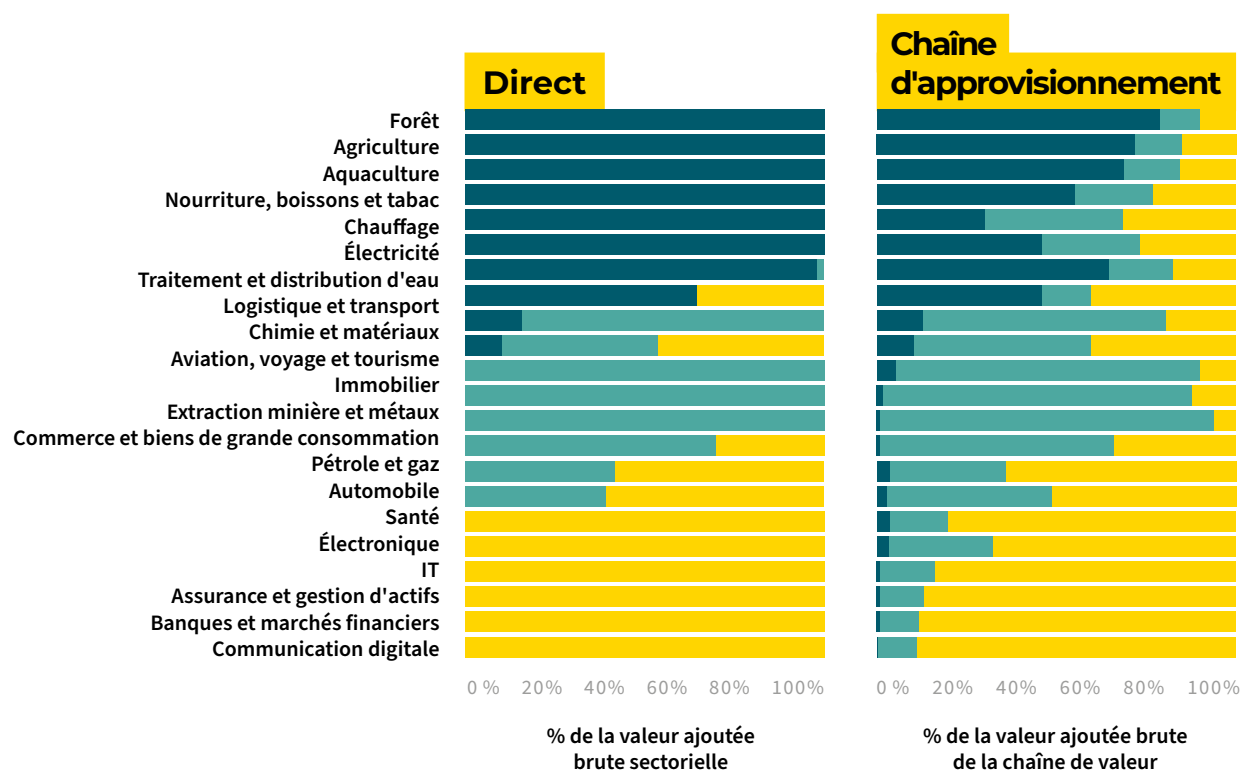


« Les enjeux du développement durable font porter des risques d'une envergure exceptionnelle sur la gestion de notre actif et passif. A contrario, nous sommes également convaincus que cette transition énergétique et climatique représente une source d'opportunités considérables en termes d'investissement tant les besoins de financement sont importants. Une transition énergétique réussie passera par la mise à l'échelle de projets innovants d'électrification de nos modes de vie, notamment dans les pays en voie de développement. Le déploiement des technologies de capture et d'utilisation du carbone est une composante majeure des scénarios de décarbonation, ce qui suppose leur financement massif pour accélérer la recherche. De manière générale, nos modes de transport et de vie vont évoluer et des innovations vont émerger. Au sein d'Abeille Assurances, nous avons comme responsabilité de financer et assurer l'ensemble de ces projets contribuant à faire avancer la transition durable de nos sociétés. »



► **Figure 5** | Pourcentage de la valeur ajoutée (directe et chaîne de valeur) dépendant de la biodiversité, par activité économique.
Source: PwC 2020

■ Très dépendant
■ Moyennement dépendant
■ Peu dépendant



Les risques liés à la perte de biodiversité

Au sein d'Abeille Assurances, nous identifions trois types de risques liés à la biodiversité qui impactent l'actif et le passif :

► **Risques physiques :** liés à la dépendance des activités économiques à la biodiversité. Ces risques concernent le potentiel de réduction de la quantité et qualité des services écosystémiques fournis par les systèmes naturels. De nombreux secteurs sont directement concernés: agriculture, foresterie, textile, producteurs d'énergie, tourisme, et l'ensemble de l'économie de manière indirecte à travers leurs chaînes de valeur. Par exemple, la réduction de la pollinisation peut réduire le rendement des cultures alimentaires, et donc directement

impacter les revenus de l'industrie agricole et indirectement ceux de la grande distribution. Les entreprises sont donc exposées à une perte de valeur en fonction du niveau de dépendance de leurs activités aux services écosystémiques.

► **Risques de transition :** à l'instar des risques de transition liés au climat, le risque de transition biodiversité découle des actions ou changements structurels (réglementation, changements technologiques, comportements des consommateurs et évolution des prix) pour combattre ou réduire les pertes de biodiversité. Les entreprises ayant un fort impact négatif sur les écosystèmes (agriculture, foresterie, exploitation minière, énergie, transports, infrastructures) seront les premières touchées.

► **Risques de litige :** coûts additionnels liés à la responsabilité juridique des entreprises jugées responsables d'impact négatif sur la biodiversité.

Les évolutions sociales et comportementales

Abeille Assurances est, comme tout assureur, exposée aux risques liés aux évolutions sociales et sociétales. Les entreprises investies font face à un risque d'inadaptation de leurs produits aux besoins et attentes des clients, notamment les jeunes générations. Plus que jamais auparavant, le grand public est attaché au caractère responsable des produits et services qu'il consomme, ce qui fait peser un risque de réputation important lié à l'image de marque. La hausse de la cybercriminalité, du respect des droits humains et de la qualité des conditions de travail sont d'autres facteurs essentiels intégrés dans nos analyses de risques.

2.2 ANALYSER L'EXPOSITION D'ABEILLE ASSURANCES À CES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Nous utilisons une série d'indicateurs destinés à calibrer l'analyse de l'exposition de notre actif aux risques de durabilité. Le tableau récapitulatif ci-contre reprend l'ensemble de ces indicateurs.

Thème	Indicateur	Type de risque	Classe d'actifs couverte	Fournisseur
CLIMAT	Intensité carbone PARTIE 3	Risque de transition	Actions, obligations d'entreprises et souveraines, immobilier	MSCI
	Potentiel de réchauffement PARTIE 3	Risque de transition	Actions, obligations d'entreprises et souveraines	MSCI, Modèle interne, PACTA (2II)
	Part verte PARTIE 3	Risque de transition	Actions et obligations d'entreprises	Définition interne Clarity AI (taxonomie)
	Climate VaR (value at risk)	Risques physiques et de transition	Actions, obligations d'entreprises et souveraines, immobilier	MSCI et Propriétaire Aviva
	Score ND-GAIN	Risque physique	Obligations souveraines	Université de Notre-Dame
	Exposition aux vagues de chaleur, sécheresse, inondations, submersion marine	Risque physique	Immobilier	Bat-ADAPT
BIODIVERSITÉ	Biodiversity score MSCI (Biodiversity & Land Use)	Risques physiques et de transition	Actions et obligations d'entreprises	MSCI
	Global Biodiversity Score (GBS) développé par CDC Biodiversité	Risque de transition	Actions et obligations d'entreprises	Carbon4 Finance
ESG	Scores ESG PARTIE 3	Risque de durabilité	Actions, obligations d'entreprises et souveraines, immobilier	Propriétaire Abeille Assurances, MSCI

Analyse de l'exposition aux risques physiques du changement climatique

Actifs immobiliers (outil Bat-ADAPT)

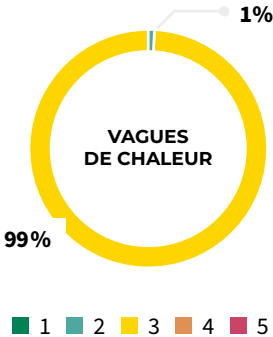
La vulnérabilité climatique d'un bâtiment face aux différents aléas climatiques est donnée par l'analyse croisée de son exposition et de sa sensibilité face à chacun des aléas climatiques identifiés. Nous examinons le risque de chaque aléa (vagues de chaleur, sécheresses et RGA ou retrait-gonflement des argiles (RGA), inondations, submersions marines) à horizon 2050 à travers l'outil Bat-ADAPT développé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable.

Pour chaque aléa, un niveau de vulnérabilité est défini de 1 à 5, 1 étant peu vulnérable et 5 étant très vulnérable. Ce niveau est attribué d'après le tableau suivant:

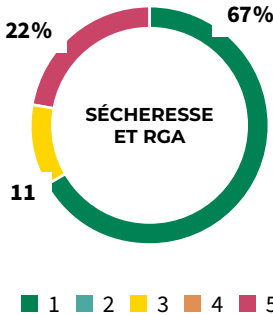
		Exposition		
		FORTE	MOYENNE	FAIBLE
SENSIBILITÉ	FORTE	5	4	3
	MOYENNE	4	3	2
	FAIBLE	3	2	1

L'outil couvre 90 % du portefeuille immobilier Abeille Assurances.

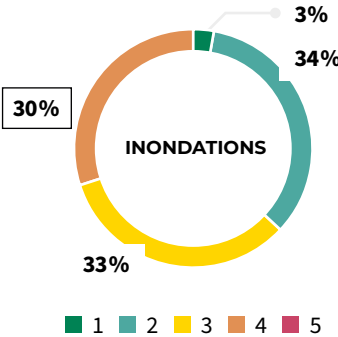
► **Figure 6** | Exposition du portefeuille immobilier aux vagues de chaleur à fin 2021, avec horizon de matérialité 2050 - Source : Bat-ADAPT



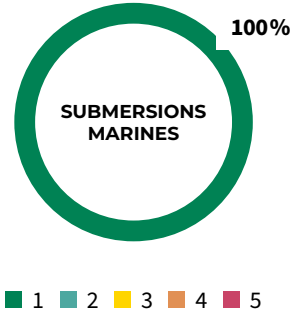
► **Figure 7** | Exposition du portefeuille immobilier aux sécheresses à fin 2021, avec horizon de matérialité 2050 - Source : Bat-ADAPT



► **Figure 8** | Exposition du portefeuille immobilier aux inondations à fin 2021, avec horizon de matérialité 2050 - Source : Bat-ADAPT



► **Figure 9** | Exposition du portefeuille immobilier aux submersions marines à fin 2021, avec horizon de matérialité 2050 - Source : Bat-ADAPT



Le portefeuille est moyennement vulnérable aux risques de vagues de chaleur (3/5 en moyenne), d'inondations (2,9/5 en moyenne) et aux risques de sécheresse (2,1/5) et très peu vulnérable aux risques de submersions marines (1/5).

Obligations souveraines (ND-GAIN)

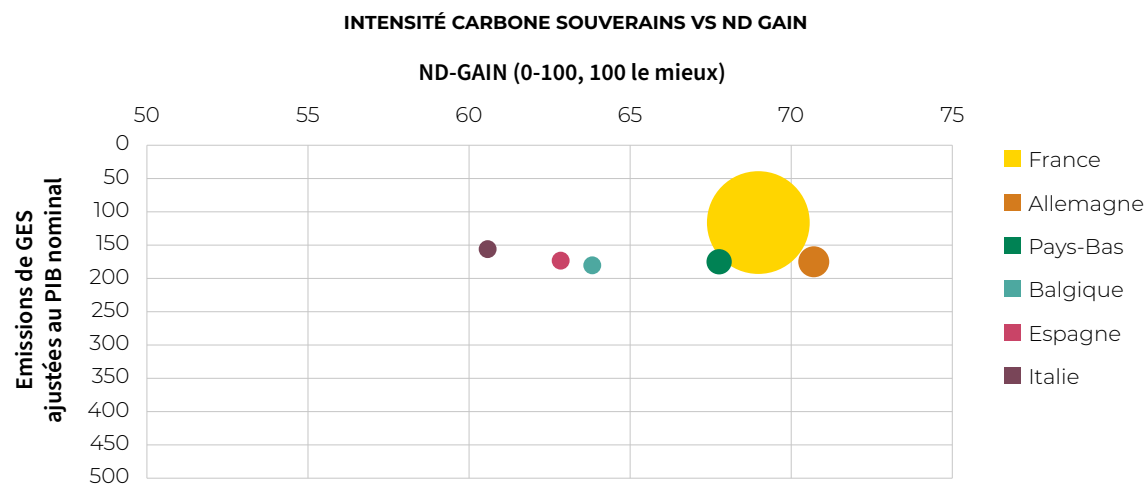
Nous utilisons l'indice d'adaptation globale de l'Université de Notre Dame (ND-GAIN)¹⁵ pour mesurer l'exposition aux risques physiques de nos **investissements en dette souveraine**, qui représentent un tiers du portefeuille d'Abeille Assurances.

La grande majorité de notre portefeuille est investie en Europe et en Amérique du Nord, moins exposées aux risques physiques que l'Amérique latine, l'Asie du Sud ou l'Afrique, ce qui explique le bon score favorable ND-GAIN de notre portefeuille.

Actions et obligations d'entreprises

Nous utilisons également les données de Climate VaR MSCI sur les risques physiques pour analyser l'exposition des actions et obligations d'entreprises aux risques physiques (canicules, températures très froides, inondations, précipitations neigeuses et tempêtes).

► **Figure 10** | Croisement de l'intensité carbone et du score ND GAIN du portefeuille d'obligations souveraines à fin 2021. La taille du cercle est proportionnelle à l'encours dans nos portefeuilles - Source: Abeille Assurances & Université Notre Dame.



15 | L'indice ND-GAIN mesure la vulnérabilité des Etats au changement climatique ainsi que leur capacité à s'adapter et à réduire l'impact induit par ces changements. Noté de 0 à 100 (100 le moins exposé)



Analyse de l'exposition aux risques de transition du changement climatique

Actions et obligations d'entreprises

Nous avons réalisé en 2021 des travaux de modélisation sur notre portefeuille actions et obligations d'entreprises afin de **mesurer le risque de transition de nos actifs selon différents scénarios de réchauffement climatique du NGFS** (Network for Greening the Financial System). Le modèle permet de calculer un ajustement de valorisation climatique pour les actions et un « spread climat » pour les obligations d'entreprises, en fonction de projections sur le prix du CO₂.

Pour cela, le modèle projette l'évolution du coût du CO₂ et les profits (EBITDA¹⁶) pour chaque entreprise en fonction de scénarios de transition. Ces projections conduisent au calcul d'un ratio $\frac{\text{COÛT DU CO}_2}{\text{EBITDA}}$ au niveau de chaque entreprise et secteur.

Le tableau ci-contre présente l'impact du coût du carbone $\frac{\text{COÛT DU CO}_2}{\text{EBITDA}}$ sous le prisme d'un scénario Net Zero 2050 du NGFS pour le portefeuille actions et obligations d'entreprises, en fonction de différents taux de « pass-through » (en abscisse de la figure ci-contre, variant entre 50 % et 90 %), qui correspond à la capacité de l'entreprise à refacturer le prix d'une taxation des émissions aux clients.

Ce tableau met en évidence l'impact particulièrement significatif du risque de transition sur les secteurs de l'énergie et des matériaux (pour différents taux de pass-through) pour lesquels les coûts futurs d'une taxe carbone impacteraient de manière très importante les profits futurs des entreprises de ces secteurs.

► **Figure 11** | Impact, ventilé par secteur économique, du coût du carbone sur la valeur de la dette des entreprises en fonction de la capacité du secteur à répercuter ce coût sur ses clients.

SECTEUR ÉCONOMIQUE (GLOBAL INDUSTRY CLASSIFICATION STANDARD)	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %
Communications	-0,8 %	-1,5 %	-2,3 %	-3,0 %	-3,8 %
Biens de consommation	-0,8 %	-1,6 %	-2,4 %	-3,2 %	-4,0 %
Produits de consommation courante	-1,0 %	-2,0 %	-3,1 %	-4,1 %	-5,1 %
Énergie	-11,9 %	-23,9 %	-35,8 %	-47,7 %	-59,7 %
Santé	-0,6 %	-1,2 %	-1,8 %	-2,4 %	-2,9 %
Industrie	-1,8 %	-3,5 %	-5,3 %	-7,1 %	-8,8 %
IT	-0,6 %	-1,2 %	-1,9 %	-2,5 %	-3,1 %
Matériaux	-16,4 %	-32,8 %	-49,2 %	-65,6 %	-82,0 %
Immobilier	-0,4 %	-0,8 %	-1,2 %	-1,6 %	-2,0 %
Énergéticiens	-18,6 %	-37,2 %	-55,8 %	-74,3 %	-92,9 %

- La modélisation des risques climatiques physiques au passif est directement réalisée par nos courtiers en réassurance pour le compte d'Abeille Assurances. En complément de ces analyses, la Direction Technique Dommages d'Abeille Assurances développe des cartographies des risques climatiques (exemple : inondations et sécheresse) afin de déterminer les niveaux d'exposition d'Abeille Assurances.
- L'analyse des risques physiques pour les actions et les obligations d'entreprises détenues dans le portefeuille d'investissement est réalisée via le calcul de la Climate VaR de notre fournisseur de données MSCI.

16 | Projection de l'EBITDA pour chaque entreprise en appliquant la corrélation estimée à la trajectoire du PIB dans les scénarios de transition

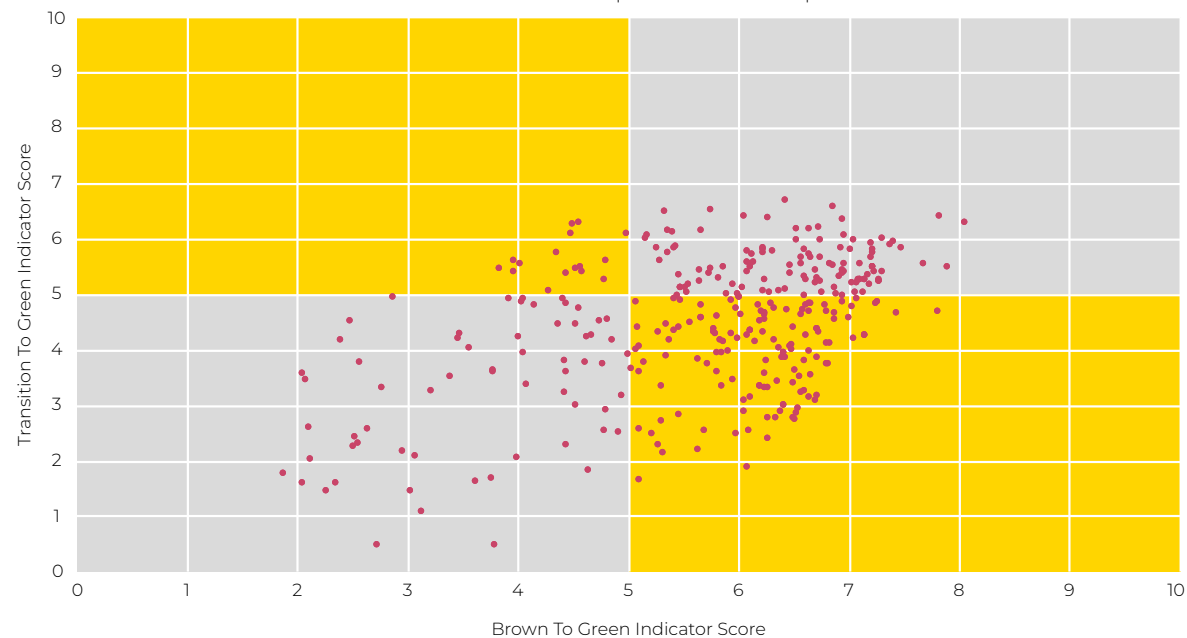
Indicateur prospectif de risque de transition

En complément de la mesure du risque de transition, Abeille Assurances a mis en place un outil servant à classer et catégoriser les entreprises sur la base de leur profil carbone, de leur capacité et de leur volonté à transitionner vers ou contribuer à une économie verte. Cet outil repose sur deux indicateurs (Brown to Green indicator qui mesure le positionnement vert d'un émetteur sur une échelle de 1 à 10 et Transition to Green indicator qui mesure la propension des émetteurs à prendre le tournant de la transition sur une échelle de 1 à 10) dont le calcul se base sur l'utilisation de données actuelles et prospectives, quantitatives et qualitatives pour évaluer la performance climat des entreprises en se basant sur des facteurs tels que :

- ▶ Le pays, le secteur
- ▶ La gouvernance
- ▶ L'intensité carbone du modèle d'entreprise
- ▶ La performance de gestion de l'empreinte carbone
- ▶ La trajectoire carbone future

Nous présentons ci-dessous un exemple d'analyse réalisée sur l'univers d'investissement relatif aux producteurs d'électricité.

▶ **Figure 12** | Distribution des indicateurs de risque de transition d'un portefeuille représentatif





Analyse de l'exposition aux risques liés à la biodiversité

Actions et obligations d'entreprises

Nous utilisons deux indicateurs principaux pour mesurer les risques liés à la biodiversité ainsi que l'impact de nos investissements sur cette dernière. Ces deux indicateurs sont le Biodiversity & Land Use Exposure Score de MSCI et la métrique MSAppb* de Carbon4 Finance.

Le score Biodiversity & Land Use Exposure donne un score de risque allant de 0 à 10 à chaque société (10 étant le plus mauvais) en agrégeant deux piliers de notation :

- **Exposition aux risques liés à la biodiversité** (sur 10), en fonction du type d'activités et de leur localisation,
- **Gestion des risques liés à la biodiversité** (sur 10), qui est basée sur quatre segments : transparence et politique de risques, programmes de protection et restauration des écosystèmes, performance passée et controverses liées à la biodiversité.

Le score final permet de comparer des entreprises en fonction de leur exposition et capacité à gérer les risques liés à la biodiversité. L'exposition au risque biodiversité a baissé en 2021 (1,6/10 contre 1,7/10 en 2020, ce qui constitue une évolution favorable) et couvre 49 % du portefeuille de mandats.

Notre Société de gestion a retenu pour l'année 2022 la métrique développée par Carbon4 Finance et la CDC Biodiversité, mais nous suivons avec attention les avancées méthodologiques qui se développent sur le marché afin de sélectionner les indicateurs représentant le plus fidèlement les impacts de notre portefeuille sur la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche d'amélioration continue, Abeille Asset Management a décidé de passer en revue annuellement les différents fournisseurs d'indicateurs sur la biodiversité.

Nous publions pour la première année des chiffres en MSA (qui mesure l'abondance moyenne de biodiversité par km²), ils sont donc à interpréter avec le recul nécessaire à prendre sur la publication de nouveaux indicateurs et de nouvelles méthodologies.

La métrique MSAppb* de Carbon4 Finance permet d'estimer l'empreinte de nos investissements sur la biodiversité à travers la mesure de la diversité des espèces terrestres et aquatiques en moyenne d'abondance par km².

L'empreinte biodiversité est calculée en deux temps :

- **01** Établir le lien entre activités économiques et les différentes pressions sur la biodiversité, tel que définies par l'IPBES, en chiffrant la contribution de l'activité économique à ces pressions (utilisation de la surface terrestre, climat) ;
- **02** Analyser l'impact de ces pressions sur la biodiversité et le quantifier en MSA.km² (Mean Species Abundance par km²), métrique qui permet de décrire l'intégrité des écosystèmes et la surface impactée.

Les impacts statiques (les impacts antérieurs sur la biodiversité) et dynamiques (les impacts biodiversité actuels) sont agrégés en MSAppb* pour une comparaison plus simple entre différents portefeuilles et émetteurs.

L'empreinte d'artificialisation absolue de notre portefeuille d'investissements exprimée MSAppb* s'élève à 731.

Nous utilisons la plateforme BIA-GBS pour identifier les secteurs et les émetteurs contribuant les plus fortement à l'érosion de la biodiversité.

2.3 UTILISER L'ANALYSE DE SCÉNARIO POUR ESTIMER L'IMPACT FINANCIER DES RISQUES CLIMATIQUES

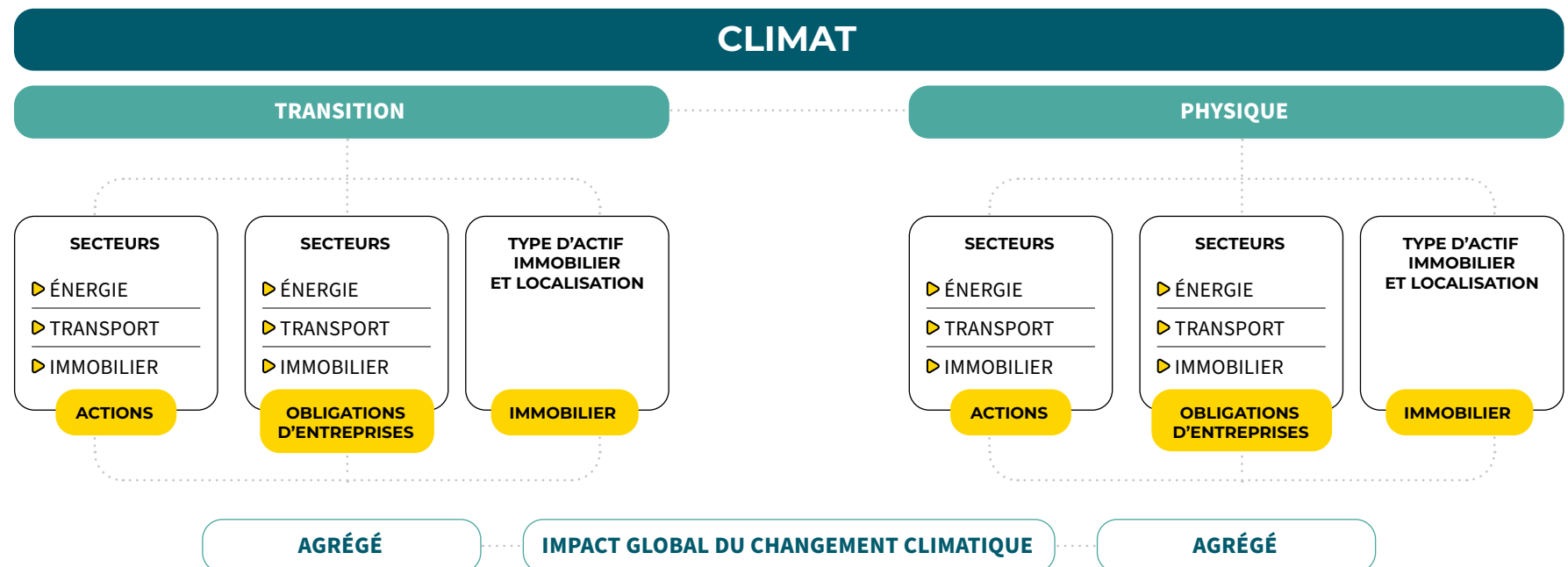
La Climate Var comme outil de stress test

La TCFD recommande l'analyse de scénarios comme outil clé pour quantifier l'impact potentiel financier du changement climatique sur une organisation. Depuis 2019, nous utilisons une Value at Risk propriétaire (VaR Climat), développée par Aviva plc. **Cet outil nous permet de quantifier les pertes financières potentielles en termes de fonds propres d'Abeille Assurances générées par le changement climatique selon différents scénarios climatiques** (physique et de transition). L'ensemble des informations méthodologiques sur la Climate Var (incluant les limites de l'approche) est fourni en annexe.

Le GIEC a identifié 4 scénarios climatiques potentiels dans son rapport « IPCC Global Warming 1,5°C » publié en octobre 2018 :

- ▶ **1,5 °C** (émissions diminuées de moitié d'ici 2050),
- ▶ **2 °C** (émissions stabilisées au niveau de la moitié des émissions actuelles à l'horizon 2080),
- ▶ **3 °C** (émissions augmentant jusqu'en 2080 puis diminuant par la suite),
- ▶ **4 °C** (émissions continuant à augmenter au rythme actuel).

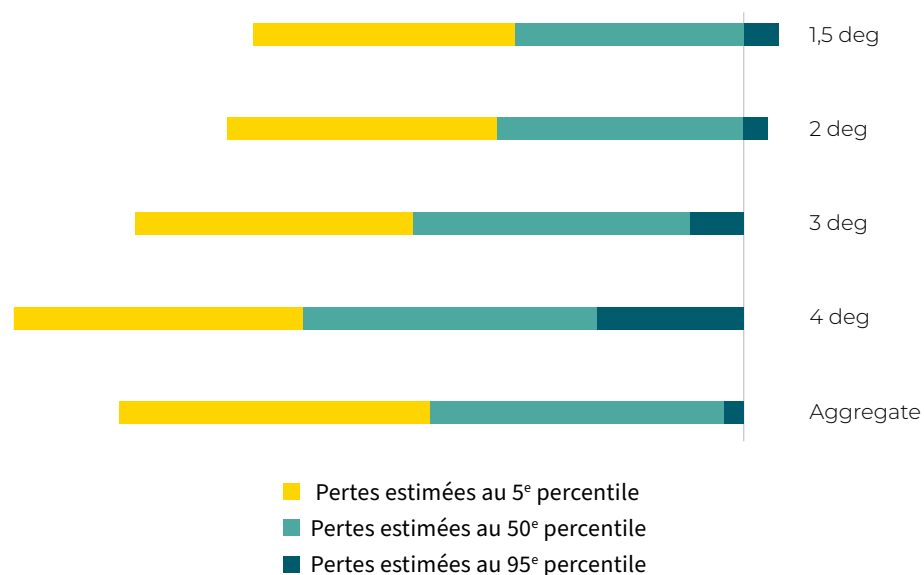
▶ **Figure 13** | Agrégation des composantes de l'analyse pour chaque scénario climatique



La figure 14 compare des intervalles possibles de résultats à horizon 2050 (du 5^e au 95^e percentile) pour les 4 scénarios envisagés. **Ce graphique montre qu'Abeille Assurances est davantage exposée financièrement sur ses fonds propres à mesure que la température planétaire augmente.** L'impact

financier des risques physiques est supérieur aux risques de transition et augmente proportionnellement avec l'augmentation de la température. Les scénarios 1,5 °C et 2 °C sont les seuls scénarios présentant un impact potentiellement marginalement positif sur les fonds propres.

► **Figure 14** | Résultats de l'analyse VaR Climat sur les fonds propres d'Abeille Assurances en fonction de différents scénarios climatiques au 31/12/2021 - Source: Abeille Assurances



Les résultats de la Climate VaR montrent clairement que nous devons gérer notre exposition aux impacts physiques et contribuer à réduire les émissions globales de l'économie. Aucun scénario de réchauffement climatique n'est favorable pour Abeille Assurances.

Nous avons également cherché à analyser les risques sectoriels présents dans le portefeuille en distinguant les impacts de la Climate Var entre un scénario de transition 1,5 °C ordonné et un scénario de transition 1,5 °C désordonné¹⁷. L'impact est significativement plus négatif dans le cadre d'un scénario désordonné, notamment pour les secteurs de l'énergie et de l'alimentaire, pour lesquels des investissements importants en CapEx¹⁸ lissés dans le temps sont nécessaires.

¹⁷ Dans un scénario de transition ordonné, nous commençons dès maintenant à réduire les émissions de façon mesurée afin d'atteindre les objectifs climatiques. Dans un scénario de transition désordonné, la réponse est soudaine et non anticipée, donc source de perturbations.

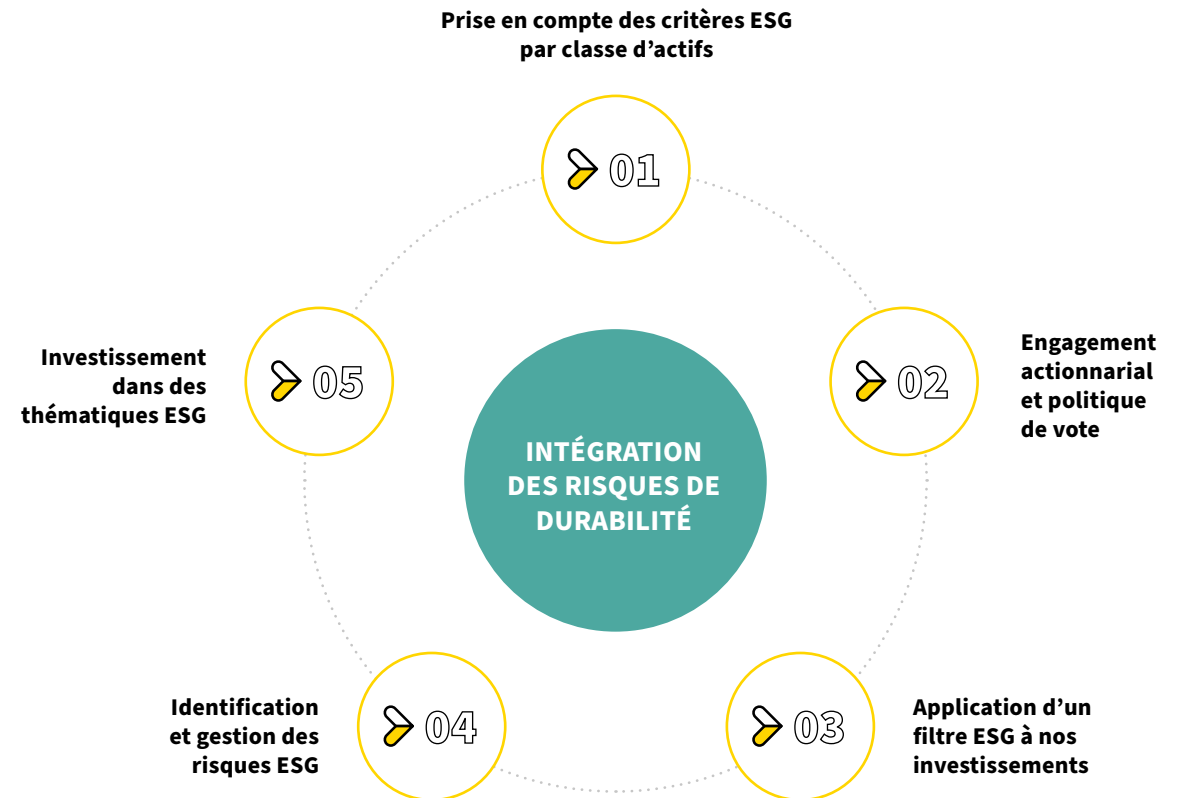
¹⁸ Dépenses en capital pour acheter, entretenir ou améliorer ses immobilisations.

2.4 GÉRER LES RISQUES DE DURABILITÉ

La gestion des risques de durabilité et de leurs impacts à l'actif et au passif est intégrée au processus global de gestion des risques d'Abeille Assurances. À ce titre :

- ▶ Elle peut adopter un grand nombre de formes notamment en acceptant, évitant, transférant ou en contrôlant le risque par des actions de réduction des risques ;
- ▶ Elle doit démontrer une prise en compte claire et documentée des gains attendus, des risques associés et de la position relative à l'appétence aux risques. Des scénarios alternatifs ainsi qu'un environnement de contrôle doivent être en place pour assurer l'adéquation des indicateurs de suivi, avec des mesures de remédiation en cas de non-respect des seuils d'appétence prédéfinis ;
- ▶ Enfin, une méthodologie est mise en place pour faciliter la réponse rapide du métier face aux événements extrêmes (ex : plan de continuité d'activité, planification de la résilience opérationnelle, plans d'urgence).

Au niveau des processus d'investissement, l'intégration des enjeux ESG climat et des risques qui leur sont associés repose sur 5 piliers à la fois indépendants et complémentaires qui sont illustrés ci-contre.



Des niveaux de préférences aux risques de durabilité climatiques sont préalablement définis selon les axes risques physiques, risques de transition, risques de litige. Ces niveaux de préférences orientent les décisions de gestion de ces risques à l'actif et au passif.

L'évaluation des impacts des risques de durabilité et climatiques couvre l'ensemble des processus clés de l'entreprise (cf. figure 15).



Dominico DE CARVALHO

Directeur des Risques

« La gestion des risques de durabilité intègre de nouveaux enjeux par rapport à l'analyse des risques traditionnelle. L'horizon de matérialité de ces risques varie entre le moyen et le très long terme. C'est notamment le cas des risques climatiques, pour lesquels l'impact financier est difficilement estimable puis pilotable car repose sur de nombreuses hypothèses climatiques et de développement socio-économique ».



► **Figure 15** | Axes d'évaluation de l'impact des risques climatiques sur Abeille Assurances

- | | |
|---|---|
| ► 01 Définition de la stratégie de l'entreprise | ► 07 Gestion du capital et de la liquidité |
| ► 02 Plan stratégique et financier | ► 08 Investissements |
| ► 03 Évaluation de l'impact financier sur le bilan | ► 09 Implémentation / actions |
| ► 04 Souscription et réassurance | ► 10 Gestion des indicateurs de performances et d'exposition au risque |
| ► 05 Design produit et pricing | ► 11 Reporting |
| ► 06 Gestion des risques | ► 12 Gouvernance et conformité |

À titre d'exemples

- À l'actif, les gérants du portefeuille suivent notre politique d'intégration des risques en matière de durabilité, notamment en intégrant activement les notations ESG. Nous sommes convaincus que la prise en compte des paramètres ESG dans notre gestion financière nous permet de constituer des portefeuilles avec un profil de risque réduit. Le suivi des indicateurs climatiques du risque de transition et physique (alignement 2 °C, part verte, empreinte carbone, ND-Gain) permet également à la Direction des investissements en collaboration avec les gérants de réduire le risque lié à l'exposition aux entreprises/souverains les plus carbonés.
- Au passif, notre politique de réassurance contribue à contenir notre exposition aux risques climatiques car une partie des risques est transférée au réassureur en contrepartie du versement d'une prime.
- Enfin, l'indicateur Climate VaR est utilisé pour quantifier notre exposition aux différents scénarios climatiques et ses résultats permettent de mieux orienter la gestion de ces risques.

Plan d'amélioration continue

Priorités 2022 :

- Publier une cartographie détaillée des risques de durabilité avec leur horizon et leur probabilité d'occurrence
- Intégrer les risques climatiques dans les modèles de capital



3.

Alignement et contribution: Impact de nos investissements sur les enjeux de durabilité

3.1	Intégrer les enjeux du développement durable dans les processus d'investissement	p. 39
3.1.1	Désinvestir et exclure	p. 39
3.1.2	Intégrer les critères de durabilité par classe d'actifs	p. 40
3.1.3	Sélectionner et suivre les investissements sur des délégations externes	p. 41
3.1.4	Sélectionner des Unités de Compte	p. 42
3.2	Apporter une additionnalité par l'engagement actionnarial	p. 43
3.2.1	Le vote aux assemblées générales	p. 43
3.2.2	L'engagement individuel et collectif	p. 43
3.3	Mesurer l'incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité	p. 45
3.3.1	Suivre et améliorer la performance ESG	p. 45
3.3.2	Décarboner et aligner le portefeuille	p. 46
3.3.3	Réduire les pressions sur la biodiversité	p. 50
3.3.4	Travailler sur la mesure de la part verte	p. 52
3.3.5	Suivre notre contribution aux ODD	p. 53
3.4	Augmenter la part de nos investissements verts	p. 54

3. Gestion des risques et opportunités liées aux facteurs de durabilité

3.1 INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

3.1.1 Désinvestir et exclure

Au sein d'Abeille Assurances, nous accordons une grande importance à l'engagement pour améliorer les pratiques ESG des sociétés, en particulier celles opérant dans des secteurs à fort impact carbone. Nous appliquons des exclusions normatives dans le cas de secteurs considérés comme intrinsèquement non compatibles avec les critères ESG. C'est le cas des entreprises opérant dans le secteur des armes controversées (fabrication ou vente de mines antipersonnel ou de bombes à sous-munitions) et le tabac.

Dans le cadre de son engagement à la Powering Past Coal Alliance, **Abeille Assurances s'est engagée à sortir de l'ensemble de ses positions liées au charbon thermique d'ici 2030 au plus tard.**

En 2022, Abeille Assurances a initié une révision des filtres d'exclusion des émetteurs impliqués dans les pétroles conventionnels et non conventionnels, afin de les rendre plus exigeants. En effet, Abeille Assurances souhaitent mettre en adéquation ses lignes directrices d'investissements dans les secteurs petro gaziers avec les trajectoires de neutralité carbone préconisées par la communauté scientifique. Ce travail est mené sur la base des définitions retenues par l'ONG Urgewald, à travers la Global Oil and Gaz Exit. List (GOGEL). La nouvelle version de la politique d'engagement et d'exclusion sur ce secteur a été publiée en Juin 2022.

L'atteinte de cet objectif implique :

- ▶ De financer la transition énergétique, à travers les infrastructures d'énergies renouvelables ;
- ▶ De dialoguer avec les émetteurs en portefeuille, en vue de soutenir leurs démarches de transition. En effet, nous sommes convaincus de l'impact de notre démarche d'engagement, en tant qu'investisseur et actionnaire ;
- ▶ De cesser nos investissements dans les entreprises :
 - les plus exposées aux énergies non-conventionnelles
 - dont la stratégie d'expansion est incompatible avec une trajectoire de neutralité carbone scientifiquement reconnue.

Exclusions liées au charbon

- ▶ Les entreprises développant de nouveaux projets d'extraction de charbon,
- ▶ Les entreprises prévoyant une augmentation substantielle de leur volume annuel de production de charbon,
- ▶ Les entreprises dont 20% des revenus proviennent de production/exploitation de mines de charbon, ou de production d'électricité à partir du charbon pour les énergéticiens,
- ▶ Les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes,
- ▶ Les entreprises dont la capacité de production de charbon dépasse 5 000 MW.

Nous avons réduit de 9 % notre exposition aux entreprises ayant recours au charbon thermique en 2021 (506 M€ contre 556 M€ fin 2020) en utilisant les seuils prescrits par la Global Coal Exit List (« GCEL ») de l'ONG Urgewald. D'après l'indicateur d'exposition charbon MSCI, cette exposition a été réduite de 30 % (765 M€ contre 1 089 M€ à fin 2020).

Ces résultats témoignent de la réorientation de nos décisions d'investissement à la défaveur du secteur du charbon, intrinsèquement non compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

3.1.2 Intégrer les critères de durabilité par classe d'actifs

Les critères ESG font partie intégrante des processus d'investissement appliqués à l'ensemble des classes d'actifs sur lesquelles nous investissons.

Actifs liquides

La combinaison de données quantitatives (MSCI ESG Research) et qualitatives avec les résultats des politiques d'engagement permet d'attribuer une note ESG à chaque société à partir de notre algorithme propriétaire ESG Elements. Cette note est le socle de l'analyse ESG intégrée dans les décisions d'investissement et la construction de portefeuille au niveau du fonds. Dans le cas spécifique des obligations d'entreprises, des analyses ad hoc peuvent être menées par les équipes d'analystes crédit. Pour les émetteurs souverains, le modèle « ESG Country » est basé sur un processus quantitatif et qualitatif.

- ▶ **Figure 16** | Sources d'information utilisées pour la recherche ESG d'Abeille Asset Management

Rapports sectoriels

Documents didactiques pour l'analyse et le dialogue avec les entreprises sur les enjeux ESG, dans un secteur donné.

Rapports relatifs aux industries

Rapports d'analyses des dynamiques des différentes industries permettant de distinguer les bons et les mauvais élèves sur les principaux indicateurs de performance ESG.

Rapports relatifs aux entreprises

Évaluation de la performance ESG des entreprises (avec indication d'une notation ESG et de son évolution), des sujets de discussion et des controverses potentielles.

Rapport ad hoc

- Réunions d'information d'entreprises/secteurs
- Rencontres avec les entreprises
- Rapports sur des fonds (fonds Stewardship, fonds climat).

Actifs réels

Actifs immobiliers

Le secteur immobilier, tant par son volume d'émissions de GES au niveau mondial¹⁹ que par sa forte capacité de réduction, est au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi nous avons mis en place un processus robuste d'investisseur responsable sur l'ensemble du cycle de vie de nos investissements immobiliers :

- ▶ Analyse ESG approfondie et définition d'axes de progrès lors de l'acquisition;
- ▶ Mesures d'amélioration de la performance ESG au niveau intrinsèque (ex : travaux sur les toitures), de l'exploitation (ex : régulation horaire du chauffage, détection de présence, éclairage) et d'usage (ex : sensibilisation des occupants, guides écogestes) une fois entrés en gestion.

Nous travaillons en relation étroite avec nos parties prenantes sur chaque immeuble : locataires, exploitants et prestataires de travaux. Voici quelques exemples d'actions que nous mettons systématiquement en œuvre :

- ▶ Tous les développements et redéveloppements d'immeubles ont une certification environnementale HQE, BREEAM ou équivalent ;
- ▶ Tous les plans pluriannuels de travaux intègrent des « green CAPEX », représentant des budgets travaux en exploitation qui améliorent la performance ESG ;
- ▶ Tous les baux tertiaires (bureaux, commerces, ...) font l'objet d'une annexe environnementale obligeant bailleur et preneur à échanger des informations ESG et travailler ensemble sur l'amélioration de la performance ESG.

La totalité du mandat de gestion immobilier en actions d'Abeille Assurances est gérée en phase avec une classification SFDR article 8.

¹⁹ | 30 % des émissions annuelles totales de GES selon le Programme des Nations unies pour l'environnement

Nos actions en 2021

Analyse ESG de l'ensemble du portefeuille immobilier : une évaluation ESG actuelle et une cible avec un plan d'actions associé ont été effectués pour 93% du portefeuille d'actifs immobiliers.

Revue du Mandat immobilier pour refléter l'intégration systématique des critères ESG et climat dans la gestion et les décisions d'investissement. L'intégration ESG dans le mandat se fait selon un processus propriétaire développé par Abeille Assurances et inspiré du label ISR.

Formation de l'ensemble de nos équipes opérationnelles : une formation aux enjeux et à l'intégration ESG a été dispensée à l'ensemble des opérationnels d'Abeille REIM en 2021.

Labellisation ISR et passage en article 8 SFDR : l'OPCI Aviva Investors Experimmo ISR a obtenu le label ISR en avril 2021, devenant le 3^e OPCI grand public à être labellisé. Il a été classifié article 8 SFDR. Le mandat de gestion immobilier d'Abeille Assurances est également géré en phase avec une classification SFDR article 8, avec une gestion « best-in progress » intégrant un focus particulier sur la trajectoire carbone et la biodiversité.

Engagement de place : Abeille Asset Management est entré au Conseil d'administration de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) en mars 2021. Nous sommes également mécènes et pilotes du programme européen de l'OID depuis septembre 2021. Ce programme vise à étendre le champ d'actions de l'OID au niveau européen, en :

- Renforçant la veille technique et réglementaire dans les pays de l'Union Européenne et au niveau de la Commission Européenne ;
- Créant un réseau d'acteurs européens de l'immobilier durable ;
- Européanisant l'action de l'OID : ressources et outils sur les dispositifs clés, site internet, benchmark des bonnes pratiques.

Dettes privées d'entreprise

En 2021, nous avons déployé le fonds Aviva Investors Relance Durable France, avec des exigences de score ESG minimum (40/100) sur l'émission de nouvelles créances, intégrant également des KPIs ESG co-construits avec les emprunteurs. De nouvelles créances structurées sous forme de Sustainability-linked loans et green loans ont été déployées. Le reporting ESG des fonds a également été renforcé.



Abeille Asset Management a financé le groupe NGE pour un montant de 25 M€. L'emprunt a été indexé sur trois indicateurs de performance environnementale et sociale à horizon 2028 :



Réduire la fréquence du nombre d'accidents



Augmenter le nombre de femmes dans les managers de chantiers



Réduire les émissions de CO₂ scope 1 et 2

Si aucun de ces deux objectifs n'est atteint, l'entreprise devra payer 0,2% supplémentaire sur le taux d'intérêt nominal.

Plan d'amélioration continue

Priorités 2022 :

- Passage en article 8 SFDR du mandat actifs immobiliers dédié Abeille.

3.1.3 Sélectionner et suivre les investissements sur des délégations externes

5% des actifs sous mandat de gestion du portefeuille d'investissement sont délégués à des gérants externes à Abeille Asset Management. Nous avons renforcé la part de questions relatives à l'ESG dans les questionnaires de due diligence. Elles concernent :

- La société de gestion : engagements, moyens humains et financiers dédiés à l'ESG...
- Le fonds d'investissement : Processus d'intégration ESG, indicateurs d'impact, obtention de labels, qualité des rapports extra-financiers...

La performance ESG de ces fonds est régulièrement suivie à travers des reportings détaillés. **Nous veillons à ce que les fonds sélectionnés soient de préférence article 8 ou article 9 SFDR.**

3.1.4 Sélectionner les Unités de Compte

30 % des actifs du portefeuille d'investissement d'Abeille Assurances sont gérés en Unités de Compte. À fin 2021, nous avons 253 Unités de Compte en cours de commercialisation avec 77 % des encours concentrés sur 45 fonds.

Un sondage mené en 2021 par l'IFOP précise cet intérêt marqué des Français pour les produits d'investissement responsable²⁰ malgré un niveau de connaissance encore faible sur le sujet. C'est pourquoi nous continuerons à former nos agents d'assurance sur l'ISR afin qu'ils puissent sensibiliser et proposer des produits adaptés aux exigences évolutives de nos clients. En 2021, nous avons intégré le fonds Mandarine Global Transition (fonds favorisant la transition énergétique) dans notre gamme d'Unités de Compte commercialisables, et continuerons de proposer de nouveaux produits article 9 SFDR à l'avenir.



**Kamel
OMAR**

Spécialiste Investissement et ESG, Unités de Compte

« Le nombre de véhicules en Unités de Compte investis sur des thématiques responsables n'a cessé d'augmenter de par l'appétence croissante de nos assurés pour les sujets sociaux et environnementaux ainsi que les obligations réglementaires de référencement. Notre rôle d'assureur nous impose, dans l'intérêt de nos assurés et de l'environnement, d'investir au mieux nos efforts lors des étapes de référencement et dans le suivi en outre des aspects extra-financiers de ces véhicules. Nous avons donc entamé en 2021 un processus de collecte et de synthèse de données ESG et climatiques sur un large périmètre en encours afin de nous permettre d'avoir une vue d'ensemble sur les différents aspects sociaux et environnementaux. Cette cartographie nous permettra de mieux engager des discussions avec les différentes sociétés de gestion sur les aspects extra-financiers. Ce suivi est une nouvelle opportunité d'accompagner nos assurés sur des enjeux cruciaux pour eux et pour nous. »



En pourcentage du nombre de supports, 51% des Unités de Compte actuellement proposées à nos clients sont classifiées article 8 ou 9 selon la classification SFDR. Nous portons une attention toute particulière sur cette classification dans la sélection des Unités de Compte et la proportion de supports classifiés articles 8 ou 9 SFDR devrait donc augmenter dans les prochaines années.

Nous employons également nos efforts afin d'offrir à nos assurés une large gamme de fonds disposant d'un label d'investissement responsable :

Type de label	Nombre d'Unités de Compte
Label ISR	45
LuxFlag	1
Greenfin	1
Finansol	3
Label Relance	3
Label Towards Sustainability	8
TOTAL	61

Les résultats de notre premier reporting ESG (partie 3) sur les Unités de Compte nous permettent de faire un **état des lieux de notre performance ESG actuelle** et de pouvoir mettre en évidence des véhicules ayant une performance extra-financière en décalage avec leurs pairs et le reste du portefeuille. **Nous utiliserons également ces résultats comme référence dans la sélection de nouvelles Unités de Compte afin de sélectionner les véhicules les plus performants sur les aspects extra-financiers.**

3.2 APPORTER UNE ADDITIONNALITÉ PAR L'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

Notre politique d'engagement actionnnarial vise à accompagner l'ensemble des entreprises à intégrer les enjeux du Développement Durable dans leur modèle d'affaires, mais aussi à faire pression sur les investisseurs les plus exposés aux enjeux de durabilité.

3.2.1 Le vote aux assemblées générales

Nous exerçons pleinement notre rôle d'actionnaire en votant systématiquement aux assemblées générales de nos participations (98 % des assemblées en 2021). 13 % des résolutions proposées au vote étaient liées au climat en 2021.

► **Figure 17** | Répartition des votes par thématique en 2021 - Source : Abeille Asset Management



Nous sommes particulièrement attentifs aux **programmes de rémunération des dirigeants**. Nous n'apportons pas notre soutien aux accords de rémunération si des objectifs en matière de développement durable n'ont pas été intégrés dans la rémunération variable des dirigeants (47 % de votes contre sur les résolutions liées aux rémunérations en 2021). Nous votons systématiquement contre la réélection des dirigeants d'entreprises faisant face à des **enjeux de diversité** et n'ayant pas progressé significativement sur ces aspects. Nous refusons également d'apporter notre soutien aux dirigeants d'entreprises des secteurs les plus carbonés n'ayant pas publié un **plan crédible de transition climatique**.

► En 2021, nous avons accueilli très favorablement les résolutions de Tyson Foods, Yum Brands et Procter & Gamble portant sur l'amélioration de leur reporting d'impact déforestation.

Le "Say On Climate", levier d'engagement important

En faisant voter la politique climatique aux actionnaires, le « Say On Climate » est un outil crédibilisant la démarche de transition climatique d'une entreprise. Purement consultatives, ces résolutions permettent néanmoins aux actionnaires d'engager un dialogue avec les dirigeants sur ces sujets. En mai 2021, les actionnaires d'Atos ont adopté à plus de 97 % une résolution sur la politique de décarbonation du groupe.

3.2.2 L'engagement individuel et collectif

Nos actions d'engagement forment une partie essentielle de notre démarche d'investisseur responsable, notamment pour atteindre nos objectifs environnementaux. **L'engagement permet de sensibiliser et responsabiliser les dirigeants de nos participations afin qu'ils intègrent les enjeux du développement durable dans leur modèle d'affaires :** enjeux stratégiques et gestion des risques. Les analystes ESG d'Abeille Asset Management échangent régulièrement avec les dirigeants par le biais d'échanges téléphoniques et de rendez-vous en physique afin de conserver leur proximité et influence. Des axes de progrès sont formulés et le suivi de ces actions d'engagement est transmis aux gérants de portefeuille. Dans le cas où le dialogue échoue, il est possible d'en arriver à un désinvestissement final.

► En 2021, 2 959 actions d'engagement ont été menées avec les entreprises dont 2 311 sur des sujets ESG. 420 actions d'engagement ont eu des résultats conformes à nos attentes.

63 % de nos actions d'engagement concernent des sujets de gouvernance, et 14 % sont centrés sur le changement climatique. Dans le cadre de nos objectifs de réduction d'intensité carbone, nous souhaitons réduire les émissions de GES des secteurs les plus carbonés. Pour ces entreprises, notre politique d'engagement est renforcée avec des processus d'escalade. Nos actions d'engagement collectif sont une composante essentielle de l'influence exercée sur les entreprises. La collaboration permet notamment le partage d'informations sur les risques actuels et futurs en matière de durabilité.

S'engager pour la biodiversité et la résilience des chaînes d'approvisionnement agricoles

Contexte

L'agriculture et les autres changements d'affectation des sols contribuent massivement à la perte de biodiversité tout en étant à la base de nombreuses chaînes d'approvisionnement.

Actions

Nous avons mené une action d'engagement auprès de trois acteurs du secteur des boissons : Diageo, Anheuser-Busch et Pernod Ricard, afin d'évaluer la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement.

Résultats

Ces entreprises ont fait preuve de progrès significatifs concernant leurs investissements en R & D, l'agriculture régénérative et les programmes de formation des agriculteurs. Nous continuerons à nous engager auprès de ces entreprises et d'autres acteurs du secteur pour suivre leurs progrès, notamment sur les sujets en retard (utilisation de l'eau dans la chaîne d'approvisionnement, utilisation d'engrais durables...).

Traitement du personnel des compagnies aériennes pendant la crise sanitaire

Contexte

Nous étions préoccupés par le traitement du personnel dans le secteur des compagnies aériennes au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire, en raison du potentiel important de pertes d'emplois.

Actions

Nous avons mené une action d'engagement auprès de Delta Airlines et Ryanair pour vérifier que le personnel était protégé, alors que les deux entreprises avaient déjà eu des controverses sur la gestion du travail dans le passé.

Résultats

Nous avons été agréablement surpris de constater que les deux entreprises étaient dans une dynamique d'amélioration. Delta a mis en place des programmes de protection à plein salaire, et Ryanair a pris des mesures équivalentes pour protéger ses salariés.

Transition climatique dans le cadre de l'initiative collaborative Climate Action 100 +

Contexte

Nous avons poursuivi notre engagement avec Hon Hai sur la robustesse de leur plan de transition climatique.

Actions

Nous avons incité Hon Hai à construire une feuille de route Net Zero et à fixer des objectifs SBTi (Science Based Target initiative).

Résultats

Ces entreprises ont fait preuve de progrès significatifs concernant leurs investissements en R & D, l'agriculture régénérative et les programmes de formation des agriculteurs. Nous continuerons à nous engager auprès de ces entreprises et d'autres acteurs du secteur pour suivre leurs progrès, notamment sur les sujets en retard (utilisation de l'eau dans la chaîne d'approvisionnement, utilisation d'engrais durables...).



3.3 MESURER L'INCIDENCE NÉGATIVE DES INVESTISSEMENTS SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ

3.3.1 Suivre et améliorer la performance ESG

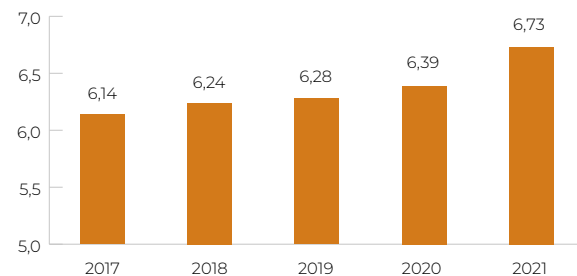
Intégrer l'ensemble des enjeux extra-financiers (environnement, social et gouvernance) dans les processus d'investissement suppose d'être en mesure de capturer la performance ESG via un indicateur global.

Actifs liquides

Depuis 2017, nous avons constamment amélioré le score ESG moyen de notre portefeuille global. En 2021, cette forte hausse (+5 % par rapport à 2020) s'explique par notre volonté toujours plus importante de sélectionner les émetteurs les plus performants sur le plan ESG.

La mesure du score ESG couvre 89 % du portefeuille de mandats (Actif global hors Unités de Compte) d'Abeille Assurances à fin 2021.

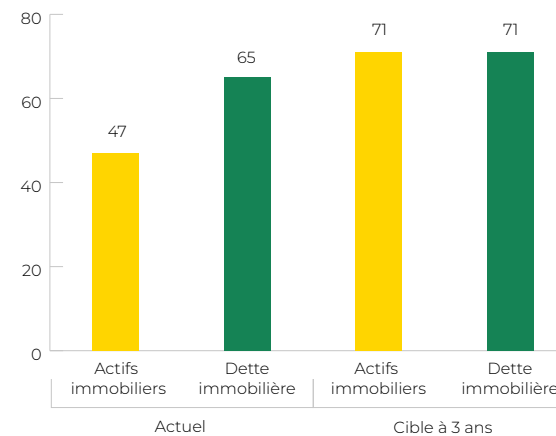
► **Figure 18** | Évolution des scores ESG (/10) du portefeuille Abeille Assurances de 2017 à 2021 - Source : MSCI



Actifs réels

La notation ESG des actifs réels du portefeuille a été introduite en 2021. Au 31/12/2021, elle concerne 93 % de couverture du portefeuille de mandats immobiliers. Une cible à 3 ans a été établie avec des axes d'amélioration identifiés sur chaque pilier E, S et G.

► **Figure 19** | Notation ESG (/100) des portefeuilles immobiliers à fin 2021 - Source : Abeille REIM



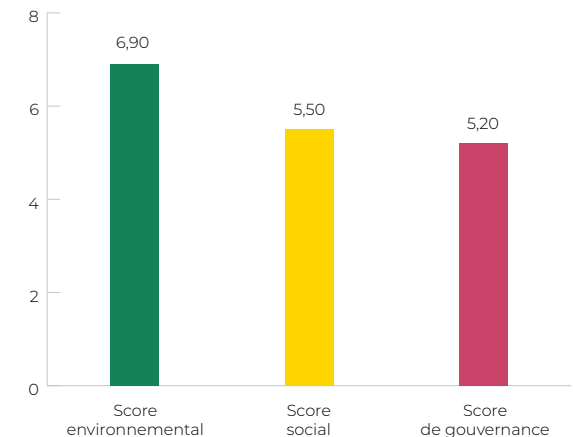
Améliorer la performance ESG de MOODS

MOODS est un immeuble de bureau du portefeuille Abeille Assurances, d'une superficie totale de 30812 m². À fin 2021, la note ESG de l'actif s'élevait à 59/100. Des axes d'amélioration ont été définis sur les piliers gouvernance (notamment sur la mise en place de clauses ESG dans les contrats de maintenance et d'un guide des éco gestes) et environnement (amélioration de la chaufferie, récupération d'eau et installation de source d'énergie renouvelable sur site). Une cible de score ESG de 89/100 a ainsi été définie à horizon 3 ans.

Unités de Compte

En 2021, nous avons entamé un processus de reporting de données ESG sur l'actif investi en Unités de Compte.

► **Figure 20** | Scores E, S et G sur le portefeuille investi en Unités de Compte à fin 2021
Source : MSCI ESG Manager



Le périmètre de calcul correspond à 80 % des encours investis en Unités de Compte (actions, obligations d'entreprises et souveraines). Nous essaierons dans la mesure du possible d'améliorer ces métriques et ce, en ligne avec le référencement croissant de supports classés 8 et 9 SFDR.

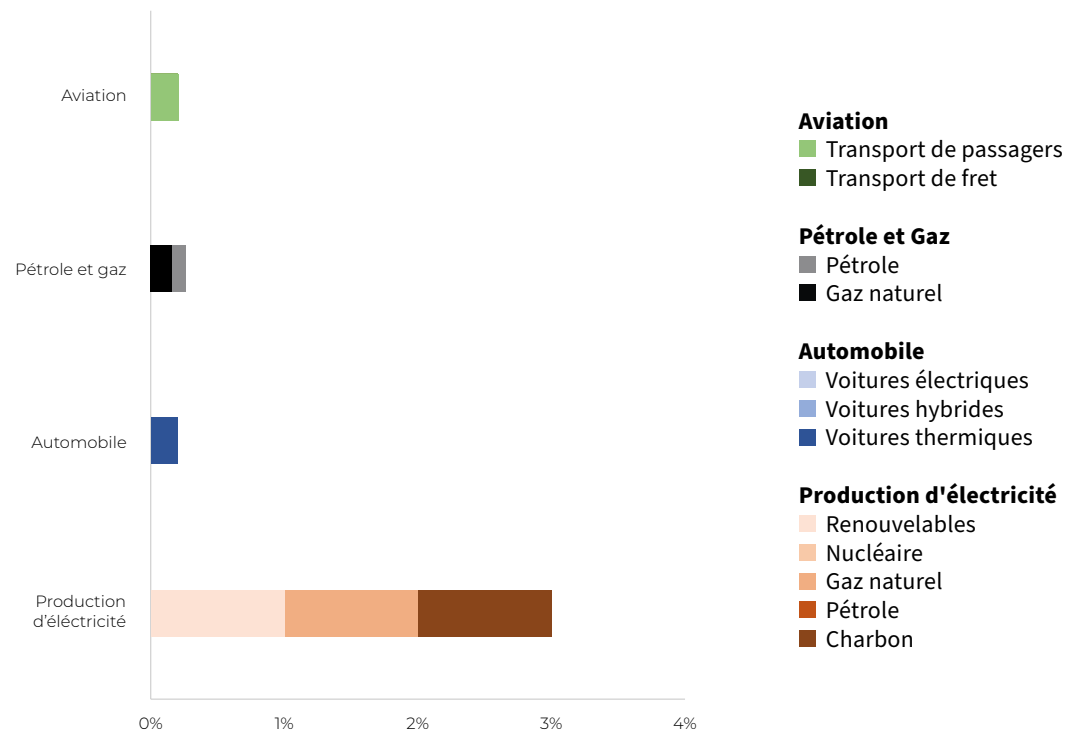
3.3.2 Décarboner et aligner le portefeuille

Actifs liquides

Exposition aux activités à enjeux climatiques

Nous utilisons, entre autres, l'analyse PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) développée par 2 Degrees Investing Initiative pour étudier l'exposition de notre portefeuille obligataire aux activités les plus carbonées. La figure 21 examine le mix technologique par secteur carbo-intensif des entreprises investies en portefeuille. **Nous constatons que le portefeuille obligataire est très faiblement exposé aux technologies liées aux énergies fossiles.**

► **Figure 21** | Exposition du portefeuille obligations d'entreprises Abeille Assurances aux technologies par secteur d'activité carbo-intensif à fin 2021 (en % d'encours)- Source: PACTA



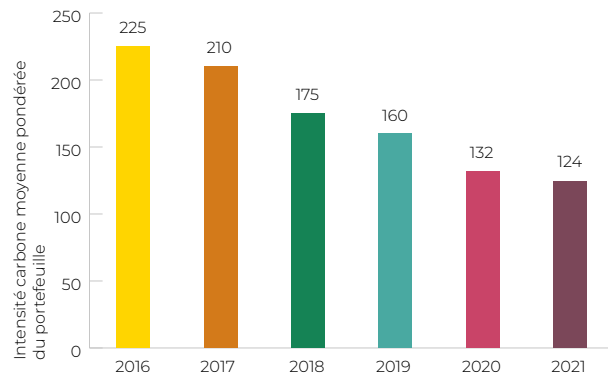
Évolution de l'intensité carbone

L'intensité carbone²¹ est un outil efficace de pilotage de l'impact carbone de notre portefeuille d'actifs. Pour chaque classe d'actifs, l'intensité carbone est calculée de manière spécifique :

	Périmètre des émissions	Unité	Intensité carbone en 2021	Contribution à l'intensité carbone en 2021	Cible
Actions et obligations d'entreprises	Scope 1,2	tCO ₂ eq/M€ de CA	Actions : 119 Obligations d'entreprises : 80	Actions : 5 % Obligations d'entreprises : 41 %	-25 % à fin 2024 par rapport à fin 2019
Obligations souveraines	Émissions territoriales	tCO ₂ eq/PIB nominal	161	54 %	

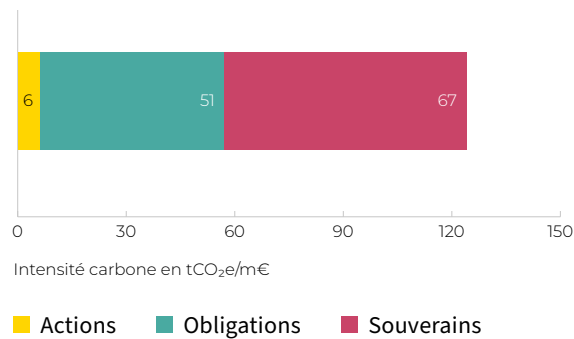
Les données sont fournies par MSCI ESG et couvrent 88,6 % du portefeuille sous mandat. Les émissions de GES scope 1 et 2 ont été retenues pour le calcul de l'intensité carbone, au vu du peu de données reportées et fiables à ce jour sur le scope 3.

► **Figure 22** | Évolution de l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actifs liquides d'Abeille Assurances (périmètre actions, obligations d'entreprises et obligations souveraines)



Nous utilisons l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actifs comme métrique pour fixer nos engagements de réduction carbone [1]. Cette intensité carbone est agrégée pour les actifs d'entreprise (actions et obligations d'entreprises en tCO₂eq/M€CA) et actifs souverains (en tCO₂eq/PIB nominal).

► **Figure 23** | Contribution des différentes classes d'actifs à l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actifs liquides d'Abeille Assurances

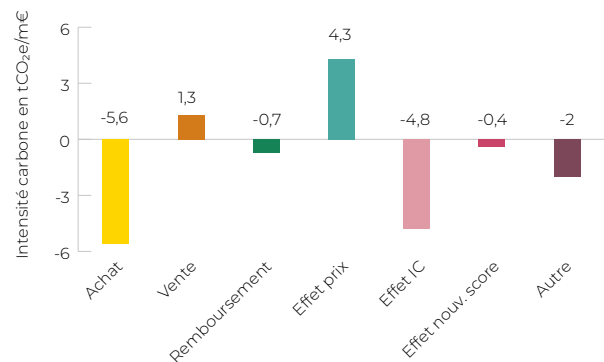


L'intensité carbone du portefeuille d'investissements a diminué de 6 % entre 2020 et 2021. Cela est principalement dû aux améliorations sur la partie obligations d'entreprises grâce aux nombreux arbitrages à l'achat et à l'effet amélioration des scores d'intensité carbone (voir schéma ci-dessous).

Depuis 2019, l'intensité carbone a diminué de 22,5 %, en lien avec la prise en compte croissante des enjeux de décarbonation dans les décisions d'investissement de nos gérants. Nous considérons l'évolution de l'intensité carbone économique comme une information essentielle mais non exhaustive de notre performance climatique, car elle est directement liée à l'évolution des prix, structurellement non prospective de biais sectoriels dans nos décisions d'allocation.

D'après la figure 24, l'évolution de l'intensité carbone du portefeuille est largement expliquée par les achats et par l'évolution de l'intensité carbone des entreprises (effet de changement d'intensité carbone). L'effet prix a en revanche un impact négatif à cause de l'augmentation de la valorisation des actifs les plus carbonés en portefeuille.

► **Figure 24** | Décomposition de l'évolution de l'intensité carbone sur 2021 – Source : Abeille Assurances



²¹ Voir partie 1.5 pour l'explication de la méthodologie retenue

Objectifs de réduction des émissions carbone

Nous accordons une forte importance aux engagements bas-carbone pris par les entreprises de nos univers d'investissement, notamment les plus exposées aux enjeux de décarbonation. **En 2021, 30 % des encours investis en direct (20Mrd€) sont dans des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris, ont été validés par SBT initiative.**

Évolution du potentiel de réchauffement en température

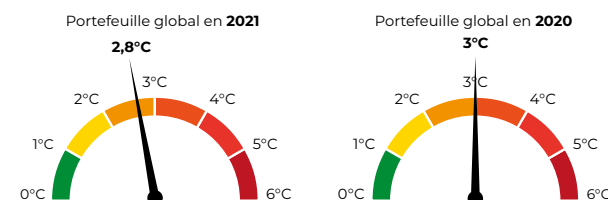
Nous utilisons l'indicateur « Portfolio Warming Potential »²² développé pour MSCI auxquelles sont ajoutées des mesures internes pour les souverains afin de mesurer la température du portefeuille d'investissement. Cette méthodologie prend en compte les émissions de gaz à effet de serre scope 1 et 2 en totalité et scope 3 de manière partielle compte tenu du manque de fiabilité des données scope 3 à l'heure actuelle. Il couvre 90 % du portefeuille global et l'ensemble des classes d'actifs (actions, obligations d'entreprises et souveraines, immobilier et infrastructures).

Le potentiel de réchauffement du portefeuille est calculé comme la moyenne pondérée du potentiel de réchauffement des titres en portefeuille selon leurs poids en portefeuille. Ce calcul se base sur l'alignement de chaque société détenue en portefeuille par rapport aux réductions nécessaires d'émission de gaz à effet de serre (GES) de son secteur, pour s'aligner avec l'objectif de réchauffement de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle²³. Des informations sur la méthodologie sont présentées en annexe.

²² | Le portfolio warming potential sera remplacé par l'ITR.

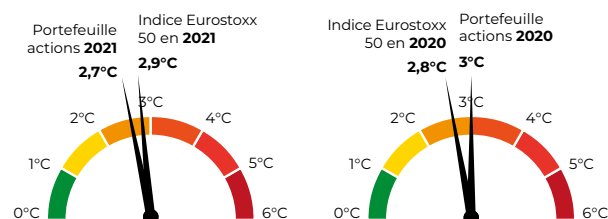
²³ | Les scénarios considérés sont les scénarios publiés dans le rapport UNEP Emissions Gap Report <https://www.unep.org/fr/emissions-gap-report-2020>

► **Figure 25** | Potentiel de réchauffement du portefeuille global en 2021 vs 2020 – Source : MSCI



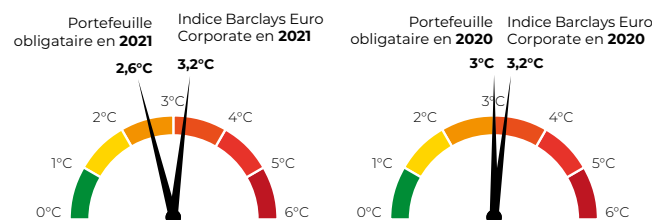
La température du portefeuille s'est améliorée en 2021 du fait de l'intégration plus importante des contraintes d'intensité carbone dans la gestion.

► **Figure 26** | Potentiel de réchauffement du portefeuille actions en 2021 vs 2020 – Source : MSCI



La métrique couvre 92 % du portefeuille actions. La température du portefeuille actions d'Abeille Assurances est moins importante en 2021 que les principaux indices de marché (Eurostoxx 50 à 2,9 °C).

► **Figure 27** | Potentiel de réchauffement du portefeuille obligataire en 2021 vs 2020 – Source : MSCI



La métrique couvre 88 % du portefeuille obligataire. La température du portefeuille obligataire d'Abeille Assurances est moins importante en 2021 que les principaux indices de marché (Barclays Euro Corporate à 3,2 °C).

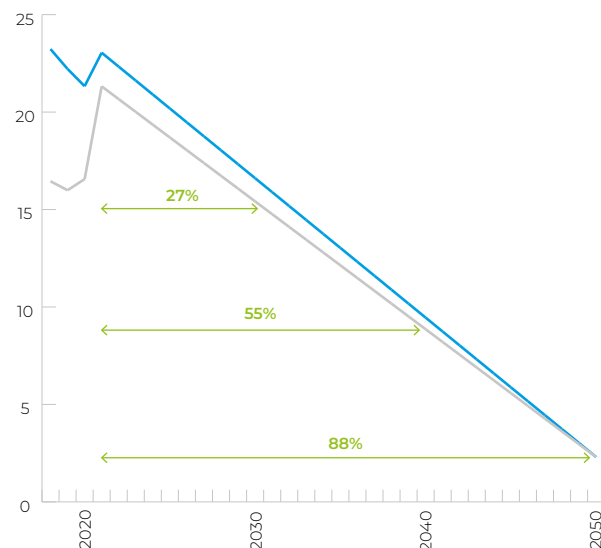
Un outil de projection de notre trajectoire climatique

En 2021, nous avons commencé à développer un outil de projection, de modélisation et d'optimisation des trajectoires climat (intensité carbone, émissions absolues et température) de nos portefeuilles afin d'informer nos décisions d'investissement. Cet outil devra nous permettre de piloter l'alignement de notre portefeuille d'investissement en intégrant les contraintes de rendement/risque. Cet outil s'appuiera notamment sur les hypothèses d'allocation stratégique d'actifs d'Abeille Assurances. Nous avons défini un arbre de décision nous permettant de sélectionner la trajectoire de décarbonation la plus pertinente au niveau émetteur à horizon 2030.

Actifs réels

Afin de capturer la trajectoire de performance climatique sur le portefeuille immobilier, nous avons intégré l'outil CRREM (Carbon Risk Real Estate Monitor) dans nos analyses. L'outil CRREM (présenté dans le graphique page suivante) permet de simuler et de comparer l'intensité carbone (kgCO₂e/m²/an) des mandats immobiliers Abeille Assurances par rapport à une trajectoire de décarbonation 1,5 °C du portefeuille immobilier élaborée par le CRREM. L'intensité carbone est projetée jusqu'en 2050 pour le portefeuille et le scénario 1,5 °C. Les lignes vertes du graphique en page suivante représentent les efforts de réduction des émissions GES attendues entre deux périodes pour atteindre l'objectif 1,5 °C.

► **Figure 28** | Trajectoire de réduction de l'intensité carbone du portefeuille immobilier Abeille Assurances par rapport à un scénario 1,5 °C du secteur immobilier
Source: Abeille REIM

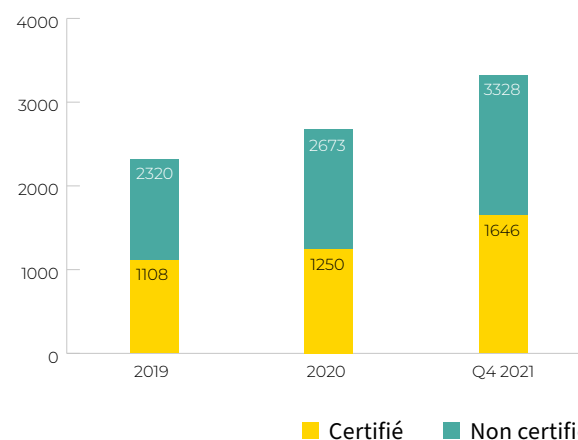


Les émissions de GES du portefeuille ont augmenté entre 2019 et 2021, du fait de la localisation géographique des immeubles acquis entre 2020 et 2021 qui sont situés à l'étranger, avec un mix énergétique plus carboné que la France. Les mandats immobiliers d'Abeille Assurances restent toutefois en ligne avec la trajectoire 1,5 °C.

► **Figure 29** | Évolution de la performance énergétique et environnementale du portefeuille immobilier - Source : Deepki

Secteur	Performance énergétique (kWh/m².an)			Performance Environnementale (kgCO ₂ e/m².an)			% de données réelles		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Total Abeille Assurances	154	161	157	16	17	21	70 %	60 %	54 %

► **Figure 30** | Certifications/Labels sur le portefeuille d'actifs immobiliers - Source: Abeille REIM



En 2021, 1 646 M€, soit 49 % du portefeuille en valeur, ont obtenu une certification ou un label environnemental. 1 555 M€ sont des investissements verts, c'est-à-dire ayant obtenu un niveau supérieur ou équivalent à « Très bon ». Ces certifications placent l'efficacité énergétique, le respect de l'environnement, la santé et le confort des occupants au centre de leurs exigences.

Plan d'amélioration continue

Priorités 2022 :

- Intégrer le scope 3 dans les calculs d'intensité carbone
- Améliorer la couverture de nos outils de mesure (température, intensité carbone) pour l'ensemble de nos classes d'actifs
- Renforcer l'outil de projection et optimisation du portefeuille sous contrainte climat

Unités de Compte

L'intensité carbone Scope 1 et 2 est de 121 tCO₂eq/M€ de CA à fin 2020 sur 75 % de notre actif investi en Unités de Comptes actions et obligations d'entreprises.

3.3.3 Réduire les pressions sur la biodiversité

Actifs liquides

Global Biodiversity Score™ (BIA-GBS) comme outil d'analyse de l'empreinte biodiversité

En 2021, nous avons conclu un partenariat avec Carbon4 Finance pour utiliser la métrique Global Biodiversity Score™ (BIA-GBS) co-développée par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance. L'outil mesure l'empreinte biodiversité des entreprises (en MSA. km²) en établissant un lien entre l'activité économique et les pressions affectant la biodiversité.

Au cours de l'année 2022, nous publierons une analyse de l'empreinte biodiversité de notre portefeuille d'investissement à la lumière de cette métrique.

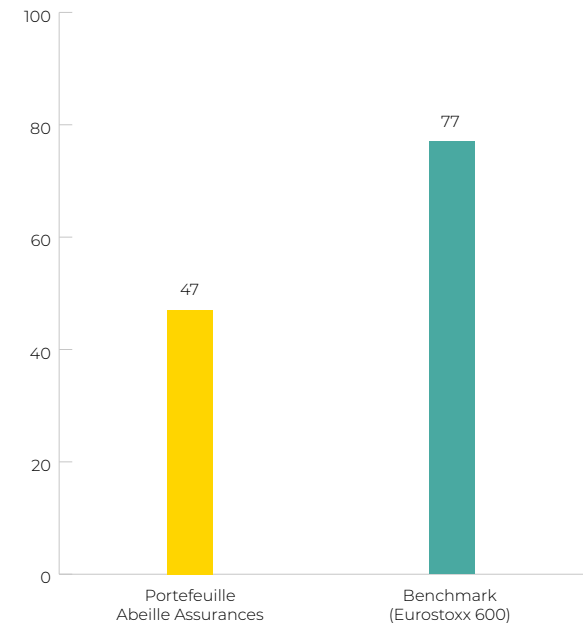
Sur le périmètre couvert en UC immobilières		
Empreinte carbone moyenne pondérée de la surface (en kgeqCO ₂ /m ² /an)	Consommation d'énergie finale moyenne pondérée par la surface (en KWhEF/m ² /an)	Taux de complétude (en % de surface)
10,39	155,79	55 %

Les principales métriques pour identifier les risques liés à la biodiversité sur notre portefeuille d'investissement sont détaillées dans la **partie 2.2** dans laquelle nous explicitons la méthodologie relative à l'empreinte biodiversité utilisée par notre société de gestion.

L'empreinte d'artificialisation absolue de notre portefeuille d'investissements exprimée MSAppb* s'élève à 731. Exprimée en valeur relative (MSAppb* par Mrds€ investis), cette empreinte s'élève à 47 contre 77 pour le benchmark Eurostoxx 600. Le périmètre de notre analyse inclut nos investissements directs dans les obligations d'entreprises et les actions pour un montant de 21 Mds € dont 75 % sont couverts par la métrique MSAppb*.

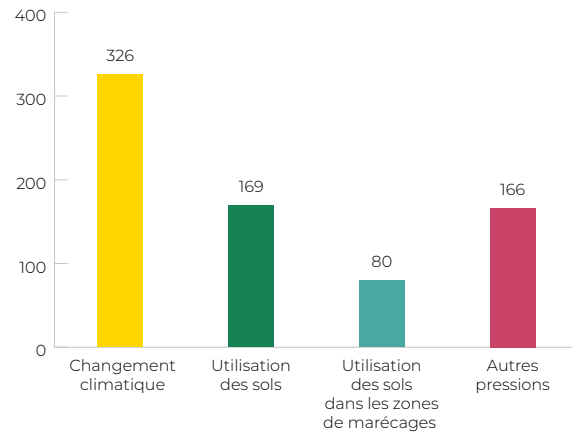
En utilisant la métrique MSA. km², des équivalences réelles peuvent être calculées pour mieux appréhender l'empreinte d'artificialisation absolue de notre portefeuille d'investissements. Les activités financées par notre portefeuille d'investissement ont contribué à 474 km² d'artificialisation des sols pour les impacts dynamiques (actuels) et équivalent à 10 000 km² pour les impacts statiques (historiques).

► **Figure 31** | Empreinte biodiversité de nos investissements exprimés en MSAppb* par Mds € investis comparée à l'empreinte de l'Eurostoxx 600



Le changement climatique et l'utilisation des sols sont les deux pressions prédominantes, de notre portefeuille, contribuant à l'érosion de la biodiversité. Ces deux pressions constituent plus de 50 % de notre empreinte absolue.

► **Figure 32** | Contribution des pressions à l'empreinte biodiversité du portefeuille d'investissement (MSAppb*)



L'étude des 15 secteurs en portefeuille ayant l'impact absolu sur la biodiversité le plus élevé, relativement à notre investissement total, permet de mettre en lumière les secteurs qui contribuent fortement aux pressions sur la biodiversité.

Des secteurs comme la production d'huile et de graisses saturées ou encore l'agroalimentaire, contribuent fortement à l'impact de notre portefeuille sur l'érosion de la biodiversité tout en représentant une part faible de nos investissements. La répartition des pressions peut être très différente en fonction du secteur observé.

Une étude plus poussée des résultats par secteur et par émetteur va nous permettre de mettre en place des actions d'engagement ciblé, afin que nos émetteurs en portefeuille les plus impactant prennent des mesures pour réduire leur pression sur la biodiversité.

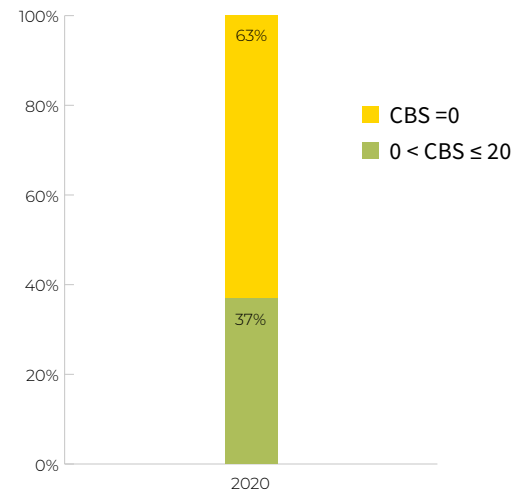
Objectifs d'alignement :

Abeille Assurances souhaite poursuivre une trajectoire qui s'insérerait dans les objectifs du texte utilisé comme base de négociation pour la COP15 sur la diversité biologique. Nous souhaitons réduire notre impact négatif sur la biodiversité à travers, par exemple, la réduction tendancielle de la métrique MSA.km².

La mesure et l'alignement de nos activités à la biodiversité sont des tâches ardues et expérimentales car les données robustes et normées sur la biodiversité manquent, ce qui nous force à adopter, à présent, une approche largement qualitative, les standards globaux d'alignement ne sont pas encore validés et les méthodologies d'alignement sont en cours de développement. Nous suivons ces travaux de très près afin de construire au mieux nos objectifs liés à la biodiversité.

Actifs réels

► **Figure 33** | Proportion de surfaces favorables à la biodiversité sur le portefeuille immobilier
Source: Abeille REIM



Le Coefficient de Biotope Surfacing (CBS) décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (ou surface végétalisée) par rapport à la surface totale d'une parcelle. En 2021, 37 % des actifs en valeur bénéficient de surfaces végétalisées telles que des espaces verts, jardins d'hiver ou terrasses plantées. Augmenter ce coefficient favorise la biodiversité tout en améliorant la qualité de vie, la santé et le bien-être des populations locales.



3.3.4 Travailler sur la mesure de la part verte

La mesure de la part verte taxonomique des entreprises est une composante essentielle du Plan pour la Finance Durable de la Commission Européenne. Dans ce cadre, nous avons calculé la part verte taxonomique éligible sur notre portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises²⁴.

Calculer la part verte d'une entreprise selon la taxonomie verte européenne

La taxonomie européenne est un outil de classification des activités économiques durables. Pour être verte, une activité doit satisfaire aux trois critères suivants :

- ▶ Apporter une contribution substantielle à un des 6 objectifs environnementaux : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution, protection de la biodiversité (les critères d'évaluation technique);
- ▶ Ne pas causer d'impact négatif significatif ou majeur à l'un des 5 autres objectifs (DNSH);
- ▶ Respecter les garanties sociales minimums (MSS).

Nous avons utilisé les bases de données d'AI clarity qui couvrent 95 % de nos investissements en actions et 24 % de nos investissements en obligations d'entreprises pour calculer le ratio d'investissements éligible à la taxonomie. Sans utiliser d'estimations (selon les normes réglementaires), la part verte éligible se situerait à environ 8 % du portefeuille actions-obligations d'entreprises et du portefeuille immobilier, contre 10 % en utilisant des estimations. 62 % du portefeuille actions-obligations est non éligible au sens de la taxonomie, et 30 % correspondent à des entreprises non soumises à NFRD.

Les données de part verte alignées sont en revanche peu disponibles et de qualité moyenne, les fournisseurs de données se basant essentiellement sur des proxys dans l'attente des publications des entreprises en 2023. Cela induit une grande variabilité des résultats d'un fournisseur à un autre. Nous publierons la part verte alignée dans le rapport Article 29 de l'année prochaine.

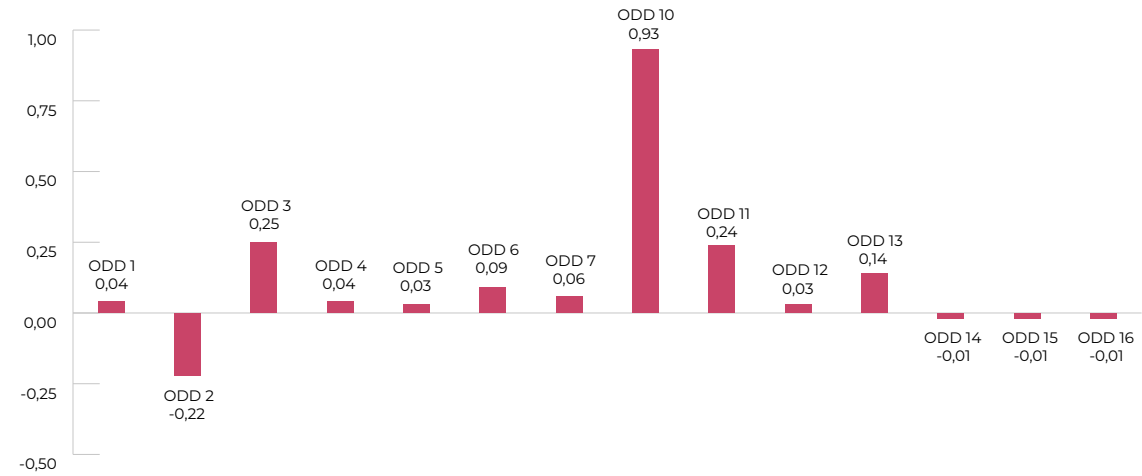


3.3.5 Suivre notre contribution aux ODD

L'universalité des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies a conduit une grande partie des acteurs financiers, notamment ceux revendiquant l'investissement à impact, à les utiliser comme cadre de référence de la durabilité de leurs actifs. En 2021, nous avons appliqué l'outil d'ISS-OEKOM sur l'ensemble de notre portefeuille de mandats (avec un taux de couverture de 49 %). Il donne une note de -10 à 10 visant à calibrer la contribution positive/négative du portefeuille à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable :



► **Figure 34** | Contribution de notre portefeuille d'investissements aux ODD - Source : ISS



L'indicateur couvre 50 % du portefeuille d'investissements. Notre contribution est légèrement positive sur l'ensemble des ODD hormis sur l'ODD 2 « Faim zéro » avec une contribution très positive sur l'ODD 10 « Réduction des inégalités » et positive sur l'ODD 3 « Accès à la santé », l'ODD 11 « Villes et communauté durable » et l'ODD 13 « Lutte contre le changement climatique ».

ISS-OEKOM est une base de données d'impact qui permet aux gérants de portefeuilles de renforcer leurs analyses d'impact. Cette base de données fournit aux gérants des informations sur l'impact des produits et des services d'une entreprise sur les Objectifs de Développement Durable de l'ONU. L'obstruction à la réalisation des ODD devrait être réduite au minimum et les possibilités économiques qui en résultent par un alignement positif doivent être saisies. Nous nous appuyons sur ISS-OEKOM comme fournisseur de données d'impact car il offre une bonne couverture des émetteurs et la méthodologie la plus adéquate qui existe sur le marché pour déterminer l'impact d'une entreprise sur les ODD. Ainsi, les gérants ont accès à la fois à une évaluation globale sous la forme d'un score de durabilité pour chaque entreprise qui se situe entre -10 et 10, ainsi qu'à des informations plus détaillées concernant chaque ODD.

3.4 AUGMENTER LA PART DE NOS INVESTISSEMENTS VERTS

À fin 2021, la somme totale des actifs verts en portefeuille est de 6,4 Mds €. Elle correspond à 9,7 % des actifs totaux d'Abeille Assurances hors Unités de Compte.

Nous avons investi 1,4 Md € dans des actifs verts sur 2 021 soit 280 % de notre objectif de 500 M€.

En outre la valorisation de nos actifs verts a augmenté de 200 M€.

► **Figure 35** | Encours en portefeuille par type d'actif – Source : Abeille Assurances

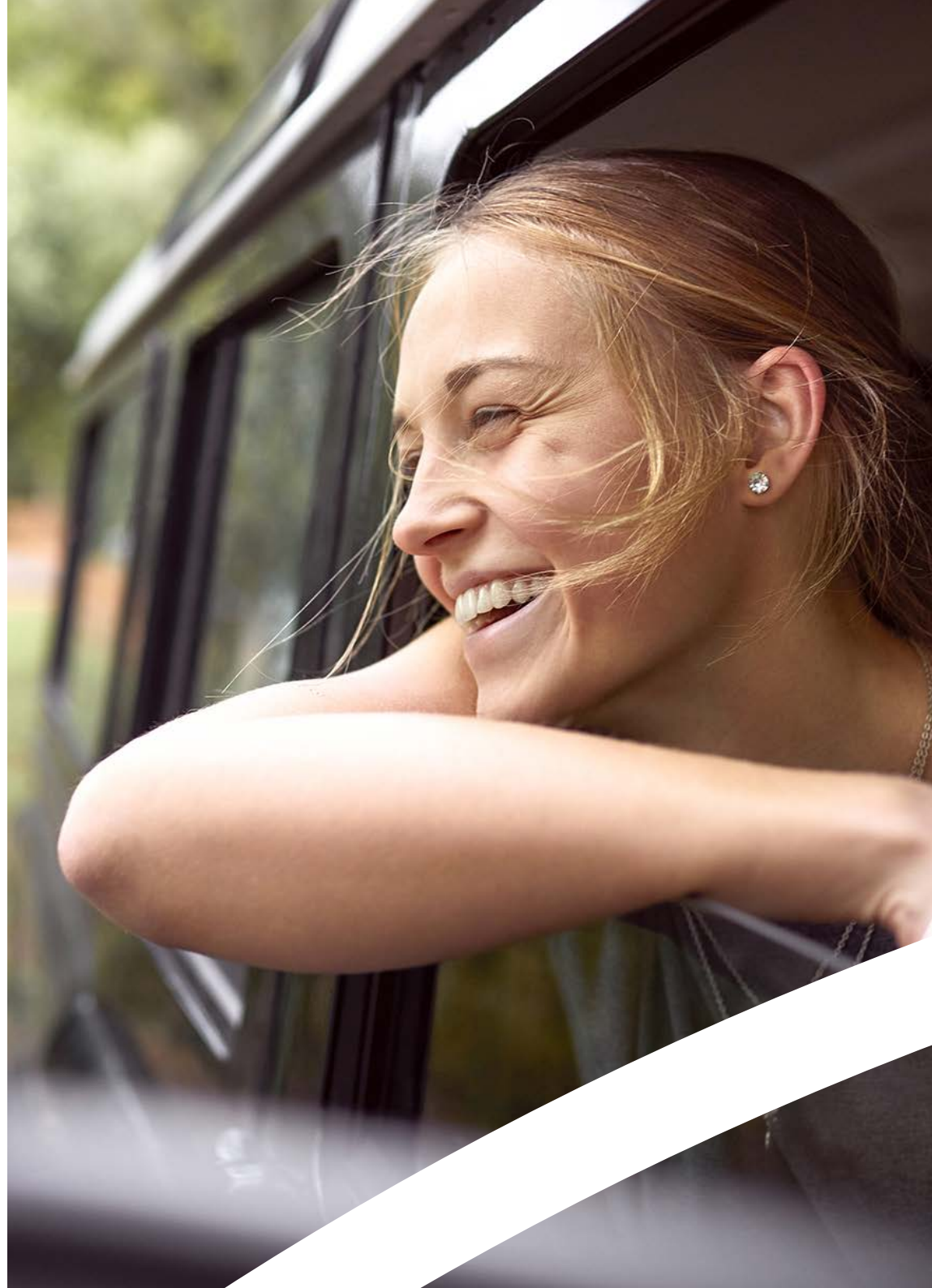
Évolution des actifs (en millions d'euros au 31/12/2021)



Nos investissements dans les forêts

Abeilles Assurances détient deux forêts en portefeuille, la forêt de Mouhère (superficie 112 ha) dans l'Indre et la forêt de Belloy (superficie 93 ha) dans l'Oise. La forêt de Belloy est constituée à 69 % de chênes et à 14 % de régénération naturelle mixte alors que la forêt de Mouhère est constituée à 60 % de petits bois et bois moyens dominants. Ces deux forêts font l'objet de travaux de régénération naturelle. La forêt de Belloy fera prochainement l'objet d'une étude scientifique relative à la barbastelle d'Europe, une espèce menacée dans la région des Hauts de France.

La forêt de Mouhère et la forêt de Belloy adhèrent toutes deux à la certification de gestion durable PEFC depuis 2013. En affichant la traçabilité de l'origine du produit forestier, PEFC crée le lien entre le consommateur et la forêt en reconnaissant le rôle de son propriétaire comme seul garant de sa pérennité. Nous estimons que les deux forêts capturent l'équivalent de 1 300 tonnes de dioxyde de carbone par année.





Étendre la démarche d'investisseur responsable

4.1	Orienter les clients vers nos Unités de Compte responsables	p.57
4.2	Participer activement au développement de la Finance durable	p.58
4.3	Mobiliser le grand public	p.58
4.4	Élargir la gamme de produits d'assurance verts	p.59
4.5	Poursuivre le développement des investissements à impact	p.59

4. Étendre la démarche d'investisseur responsable

4.1 ORIENTER LES CLIENTS VERS NOS UNITÉS DE COMPTE RESPONSABLES

Abeille Assurances considère avoir une responsabilité de transparence et de sensibilisation de ses clients sur les sujets de durabilité et de changement climatique. Les multiples enjeux d'Abeille Assurances sont insérés dans un ensemble de publications :

- ▶ Le rapport d'activité d'Abeille Assurances,
- ▶ La déclaration de performance extra-financière d'Abeille Assurances (DPEF),
- ▶ La Politique de diligence raisonnable sur les principales incidences négatives,
- ▶ La Politique d'intégration des risques en matière de durabilité,
- ▶ Les rapports ESG d'Abeille Asset Management.

Nos agents d'assurances font face à un enjeu de sensibilisation à l'ISR, pour eux-mêmes et leurs clients. Nos fiches pédagogiques ISR visent à lever les a priori de nos clients, notamment sur le lien entre ISR et performance financière. Ces fiches permettent également au client de répondre à plusieurs questions générales de nos clients :

- ▶ Un investissement financier peut-il être responsable ?
- ▶ Que veulent dire les acronymes RSE, ESG, ESS ?
- ▶ Comment les critères ESG influent-ils sur la gestion des gérants d'Abeille Asset Management ?
- ▶ Quelles entreprises se cachent derrière les labels ISR et Finansol ?

Nous envoyons régulièrement des informations sur les enjeux de durabilité (flyers, interviews de gérants, rapports ESG, articles de presse) **dans les newsletters à destination de nos clients**. Des plaquettes intégrant des informations ESG pour les fonds commercialisés par Abeille Asset Management sont également fournies à notre clientèle de particuliers (présentation de la gamme, OPCV Aviva Investors Experimmo...). De manière générale, nous veillons à communiquer activement sur ces sujets avec nos clients lors d'échanges en bilatéral et à l'occasion de Forums de place et tables rondes.

Conscients de l'importance particulière de ces thématiques, nous nous attachons à développer des formations évolutives de nos réseaux de distribution pour leur permettre de mieux sensibiliser les clients sur les sujets ESG et les inciter à investir durablement.

4.2 PARTICIPER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE DURABLE

Assureur et investisseur engagée de la place, Abeille Assurances participe activement au développement des pratiques durables, pour une finance responsable. Membre de la task force Impact qu'elle a initiée et co-pilotée au sein de Finance for Tomorrow, Abeille Assurances est aussi une des signataires de la Coalition Transition Juste qui au sein de cette organisation a pour objectif d'accompagner les entreprises vers une transition sociale équilibrée. Dans le cadre de son implication dans les différentes commissions de France Assureurs, Abeille Assurances utilise les forces d'actions collectives sans lesquelles aucun changement n'est possible.

Abeille Assurances est impliquée pour accroître la connaissance et le développement méthodologique de l'ESG. Nous nous sommes par exemple historiquement engagés à travers le lancement et développement de la World Benchmarking Alliance (WBA) avec la Fondation des Nations Unies, le BSDC et l'Index Initiative, afin de fournir des informations sur la contribution des entreprises aux ODD.

Nous continuons à agir pour favoriser le développement de la Finance durable, notamment sur le déploiement de méthodologies de mesure d'impact adaptées aux enjeux actuels.

4.3 MOBILISER LE GRAND PUBLIC

En tant que financeur et assureur de l'économie réelle, Abeille Assurances cherche à étendre son impact positif au-delà de son périmètre de clientèle. C'est pourquoi **nous communiquons massivement sur les réseaux sociaux, afin de sensibiliser et mobiliser le grand public**. Nous avons ainsi lancé en 2021 la première saison d'une websérie sur l'ISR dont le but est de démystifier l'Investissement Socialement Responsable, encore relativement peu connu des Français. En effet, selon une étude de l'IFOP²⁵, seulement 41% de nos concitoyens ont entendu parler de l'ISR en 2021. Cette année, nous avons particulièrement axé notre communication sur l'investissement à impact.

Notre web série ISR

En 2022, la deuxième saison de notre web série sur l'ISR répondra aux enjeux suivants :

- ▶ Soutien aux entreprises
- ▶ Climat
- ▶ Rôle de l'engagement actionnarial

La Fabrique Abeille Assurances permet d'**associer le grand public au développement de l'économie sociale et solidaire**. Pour cela, nos internautes ont un rôle important à jouer en votant en ligne pour désigner leurs projets coup de cœur. Leur contribution est déterminante puisqu'elle représente 40% de la note finale des projets.

Via la plateforme de financement participatif Lita.co, dans laquelle nous investissons dans le cadre du fonds Abeille Impact Investing France, nous contribuons à développer l'engagement financier des particuliers qui prennent des participations dans des entreprises à impact social et/ou environnemental à partir de 100 euros.

4.4 ÉLARGIR LA GAMME DE PRODUITS D'ASSURANCE RESPONSABLE

Au sein d'Abeille Assurances, nous sommes conscients de l'intérêt grandissant de nos clients pour des produits d'assurance responsable. C'est pourquoi **nous avons entamé en 2021 un processus de labellisation Positive Assurance²⁶ de nos produits d'assurance dommage**. Abeille Assurances propose également plusieurs offres et options pour promouvoir l'écomobilité en assurance automobile :

- Pour les personnes qui ont un abonnement annuel aux transports en commun;
- Pour les conducteurs de véhicules plus respectueux de l'environnement (Biocarburants, véhicules hybrides et électriques);
- Pour les conducteurs faisant du covoiturage, en assurant les autres conducteurs du véhicule.

Nos clients bénéficient ainsi d'une réduction « verte » de 15% pour récompenser leur conduite écoresponsable s'ils disposent d'un véhicule « propre » (véhicule roulant au biocarburant-Ethanol 85, électrique et hybride). Les entreprises qui se sont engagées dans une démarche positive RSE bénéficient d'un avantage tarifaire de 10% sur leurs primes d'assurances professionnelles : multirisques professionnelles, multirisques agricoles, RC Pro, Responsabilité du Dirigeant, Santé individuelle, Protection Juridique.

Convaincus que l'assurance de demain sera résolument une assurance positive, nous souhaitons à l'avenir déployer de nouvelles solutions d'assurance responsable. Dans ce cadre, Abeille Assurances a prévu de poursuivre les labellisations sur d'autres produits en 2022, notamment d'assurance automobile et santé.

4.5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT

Au-delà de l'intégration de critères ESG, l'investissement à impact s'intéresse à la recherche et la mesure des externalités des produits et services proposés par les entreprises. Le GIIN²⁷ le définit comme « un investissement effectué avec l'intention d'obtenir un impact social et environnemental mesurable parallèlement à un rendement financier »²⁸. Aujourd'hui de plus en plus plébiscitée, la recherche d'impact ne se cantonne désormais plus aux fonds solidaires mais concerne un pan plus large de l'économie.

De par son positionnement pionnier sur l'investissement à impact, **Abeille Assurances a poursuivi en 2022 les initiatives lancées au cours des années précédentes**. Abeille Assurances est toujours investie dans le fonds Abeille Impact Investing France lancé en 2014 pour favoriser la création d'emplois et le financement de l'entrepreneuriat social en France. Nous avons également poursuivi notre programme Alliance for Impact lancé en 2020, une innovation sociale majeure pour accompagner les start-up de l'entrepreneuriat à impact, en partenariat avec Ventech et La Ruche. Cette initiative a trouvé un écho auprès de quelques investisseurs dont La Banque des Territoires qui a rejoint l'Alliance en 2021.

Nous avons également largement contribué aux travaux de place sur l'investissement à impact, notamment à travers les groupes de travail de Finance for Tomorrow.

En 2021, Abeille Impact Investing France obtient le Label Relance

Le « Label Relance », créé par le Ministère de l'Économie et des Finances, a pour objectif d'orienter l'épargne des épargnants particuliers et des investisseurs professionnels vers des placements qui répondent aux besoins de financement de l'économie française, consécutifs de la crise sanitaire. Ce label souligne l'engagement d'Abeille Impact Investing France à mobiliser rapidement de nouvelles ressources pour soutenir les fonds propres et quasi-propres des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG), incluant notamment l'interdiction du financement d'activités charbonnées et le suivi d'une note ou d'un indicateur ESG. Grâce à ce label, les épargnants ont la possibilité de « **donner du sens** » à leur épargne en identifiant, grâce à leur conseiller, les placements à même de répondre à la fois à leurs attentes et aux besoins de financement de l'économie, favorisant ainsi la relance.

Pour faire connaître les entreprises que nous finançons depuis 2014 au travers du fonds Abeille Impact Investing France, nous avons publié sur les réseaux sociaux des vidéos de chaque entrepreneur qui compose le fonds pour les mettre en valeur.

²⁶ Lancé par l'Institut de l'Économie Positive, Le Label est attribué sur la base d'un référentiel comprenant 114 indicateurs relatifs à 3 catégories : prévention et développement d'une culture du risque, accessibilité et lutte contre les discriminations et encouragement de comportements respectueux de l'environnement et solidaires.

²⁷ Global Impact Investing Network

²⁸ <https://thegiin.org/impact-investing/need-to-know/#what-is-impact-investing>

5.

Perspectives

En tant qu'assureur et investisseur, Abeille Assurances est doublement concernée par la transition climatique ainsi que les autres facteurs de durabilité. Être acteur et moteur d'une transition écologique et sociale juste, agir pour la biodiversité et globalement l'ensemble des facteurs de durabilité est une évidence ainsi qu'un axe fort d'engagement.

Membre depuis octobre 2021 d'Aéma groupe, nous participons déjà à une dynamique commune avec les autres entités que sont la Macif et Aésio qui renforcent nos actions et nos convictions et qui permettent de construire une ambition commune, avec des objectifs et cibles répondant aux objectifs d'atténuation, immédiats, et d'adaptation, à plus long terme et plus pérennes. Ainsi, pour construire cette ambition, nous souhaitons rejoindre au cours de 2022 des initiatives structurantes telles que la Net Zero Asset Owner Alliance et le Finance For Biodiversity Pledge.

La transition est en effet une affaire collective que nous devons engager avec toutes nos parties prenantes, collaborateurs, agents, clients, le secteur assurantiel, pouvoirs publics et ONG. La transformation sera culturelle et technique et modifiera non seulement les contours de nos métiers d'assurance et d'épargne, mais le paysage économique français et mondial tout entier.

Pour cela nous continuons à nous doter d'outils de mesure des indicateurs ESG plus fins, de former nos distributeurs, d'organiser notre gouvernance interne pour répondre aux nouveaux besoins et embarquer l'ensemble de nos collaborateurs, et de développer le financement au service d'un impact social et environnemental positif.

Nos actions pour l'année à venir se structureront autour de cinq actions principales : mesure, former, se doter d'une gouvernance forte sur les sujets de durabilité et agir pour s'engager et financer l'impact.



Annexes

Climate VaR Modelling Approach/Scénarios climatiques envisagés

Abeille Assurances développe des mesures permettant d'évaluer les impacts potentiels sur l'entreprise des risques et opportunités futurs liés au changement climatique, pour chacun des scénarios du GIEC, ainsi que pour un scénario central. Les scénarios du GIEC visent à mesurer l'effet des changements de la composition atmosphérique sur l'équilibre énergétique du système climatique mondial, à partir de sources telles que les émissions de gaz à effet de serre, d'autres polluants atmosphériques et des changements dans l'utilisation des sols.

Les quatre scénarios du GIEC représentent différents Profils Représentatifs de Concentration (PRC) qui décrivent la composition de l'atmosphère à la fin du XXI^e siècle. Le tableau 1 résume le lien entre les PRC, les augmentations potentielles de température en 2100 et le niveau d'atténuation requis, que nous utiliserons pour décrire les scénarios dans ce rapport.

► **Tableau 1** | Cartographie des RCP, des augmentations potentielles de température et des niveaux d'atténuation. Source : TCFD

RCP	Augmentation de température	Description
RCP2.6	1,5 °C	Atténuation agressive
RCP4.5	2 °C	Atténuation forte
RCP6.0	3 °C	Atténuation modérée
RCP8.5	4 °C	Statu quo

Abeille Assurances a développé cette mesure de Var conjointement au projet pilote investisseur de l'UNEP FI. Ce dernier développe des modèles et des outils d'analyse de scénarios pour évaluer l'impact potentiel des autres scénarios du GIEC sur les actifs d'entreprise et immobiliers, en collaboration avec Carbon Delta, an MSCI company.

Carbon Delta, an MSCI company utilise le modèle REMIND²⁹ du Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK)³⁰. Les résultats de scénario du modèle REMIND incluent des mesures financières comme les coûts directs/ indirects des émissions, les dépenses d'investissement supplémentaires et les implications sur les revenus répartis par secteur et par géographie.

Bien que ces scénarios reflètent la recherche scientifique actuelle et l'Accord de Paris, une incertitude demeure clairement sur les trajectoires climatiques futures ainsi que sur le risque politique lié à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des Contributions Déterminées au Niveau National (CDNN)³¹.

Il est important de noter que les quatre scénarios supposent tous un cheminement graduel, dans lequel les températures augmentent lentement mais la politique climatique est déployée à des vitesses variées avec un degré relativement élevé de coordination mondiale. Ils n'envisagent pas le risque de transition dans un environnement politique plus chaotique, où un manque de coordination mondiale et des actions politiques trop tardives et trop soudaines est constaté. Cela est susceptible d'impliquer une sous-estimation du risque de transition.

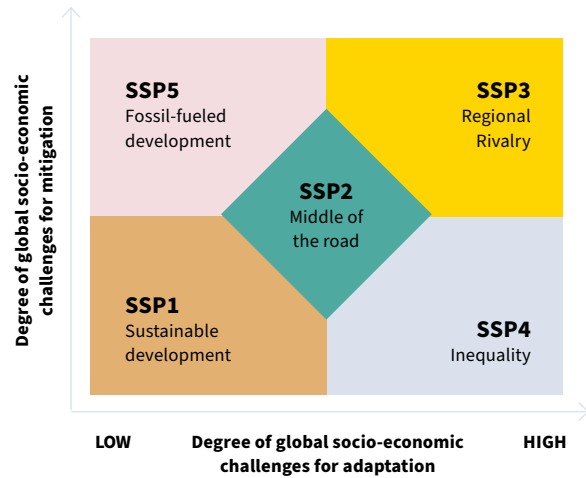
Le modèle de Carbon Delta et les outils d'analyse de scénario prennent également en compte les cinq Profils socio-économiques Partagés. **Ils prennent aussi en compte les caractéristiques socio-économiques, comme la population, la croissance économique, l'éducation, l'urbanisation et le taux de développement technologique. Le tableau ci-après illustre les différents SSPs.**

²⁹ | REMIND est un modèle multirégional global incorporant l'économie, le système climatique et une représentation détaillée du secteur de l'énergie. Il permet l'analyse des options technologiques et des propositions politiques d'atténuation du réchauffement climatique.

³⁰ | Le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) est un institut de recherche public allemand traitant des questions scientifiques cruciales dans les domaines du changement climatique, des impacts climatiques et du développement durable.

³¹ | Le concept de Contributions Prévue Déterminées au Niveau National est utilisé dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques pour les réductions des émissions de gaz à effet de serre que tous les pays qui ont signé la CCNUCC ont été tenus de publier dans le cadre de la COP21.

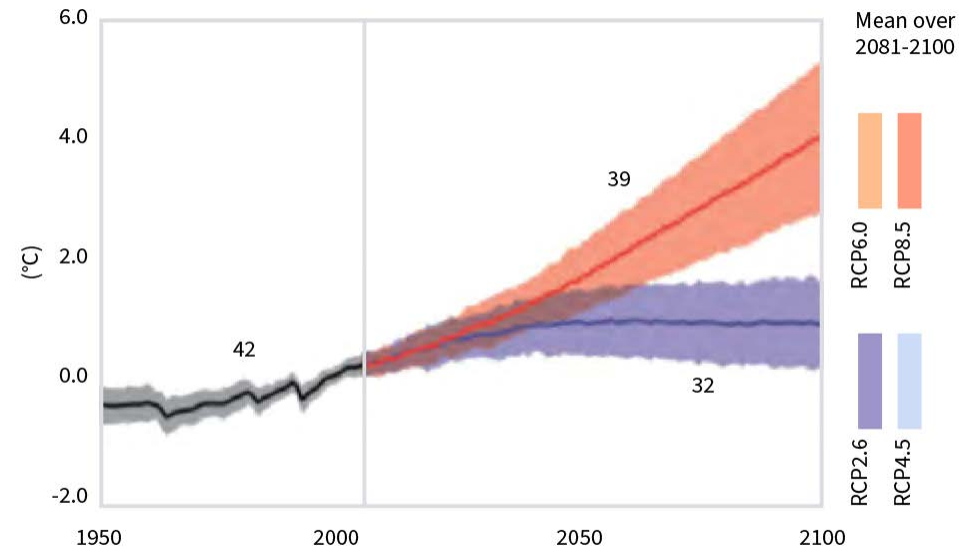
► **Figure 1** | Cartographie des RCP, des augmentations potentielles de température et des niveaux d'atténuation. Source: TCFD



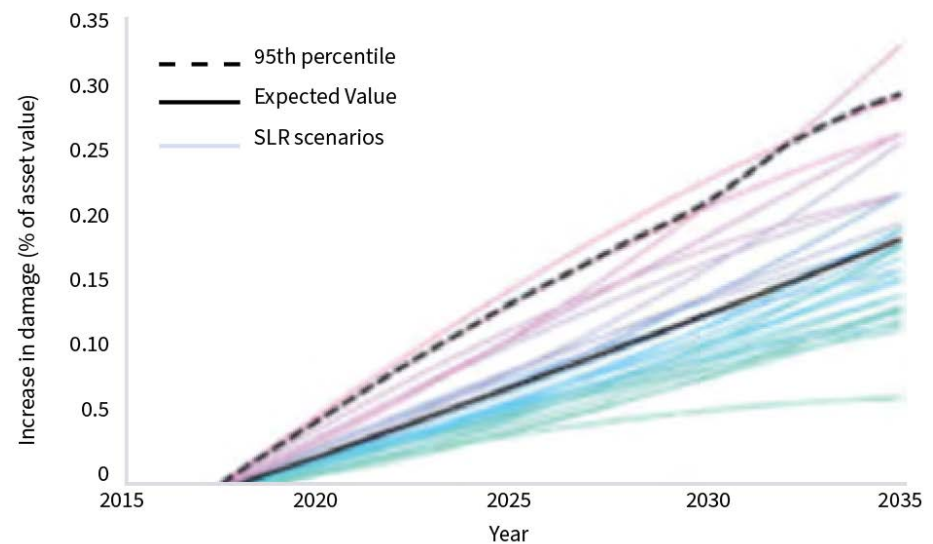
Horizon temporel pris en compte pour chaque scénario

Les risques physiques et de transition sont modélisés jusqu'à 2100. Un horizon long est nécessaire pour capturer les risques physiques du changement climatique, d'autant plus qu'ils ne se manifesteront probablement pas avant la seconde moitié du siècle. Les impacts financiers peuvent être évalués sur un temps plus court (ex: 15 ans) dans le cas de requêtes spécifiques.

► **Figure 2** | Changement moyen mondial de la température de surface. Source: GIEC



► **Figure 3** | Exemple d'inondation côtière. Source: MSCI

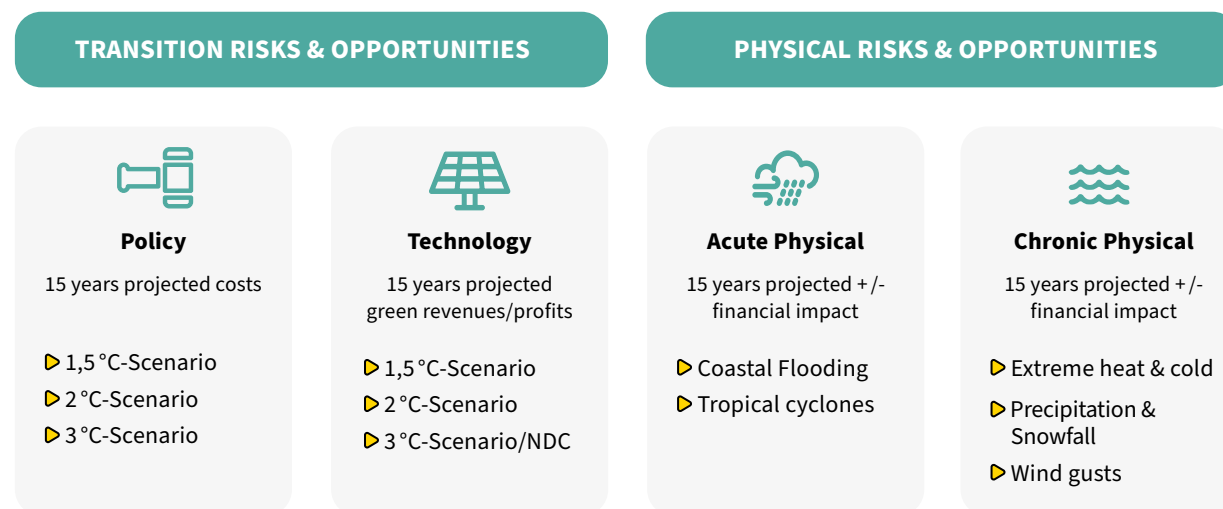


Risques et opportunités couverts

La modélisation de la transition ainsi que des risques et opportunités physiques couvre les coûts d'action politique prévus liés à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. **Cette modélisation couvre aussi les profits prévus en lien avec l'augmentation des revenus verts**, à partir du développement de nouvelles technologies et de nouveaux brevets.

En outre, elle couvre les impacts des épisodes climatiques aigus tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes, les températures extrêmes, les précipitations et chutes de neige, les rafales de vent, les cyclones tropicaux, ainsi que les impacts graduels de phénomènes chroniques comme les températures supérieures à la moyenne et les augmentations du niveau de la mer. Il est important de noter que les changements de temps habituels et exceptionnels peuvent tout aussi bien avoir un impact positif que négatif sur les sociétés ou les instruments (voir figure 4).

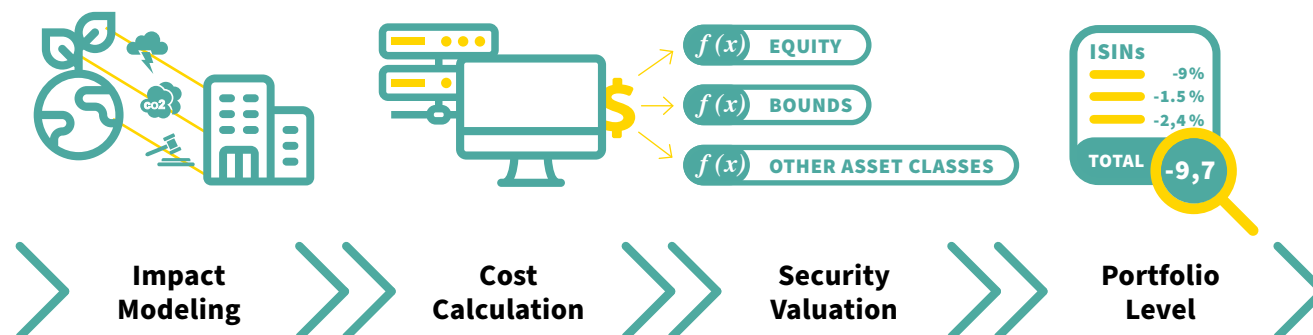
► **Figure 4** | Risques et opportunités couverts. Source: MSCI



Approche modulaire

Pour évaluer ces risques et opportunités, une approche modulaire a été adoptée (voir figure 5).

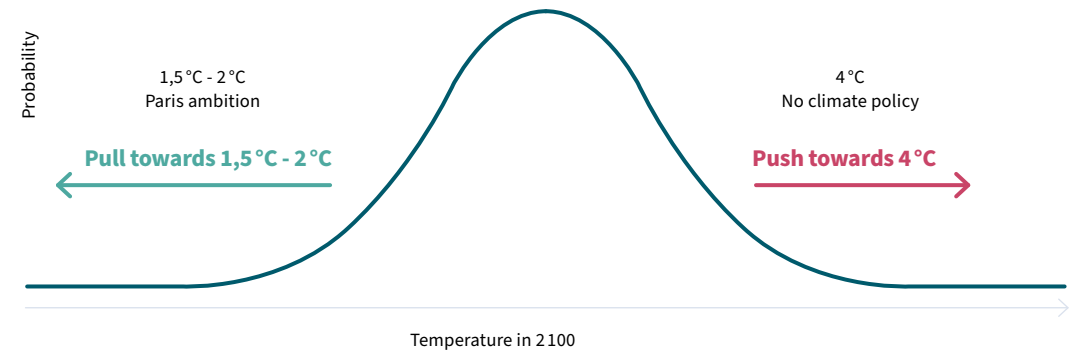
► **Figure 5** | Approche modulaire. Source: MSCI



Pour évaluer l'impact sur la valeur de marché des investissements et l'impact sur les réserves ou les primes, par exemple, les hypothèses suivantes doivent être envisagées :

- 01 La mesure dans laquelle la valorisation des actifs prend déjà en compte les risques et opportunités liés au climat dans chaque scénario.
- 02 Les horizons probables des futures modifications de valorisation des actifs, si tous les risques et opportunités liés au climat ne sont pas pris en compte actuellement.
- 03 Les changements de notre portefeuille d'actifs au fil du temps ainsi que le moment de ces changements, par rapport au moment où de futures corrections de marché prenant en compte ces risques et opportunités liés au climat adviennent.
- 04 La mesure dans laquelle les changements de coûts seront transmis aux assurés sur les 15 prochaines années et/ou les volumes de vente pourraient être réduits ou augmenter, concernant des lignes de métiers spécifiques.
- 05 L'impact sur la capacité du marché de réassurance et les tarifs, ainsi que la solvabilité des réassureurs, et les implications de notre stratégie de réassurance.

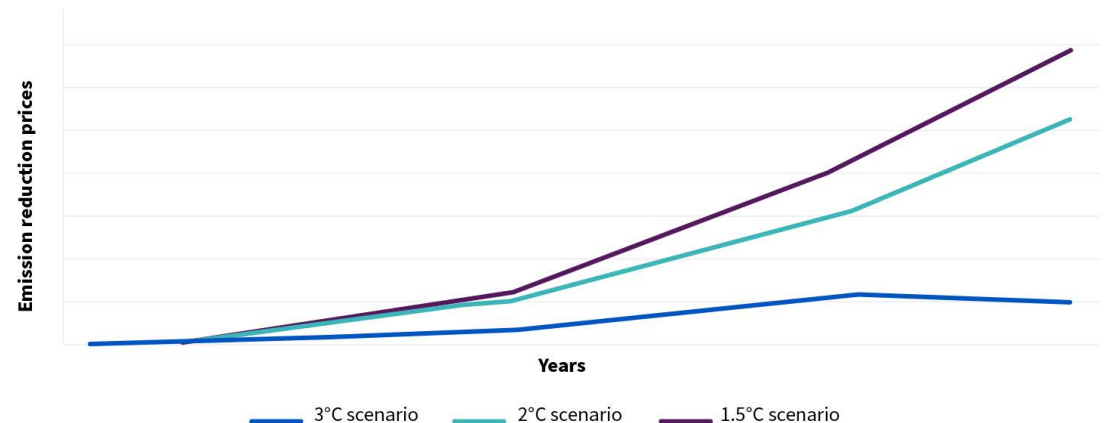
► **Figure 6** | Résultat le plus probable sur la base de la situation actuelle. Source : Abeille Assurances



Risques et opportunités de la transition

L'impact financier des risques et opportunités à la transition est calculé par rapport au scénario du statu quo (c'est-à-dire, qu'il est supposé qu'il n'y ait pas de coûts ou d'opportunités de transition dans le scénario du statu quo, dans lequel les émissions actuelles sont présumées continuer à augmenter au rythme actuel). Le calcul couvre les coûts de la réduction des émissions (figure 7) et les revenus des nouvelles technologies.

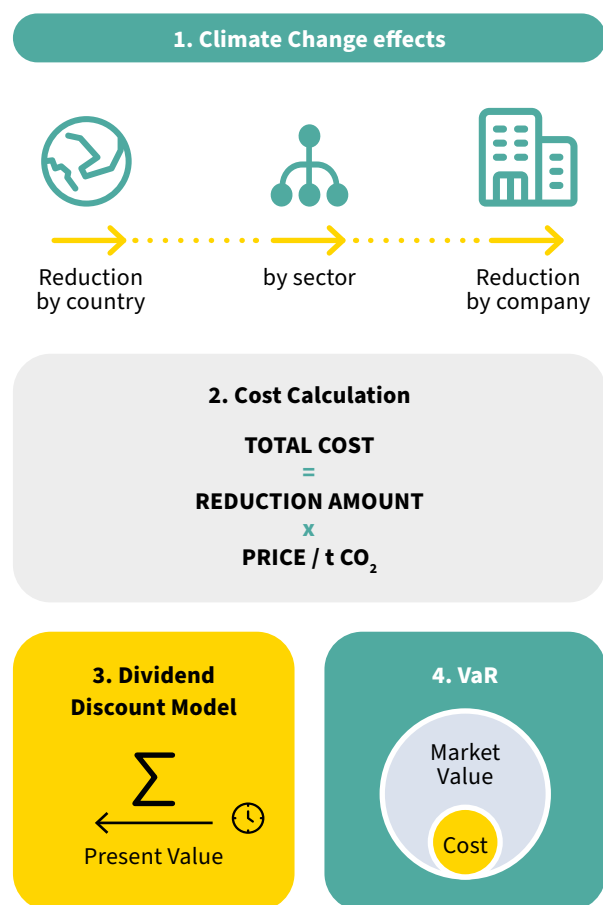
► **Figure 7** | Prix de la réduction des émissions (2010 US\$/tCO₂eq). Source : MSCI



Investissements

Une méthodologie de valorisation des actifs financiers est utilisée pour évaluer le risque de baisse potentiel sur nos investissements, à partir des différents scénarios de transition (voir figure 8).

► **Figure 8** | Résumé de la méthodologie. Source : MSCI



32 | Les analystes et investisseurs utilisent le modèle de Merton pour comprendre les capacités d'une société à respecter ses obligations financières, rembourser sa dette, et évaluer la possibilité que cette société soit en défaut de crédit.

Pour les obligations d'entreprises et les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée après prise en compte des coûts et/ou revenus des changements climatiques est mesurée (c'est-à-dire l'impact relatif aux conditions climatiques actuelles et à la trajectoire des émissions). Pour estimer l'impact de manière cohérente quand une société a émis des actions et des obligations, le modèle de Merton³² est utilisé. Ce modèle permet de traduire l'impact sur une entreprise dans son ensemble, par le changement de valeur de ses obligations et de ses actions. Puisque les coûts sont couverts comme les opportunités, la Var climatique peut être soit négative, soit positive, en fonction de l'équilibre des futurs coûts et revenus anticipés liés au carbone des différentes sociétés ou des instruments.

MSCI a également développé une méthodologie d'estimation de l'exposition à la transition des actifs immobiliers, que nous avons utilisée tant pour l'immobilier direct que pour les détentions de dette liée à l'immobilier. Concernant les actifs d'infrastructure, Abeille Assurances prévoit d'utiliser le cadre de risque de transition de ClimateWise pour identifier les expositions clés au risque sur notre portefeuille d'actifs. Cela prendra en compte la manière dont le risque et les opportunités de transition varient en fonction de la géographie, du secteur et du sous-secteur, pour évaluer l'impact potentiel dans différents scénarios climatiques. Par exemple, une revue récente de l'infrastructure des transports a mis en lumière d'importantes opportunités potentielles.

Engagements assurantiels

Abeille Assurances a évalué l'impact de la réduction potentielle des taux de mortalité découlant de la réduction de la pollution de l'air, sur les réserves d'assurance vie, dans le cadre des scénarios d'atténuation agressive et forte. Cela tient compte d'une réduction anticipée des émissions carbone et d'une augmentation des véhicules électriques remplaçant les véhicules à moteur à combustion. Pour chaque scénario de transition, il existe un potentiel de réduction des décès liés à la pollution de l'air, bien que nous notions que ce potentiel dépend énormément du mix de carburant produisant l'électricité pour le réseau. Bien que les unités de transformation des déchets en énergie aient des émissions de particules similaires aux centrales à gaz, les unités de biomasse comme les installations à palettes de bois, malgré

leurs nombreux avantages, produisent significativement plus de particules que les centrales à gaz.

Du côté de l'assurance dommages, des risques et opportunités de transition peuvent également se présenter. **Par exemple, l'adoption plus large de véhicules électriques, l'augmentation du covoiturage et de voitures automatisées pourraient diminuer le pool de véhicules à assurer**, impliquant une baisse de la fréquence des sinistres mais également des primes. Cependant, ces éléments n'ont pas été inclus à ce jour. Nous prévoyons d'étendre notre modélisation pour couvrir les risques et opportunités de transition d'assurance générale au fil du temps.

Risques et opportunités physiques

L'impact financier des risques et opportunités physiques est basé sur l'évaluation des coûts attendus dans le scénario du statu quo et les coûts à un 95e percentile supérieur découlant de risques tels que : chaleur et froid extrêmes, précipitations et chutes de neige importantes, inondations côtières, rafales de vent et cyclones tropicaux. Nous utilisons les coûts attendus et les coûts à un percentile supérieur pour définir une distribution des résultats du risque physique pour chaque scénario. **Nous prenons ainsi en compte certains des effets physiques potentiels les plus extrêmes du changement climatique**, tout en utilisant un horizon cohérent à 15 ans comme celui utilisé pour le risque de transition.

Investissements

Les risques physiques sur les investissements découlent en général de l'exposition des installations (bâtiments, usines, infrastructures) possédées ou utilisées par la société qui a émis l'instrument financier, de ses « installations », et de la chaîne d'approvisionnement sur laquelle elle repose pour fabriquer son produit final. À ce titre, nous utilisons la méthodologie suivante pour évaluer le risque physique potentiel de différents scénarios sur nos investissements.



► **Figure 9** | Modélisation d'impact et estimation du coût attendu. Source: MSCI



Le coût (figure 9) est défini en plaçant les installations sur une carte du monde. Sur cette carte, y sont **décrites les mesures définissant l'exposition de l'installation à différents risques de conditions météorologiques extrêmes**, combinées à une fonction de vulnérabilité qui convertit en un coût monétaire estimé par installation, l'exposition et l'évaluation de l'impact du danger physique sur chaque scénario.

Tant pour les obligations d'entreprises que pour les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée est mesurée après prise en compte des coûts et/ou revenus agrégés de l'installation.

Les coûts et/ou revenus pour une entreprise sont mesurés par rapport à une évaluation des risques physiques dans les conditions actuelles, car elles sont supposées avoir déjà été prises en compte dans la valeur de marché. Cet impact est alors traduit en un changement de la valeur de ses obligations et de ses actions en utilisant le modèle de Merton.

Abeille Assurances reconnaît que l'approche actuelle ne tient pas compte de l'impact sur la chaîne d'approvisionnement de la société ni sur la demande de ses produits et services ou de l'impact potentiel d'atténuation de l'assurance.

Par exemple, si l'on prend un constructeur automobile majeur, ses actifs incluront principalement les usines et les machines, et possiblement les concessions.

Sa chaîne d'approvisionnement est large, complexe et potentiellement étendue géographiquement et, si elle est perturbée, cela pourrait impacter négativement les coûts et/ou revenus de la société.

Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires extérieurs pour développer des bonnes pratiques dans ce domaine. Pour les actifs immobiliers détenus directement et les infrastructures, nous utilisons la même approche que celle décrite ci-dessus.

Pour l'immobilier détenu directement, l'impact concerne directement l'évaluation du bien. Concernant les obligations souveraines, l'impact sur la valeur de marché d'un titre est mesuré en évaluant combien la notation d'un souverain pourrait évoluer avec la survenance de dangers climatiques extrêmes différents dans chaque scénario.

Les facteurs liés au climat peuvent avoir un impact sur la dette souveraine : exposition et vulnérabilité au changement

climatique; préparation et adaptation; capacité à lever des fonds pour l'atténuation et la réparation consécutive à la catastrophe; capacité à lever des fonds par la fiscalité et l'endettement; recours à l'aide étrangère et au soutien du Fonds Monétaire International et d'autres organismes supranationaux.

Pour évaluer la vulnérabilité d'un souverain au changement climatique et sa préparation, l'indice Notre Dame-Global Adaptation Index (ND-GAIN) I de l'Université Notre-Dame a été utilisé pour mesurer le risque de changement climatique. Nous observons que l'évaluation de la dette souveraine est difficile car les souverains sont exposés au changement climatique par différents vecteurs : les bâtiments publics et les infrastructures publiques, le coût des réparations d'urgence des zones affectées par les catastrophes liées au climat, l'aide et les coûts de reconstruction et en dernier recours le coût de l'action de l'assureur.

Ainsi, les données ND-GAIN ont été utilisées pour contribuer à soutenir les jugements concernant les tests à appliquer à ce stade à différentes obligations souveraines dans notre modélisation. Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires extérieurs pour développer de bonnes pratiques dans ce domaine.

Engagements d'assurance

La VaR climatique des risques d'assurance vie calcule l'impact sur les réserves dans chaque scénario, d'un changement des taux de mortalité dû à la survenance de différents dangers climatiques extrêmes, sur la base d'une revue de la recherche universitaire liant le changement climatique à des changements potentiels de taux de mortalité. Pour les scénarios de température élevée, lorsque le changement climatique s'est produit, le tableau est complexe. **Il est par exemple possible que les étés comme les hivers soient plus chauds, ou que les saisons soient plus extrêmes.**

Du côté de l'assurance générale, la VaR climatique calcule l'impact sur les primes selon la survenance de différents dangers climatiques extrêmes dans chaque scénario. L'impact sur les primes est alors utilisé pour déterminer l'impact sur notre activité, en prenant en considération l'impact sur les prix, les volumes de ventes, et notre stratégie de réassurance. Initialement, nous avons concentré nos efforts sur les inondations au Royaume-Uni.

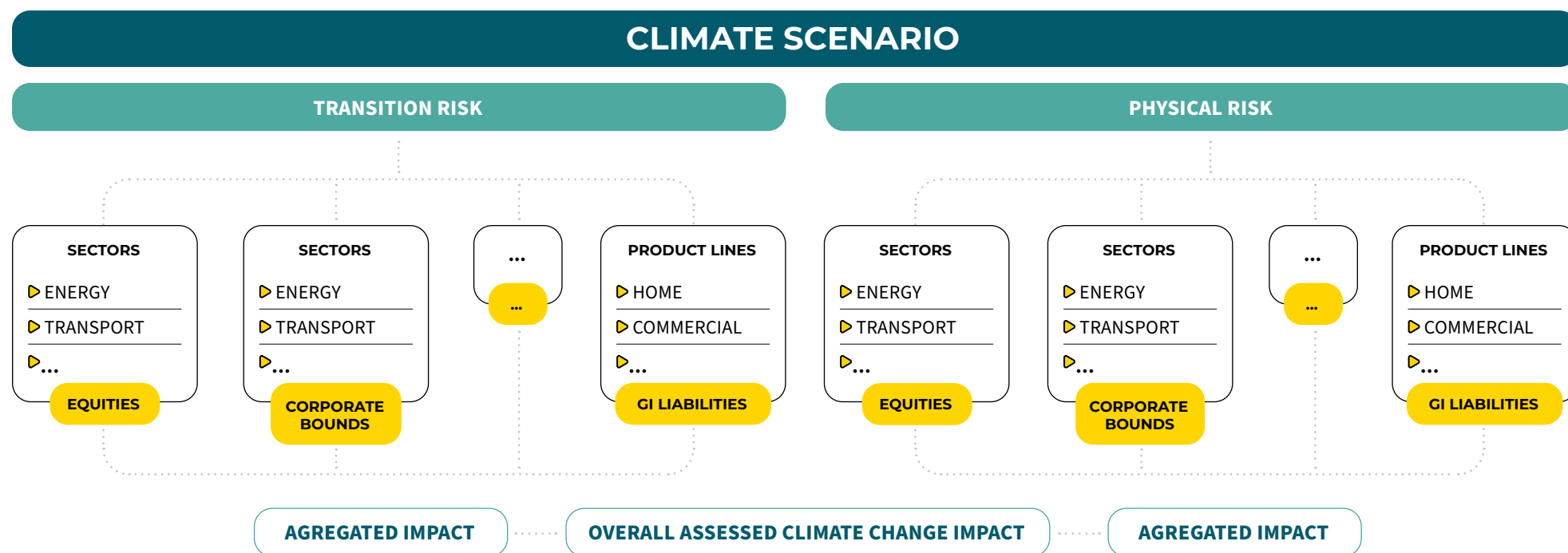
Nous avons travaillé avec des experts internes et externes pour prendre en compte la manière dont le changement climatique pourrait y changer la fréquence et la gravité des inondations et utilise notre capacité de modélisation de catastrophe existante pour évaluer son impact sur les primes. **Nous prévoyons d'affiner encore cette approche et d'étendre notre modélisation à d'autres dangers climatiques extrêmes au fil du temps.**

Agrégation des risques et opportunités liés au climat

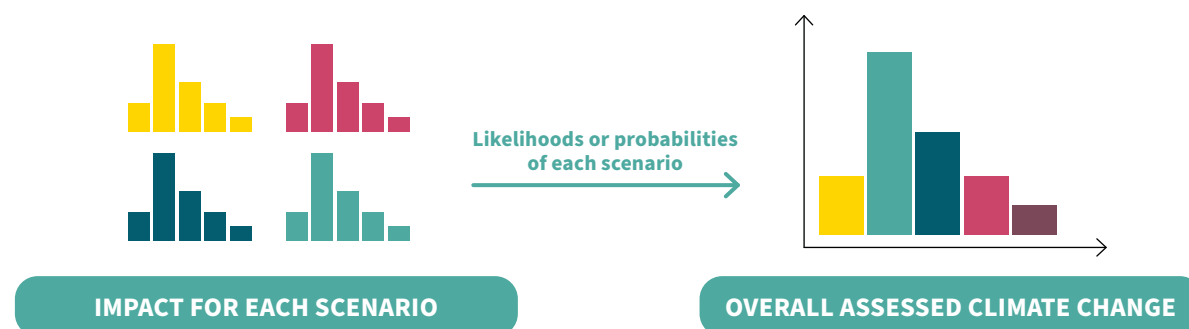
Conjointement avec Elseware, conseil en quantification et gestion du risque, nous avons utilisé une méthodologie de réseau bayésien pour combiner toutes les composantes de notre exposition et tirer une vue agrégée de l'impact des risques et opportunités liés au climat. L'attrait de cette approche est que nous pouvons combiner un certain nombre de postulats, de jugements experts, de données internes et de données externes pour évaluer l'impact potentiel de ces risques, sur une base agrégée. Nous pouvons alors déterminer une VaR climatique globale pour chaque scénario.



► **Figure 10** | Processus d'agrégation Abeille Assurances pour chaque scénario. Source : Abeille Assurances



► **Figure 11** | Impact du changement climatique évalué globalement. Source : Abeille Assurances



Synthèse des métriques de risque climat utilisées par Abeille Assurances

Comme le montre le tableau suivant, nous utilisons divers outils et métriques pour piloter notre exposition aux risques climatiques et suivre nos engagements. Tout en reconnaissant les limites de mesure des outils utilisés (périmètre de couverture, disponibilité des données, horizons de temps, incertitude sur certaines hypothèses sous-jacentes), nous pensons qu'ils sont utiles pour soutenir notre stratégie et la gestion des risques climat.

Tableau de correspondance avec les exigences de l'Article 29

Thématiques du décret d'application	Exigences	Partie correspondante
1. Démarche générale	Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement	1.4 et 3.1
	Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité pour informer ses différentes parties prenantes/ interlocuteurs sur sa stratégie	Partie 4
	Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et la part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité	1.5
	Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le processus de prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats de gestion	3.1.3
	Mention d'une adhésion éventuelle à des chartes ou labels + description de ceux-ci	Parties 4 et 5
2. Moyens internes	Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG (part en %, équivalent temps pleins, etc.) + si possible montant des investissements dans la recherche : recours à des prestataires externes et fournisseurs de données	1.3
	Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de l'entité. La description inclut tout ou partie des informations relatives aux formations, à la stratégie de communication, au développement de produits financiers et services associés à ces actions.	1.3
3. Gouvernance	Connaissances, compétences associées à un processus de supervision et expériences des instances de gouvernance (organes CA et CS et de direction et comité interne)	1.2 et 1.3
	Intégration de critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance	1.2
	Intégration des risques en matière de durabilité dans les politiques de rémunération	1.2.4
4. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou SGP	Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement	3.2
	Bilan de la stratégie d'engagement, part des entreprises avec qui le dialogue a été initié, thématiques couvertes et actions de suivi	2.2
	Présentation de la politique de vote, bilan des votes, surtout sur les consignes de votes et votes de résolutions sur les enjeux ESG lors des AG	3.2
	Politiques de désengagement sectoriel	3.1.1
5. Alignement taxonomie et part « énergies fossiles »	Encours alignés avec la Taxonomie	3.3.4
	Part des encours « bruns » : activités reposant sur l'exploration, la production, la transformation, le transport, le raffinage et la commercialisation des combustibles fossiles	3.3.1

6. Stratégie d'alignement avec les Accords de Paris	Objectif à horizon 2030 scope 1+2 en valeur absolue ou valeur d'intensité par rapport à un scénario de référence et une année de référence. Peut-être mesuré soit par le volume de GES soit par la température	1.5
	Si méthodologie interne, éléments sur la méthodologie	1.5 et 3.3.2
	Une quantification des résultats à l'aide d'au moins un indicateur	1.5 et 3.3.2
	Intégration des données d'alignement 2 °C dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs E, S et G	1.5 et 3.3.2 et 3.1
	Changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement (notamment les politiques charbon et hydrocarbures, calendrier de sortie et part des encours totaux couverte par cette politique)	1.5 et 3.3.2
	Éventuelles actions de suivi des résultats et des changements intervenus	1.5 et 3.3.2
	Fréquence de l'évaluation, dates de mise à jour et facteurs d'évolution retenus	1.5 et 3.3.2
7. Stratégie Biodiversité	Publication de la stratégie d'alignement avec des objectifs chiffrés à horizon 2030	1.6
	Mesure d'alignement avec les objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité biologique de 1992	1.6
	Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définie par l'IPBES	1.6
	Recours à un indicateur d'empreinte biodiversité et explication de la manière avec laquelle cet indicateur permet de mesurer l'alignement avec les objectifs internationaux liés à la biodiversité	1.6 et 3.3.3
8. Gestion des risques	Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG (notamment l'intégration au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité)	
	Description des risques de durabilité (notamment climat) avec leurs facteurs de risque associés, secteurs et zones géographiques concernés, critères utilisés pour sélectionner les risques importants	
	Fréquence de revue du cadre de gestion des risques	
	Estimation de l'impact financier des risques de durabilité, avec proportion des actifs exposés, horizon de temps associé, impact sur la valorisation du portefeuille	
	Indications sur l'évolution des choix méthodologiques et des résultats	
8bis. Gestion des risques	Mention de l'utilisation de méthodologies fondées sur des données prospectives vs historiques	Partie 2
	Risques climatiques : utilisation de plusieurs scénarios (au moins un 2 °C et un désordonné) avec description précise des scénarios choisis	
	Risques physiques : description de l'intégration d'informations spécifiques à ses contreparties sur l'exposition, la sensibilité, adaptation et capacité d'adaptation sur la chaîne de valeur	
	Risques liés à la biodiversité :	
	- Publication spécifique sur les risques liés à la biodiversité avec une distinction claire entre les principaux risques émanant des impacts causés par la stratégie d'investissement vs les principaux risques émanant des dépendances à la biodiversité des actifs et activités dans lesquels l'entité investit - pour chaque risque identifié, indication du périmètre de la chaîne de valeur retenu - indication si le risque est lié spécifiquement au secteur d'activité ou à la zone géographique de l'actif sous-jacent	
9. Démarche d'amélioration	Une identification des opportunités d'amélioration de la stratégie actuelle et des actions concrètes correspondantes permettant d'améliorer la situation actuelle	
	Des informations sur les changements stratégiques et opérationnels prévus ou opérationnels	Multi parties
	Calendrier de mise en œuvre	

Tableau de correspondance avec les exigences de la TCFD

Pilier	Recommandation	Partie correspondante
Gouvernance	Description de la surveillance exercée par les organes de direction sur les risques et les opportunités liés au climat	1.2
	Description du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques liés au climat	1.2
Stratégie	Description des risques et des opportunités liés au climat identifiés par l'entreprise à court, moyen et long terme	2.1
	Description de l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Introduction "Pourquoi s'engager" et partie 1.5, 2.3
	Description de la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris d'un scénario 2°C ou moins	1.5, 2.3 et 2.4
Gestion des risques	Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat	
	Description des processus de gestion des risques liés au climat par l'entreprise	Partie 2
	Description de l'intégration des processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'entreprise	
Indicateurs et objectifs	Publication des métriques utilisées par l'entreprise pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	2.2, 2.3 et 3.3.2
	Déclaration des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et risques y afférant dans le cadre des scopes 1 et 2, le cas échéant du scope 3.	3.3.2 et 1.5
	Publication des informations sur les objectifs fixés pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que les résultats atteints dans la poursuite de ces objectifs.	2.4, 1.5

Tableau de correspondance avec la matrice du Climate Transparency Hub

Pilier	Partie	Partie correspondante
Pilier 1 : Gouvernance et stratégie climatiques	1. Activités et actifs	1.4
	2. Gouvernance des enjeux climatiques	1.1, 1.2 et 1.3
	3. Stratégie climat	1.5
	4. Construction d'une résilience à long-terme	Partie 2
	5. Intégration du climat dans l'investissement	3.1 et 3.3
	6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat	3.2
	7. Développement d'une expertise interne	1.3
Pilier 2 : L'incidence des enjeux climatiques sur les investissements	1. Identification	2.1, 2.2 et 2.4
	2. Explications propres à chaque risque/opportunité	2.1, 2.2 et 2.4
	3. Impact financier et transparence sur les stress tests	2.3
	4. Plan d'amélioration continue	Partie 2
Pilier 3 : L'incidence des investissements sur les enjeux climatiques	1. Identification	3.3
	2. Émissions de GES induites par les investissements	3.3
	3. Explications propres à chaque analyse d'alignement	3.3
	4. Explications propres à chaque estimation d'impact des émetteurs	3.3
	5. Explications propres à chaque estimation d'impact de l'entité	3.3
	6. Plan d'amélioration continue	Partie 3

Glossaire

Actif : Un actif financier est un titre ou un contrat, généralement transmissible et négociable (par exemple sur un marché financier), qui est susceptible de produire à son détenteur des revenus ou un gain en capital, en contrepartie d'une certaine prise de risque. Les actions et obligations sont des actifs financiers par exemple.

Action : Une action est un titre de propriété délivré par une entreprise. Elle confère à son détenteur la propriété d'une partie du capital de cette entreprise, avec les droits qui y sont associés : intervenir dans la gestion de l'entreprise (via, par exemple, un vote) et en retirer un revenu appelé dividende.

Changement climatique : Tout changement de climat dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou aux activités humaines. Cette définition diffère de celle qui est employée dans la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans laquelle le changement climatique s'applique à un changement de climat attribué directement ou indirectement aux activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère dans son ensemble et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat constatée sur des périodes de temps comparables. (GIEC)

CO₂ : Dioxyde de carbone, l'un des principaux gaz à effet de serre.

Contrepartie : Entité se situant de l'autre côté d'une transaction, en position d'acheteur ou de vendeur.

Critères ESG : Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. (Rapport Brundtland, 1987).

Droit de vote : Attaché à une action, le droit de vote permet à son détenteur d'exprimer sa position et de participer aux décisions stratégiques d'une entreprise.

Effet de serre : L'effet de serre est un phénomène naturel provoquant une élévation de la température à la surface de notre planète. Les activités humaines affectent la composition chimique de l'atmosphère en lançant des gaz entraînant un effet de serre additionnel, responsable en grande partie du changement climatique actuel. Les gaz à effet de serre sont les gaz responsables de ce phénomène. (Météo France)

Exposition financière : Part d'un fonds investi sur une valeur, un actif ou un groupe d'actifs.

Gestion sous mandat de gestion : Dans le cadre de la gestion sous mandats, le client confie la gestion de son épargne à l'assureur qui a la faculté de décider de la manière dont les investissements de son client sont gérés dans le cadre défini par le mandat de gestion. Dans le présent rapport, les mandats de gestion incluent les fonds en euros gérés par Aviva ainsi que tout fonds géré en représentation d'un contrat d'assurance.

Intensité carbone : L'intensité carbone est le rapport des émissions de CO₂ à la production de l'entreprise

Investissement Socialement Responsable : L'investissement socialement responsable répond à des critères ESG obligatoires fixés par les investisseurs.

Investissement vert : L'investissement vert qualifie un investissement ayant pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte écologique. Nous considérons comme vert les investissements suivants :

- Obligations vertes
- Obligations sustainable
- Obligations « sustainability-linked »
- Obligations sociales
- Projets d'infrastructure et transport bas carbone (Solaire, éolien onshore et offshore, équipements d'efficacité énergétique, conversion de déchets en énergie, hydrogène vert, stockage sur batteries électriques, stations de véhicules électriques et de transports public bas carbone)
- Actif immobilier bénéficiant d'une certification ou d'un label
- Fonds de relance
- Gamme de fonds Climate Transition

L'investissement vert au sens de la taxonomie européenne n'a pas la même définition

Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV), France : La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. (Ministère de la Transition écologique et solidaire).

Obligation : Actif qui constitue une créance (un prêt) sur son émetteur, public ou privé, et représente une dette financière selon des paramètres définis contractuellement.

Portefeuille : Ensemble des actifs détenus par un fonds d'investissement.

Risque de crédit : Risque qu'un emprunteur/émetteur d'obligation ne rembourse pas l'intégralité de sa créance.

Scénario 2 °C : Scénario économique et/ou productif compatible avec une limitation du réchauffement climatique sous le seuil des +2 °C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Scope 1 : Emissions directes de gaz à effet de serre. Il regroupe toutes les émissions générées directement par l'entreprise et ses activités : usines, installations, entrepôts, bureaux, flottes de véhicules possédées en propre par l'entreprise

Scope 2 : Emissions indirectes liées à l'énergie. Il regroupe toutes les émissions associées aux consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur de l'entreprise dans ses installations ou flottes de véhicules.

Scope 3 : Le scope 3 correspond à l'ensemble des autres émissions indirectes ayant lieu en amont ou en aval dans la chaîne de valeur de l'entreprise.

Unité de compte : Support d'investissement (fonds d'action, fonds obligataire) associé à un contrat d'assurance-vie.

Abeille Assurances en France, c'est :

- Plus de 180 ans d'expérience.
- Un chiffre d'affaires brut consolidé de 7 milliards d'euros au 31 décembre 2021.
- 120 milliards d'euros d'actifs gérés au 31 décembre 2020.
- Un assureur généraliste qui propose une gamme très complète de produits et services d'assurance, de protection et d'épargne à plus de 3 millions de clients : particuliers, artisans, commerçants, professions libérales, petites et moyennes entreprises.
- Un groupe employant près de 4300 collaborateurs, distribuant des solutions d'assurances dommage, de prévoyance, et d'épargne individuelle et collective grâce à des agents, des courtiers, des conseillers en gestion de patrimoine ou par le biais d'une souscription par téléphone ou par internet.
- Abeille Assurances est partenaire de l'Afer, première association française d'épargnants.
- Abeille Assurances s'appuie sur quatre engagements : donner à ses clients les moyens de faire face à l'incertitude ; agir localement afin d'avoir un impact positif sur les territoires ; développer le potentiel de ses collaborateurs et collaboratrices ; contribuer à une société plus éthique, équitable et inclusive.

Pour plus d'informations sur Abeille Assurances, retrouvez notre offre de solution sur www.abeille-assurances.fr



Abeille Assurances

*Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques
Divers au capital de 178 771 908,38 euros
Entreprise régie par le Code des assurances*

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly
92270 Bois-Colombes Cedex
306 522 665 R.C.S. Nanterre

Abeille Vie

*Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital
de 1 205 528 532,67 euros
Entreprise régie par le Code des assurances*

Siège social : 70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes
732 020 805 R.C.S. Nanterre

Abeille Retraite Professionnelle

*Société anonyme au capital de 105 455 800 euros
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le
Code des assurances*

Siège social : 70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes
833 105 067 R.C.S. Nanterre